

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE — MER

---

LES REACTIONS D'UN MILIEU RURAL  
FACE A UNE OPERATION  
D'INNOVATION AGRICOLE

ETUDE SUR LES BLOCS CULTURAUX CACAOYERS  
DANS LA SOUS — PREFECTURE DE DALOA

ORI BOIZO

Avril 1982

## I N T R O D U C T I O N

Notre opération qui vient de s'achever après trois années de recherche de terrain est une contribution au thème : "Problèmes économiques et humains du développement rural" (Commission des Programmes n° 19, 1979 du Ministère de la Recherche Scientifique) (1). Elle est donc une contribution à la problématique des changements sociaux ou du changement tout court avec pour point d'application précis, l'analyse et la compréhension des problèmes liés à l'introduction (ou aux résultats de celle-ci) des idées, des techniques et des procédés nouveaux dans un milieu rural en vue de le développer. Pour réaliser cette ambition, il nous fallait trouver parmi la multitude de programmes de développement de toutes natures ayant lieu sur l'ensemble du territoire national, une expérience originale et présentant les caractéristiques complètes d'une innovation, comme on en trouve notamment dans l'expérience des blocs culturels cacaoyers sur laquelle l'étude s'est portée, dans la sous-préfecture de Daloa.

En quoi l'expérience des blocs culturels cacaoyers se présente-t-elle comme une entreprise d'innovation ? Et, pourquoi la sous-préfecture de Daloa ?

### 1. Le terrain d'enquête et le concept d'innovation

La cacaoculture ne peut-être en soi une expérience d'innovation quand on sait que la Côte d'Ivoire dont le dynamisme et la vocation agricoles ne sont plus à démontrer est, presque par tradition, productrice de cacao en prenant sa place dans le peloton de tête des plus gros exportateurs mondiaux. Mais nous savons également que ce n'est pas toutes les régions du pays qui contribuent dans les mêmes proportions à cet effort national de production cacaoyère. Ainsi, quoique produisant une part en constante progression de la

---

(1) L'opération a été initiée avant le transfert des sciences humaines du Ministère de la Recherche Scientifique au Ministère de l'Education Nationale, novembre 1979.

production nationale (soit environ 20 %) le département du Centre-Ouest (anciennes limites administratives avant 1979) fait figure de producteur moyen en comparaison avec les autres départements. Les principaux secteurs de production se localisent (1) :

- à l'Est entre le fleuve Comoé et la frontière ghanéenne (Abengourou, Bondoukou);
- au Centre-Est, dans la région dite "boucle du cacao" (Dimbokro, Bongouanou);
- au Sud dans les environs immédiats d'Abidjan (Agboville, Adzopé).

En ce qui concerne la région du Centre-Ouest, c'est dans sa partie Sud comprise entre Oumé et Gagnoa que se localisent les zones d'activités cacaocoles. Plus à l'Ouest, au delà de Gagnoa, les aires culturelles cacaoyères s'estompent et, ceci ne semble pas être une réalité imputable au milieu physique, celui-ci présentant les mêmes caractéristiques favorables à la cacaoculture que dans les autres régions précitées (1).

Ainsi, dans la sous-préfecture de Daloa et plus particulièrement dans la partie Nord et Nord-Ouest où nous avons localisé notre enquête, les planteurs ne se sont pas très tôt associés à la culture du cacao. Le café demeurant jusqu'aux dernières années, la seule culture privilégiée par les planteurs.

On sait en effet que dans le département de Daloa (ancienne limitation), à peine 10 % de la cacaoyère est à peine âgée de 15 ans. En plus, la majeure partie de cette cacaoyère a été développée suivant les méthodes dites traditionnelles, c'est-à-dire sans encadrement ni technique moderne. C'est l'intervention de la SATMACI sur ces plantations villageoises et, surtout très récemment, sur les parcelles mitoyennes personnalisées dont l'ensemble forme un bloc, qui tente de faire de la cacaoculture l'objet d'une adoption massive par les planteurs de la région. Cette adoption est soutenue (notamment sur les blocs) par un encadrement permanent et par la mise en oeuvre de techniques culturelles modernes. Des schémas d'association et d'entraide qui ont pour but de transformer à terme les conditions sociales de production villageoise sont proposés aux planteurs.

La notion d'innovation se fonde ici sur une double considération : elle considère un monde rural donné qui se particularise par des habitudes agricoles et par l'existence d'une activité privilégiée (la caféiculture) auquel une stimulation d'origine extérieure propose une nouvelle culture (cacao) à laquelle se rattachent de nouvelles formes culturelles impliquant des pratiques et des comportements sociaux inédits. Autrement dit :

---

(1) Voir Atlas de Côte d'Ivoire Clc.

- par le caractère relativement nouveau que comporte la culture du cacao, laquelle a été pendant longtemps marginalisée par les planteurs,
- par les méthodes nouvelles d'exploitation qui l'accompagnent,
- par la modification ou la réorganisation des conditions sociales de production qu'elle implique grâce à la juxtaposition des exploitations dont l'ensemble forme un bloc de solidarité et d'entraide dans le travail,
- par les effets de transformations socio-économiques générales attendus de l'expérience à terme,

La politique des blocs culturels cacaoyers prend la ~~signification~~ et la signification d'une véritable innovation dans la sous-préfecture de Daloa.

## 2. Problématique de l'innovation et hypothèses

Notre sujet se situe donc dans la problématique d'ensemble du développement en milieu rural. A cet égard, il ne paraît pas tout à fait original. Des opérations de développement ont toujours donné lieu à des travaux de recherche, soit en accompagnement, soit après-coup pour évaluation (mais rarement certes, au moment de la conception des programmes). Mais on peut dire que ce sont les conclusions auxquelles parviennent la plupart de ces études qui manquent encore plus d'originalité. Elle peuvent se résumer ainsi : le succès de l'opération est au compte de l'efficacité et de l'organisation techniques tandis que les cas d'échec ou de difficultés notoires sont attribués aux "blocages socio-culturels traditionnels".

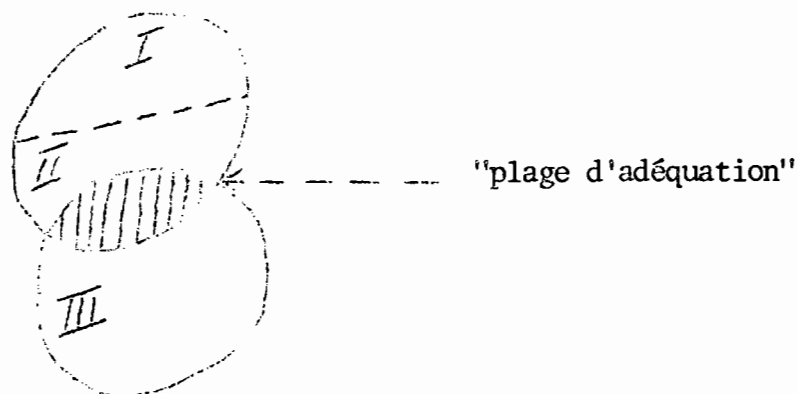
Or, s'il n'existe aucune société qui soit a priori ouverte à toutes les formes de changement, il n'en existe pas non plus qui soit si irréversiblement attachée à ses origines ancestrales qu'elle se révèle à jamais réfractaire au changement et à l'acceptation de modèles d'origine extérieure.

On peut ajouter à cela qu'aucune innovation, aussi développante qu'elle puisse paraître, ne porte en elle les ressources absolues et irrésistibles de son adoption par le milieu auquel elle s'applique.

Certes, nous ne prétendons pas qu'il faille considérer comme nulles ou négligeables certaines pesanteurs socio-historiques et socio-culturelles qui, se constituant à l'occasion comme facteurs de résistance, mettent en difficulté bon nombre de programmes de développement en milieu rural. Mais, la question est

de savoir si ces facteurs imputables à la société considérée sont seuls à prendre en compte et, quelle appréciation faut-il en faire en les rapportant nécessairement au contexte général créé par la mise en route de l'opération de développement. Car, toute innovation ou tout projet de développement en milieu rural, suscite toujours une dynamique d'interactions. Autrement dit, la mise en exécution du projet ou de l'innovation à l'échelle d'un système social donné revient à la mise en relation de deux univers sociaux spécifiques, inamorphes et agissants en fonction de leur logique respective. Si bien que c'est à l'intérieur de ce système d'interactions où jouent toutes les considérations techniques, historiques ou de représentations sociales de tous ordres des planteurs ruraux qu'il faut rechercher et analyser les conditions d'acceptation ou de refus du projet. C'est ce qui a inspiré nos hypothèses de travail qu'il convient maintenant de présenter.

Un projet de développement (ou d'innovation) peut être réduit à un ensemble d'objectifs que le développeur vise à atteindre avec la participation et au profit d'un groupe social donné. Mais ceci n'est autre chose qu'une rencontre entre ce développeur et le milieu social pris en compte (milieu rural par exemple), rencontre au cours de laquelle les objectifs respectifs se heurtent, s'excluent ou s'épousent pour conditionner ainsi le succès ou l'échec. Une telle rencontre peut s'illustrer de la manière suivante :



La Puissance Publique (I) à l'aide du Plan, détermine l'ensemble des objectifs globaux de développement. Pour la réalisation des opérations ponctuelles devant contribuer à la réalisation de ces objectifs de développement, cette Puissance Publique fait intervenir l'organisme spécialisé de développement (II) qui mobilise à cet effet un certain nombre de facteurs, détermine la méthodologie et les modalités d'intervention (moyens, programmation) et définit le (ou les) thème(s) d'action (par exemple les objectifs d'accroissement d'une production nécessitant l'introduction de nouveaux procédés etc). Elle détermine enfin le groupe social objet de développement : villages, groupe de paysans, leurs caractéristiques et leur localisation.

Ce milieu social auquel s'applique l'action de la Société de développement se présente comme une entité spécifique entretenant un certain nombre d'aspirations, de besoins qu'il cherche à atteindre dans le déroulement de sa vie sociale, économique et culturelle concrète (III).

Mais lorsqu'on considère ces deux univers sociaux dans leur spécification respective rien ne permet d'attester a priori que les objectifs endogènes du groupe social considéré s'identifient aux objectifs exogènes contenus dans le projet de développement auquel on veut intéresser ce groupe social.

En effet, le milieu rural choisi comme groupe d'expérience de développement entretient ses propres désirs. Ce peut être l'objectif d'une plus grande sécurité matérielle pour le paysan lui-même et pour sa famille ou pour son groupe social d'ensemble. Au lieu de l'accroissement de la production (en vue d'aider à l'émergence de gros planteurs) grâce à l'extension des surfaces cultivables ou grâce à l'introduction de nouveaux procédés, ce peut être la recherche d'une plus grande stabilité des prix agricoles ou simplement la recherche d'une suffisance vivrière. Au lieu d'un procédé associatif qui modifierait tous les rapports socio-économiques à l'oeuvre dans le groupe social et résoudrait le problème de la raréfaction de la main-d'oeuvre agricole, ce peut être des objectifs bien plus modestes : une exploitation individuelle de taille raisonnable mais efficacement tenue et satisfaisant au moins les besoins essentiels et de promotion du groupe familial.

On peut donc conclure à cela qu'un projet de développement où le processus de son application concrète apparaît comme la confrontation des objectifs endogènes de la société rurale et les objectifs exogènes de la Société de Développement (1).

---

(1) Dans une des conclusions qui participe de la même thèse que nous développons ici. M. D. HARDEL écrivait ceci : "Une première conclusion apparaît tout d'abord à la suite de cette analyse c'est l'existence d'interréactions entre le stimulant externe et le milieu rural (souligné par nous)...". De cette confrontation, il résulte le plus souvent que la réponse des milieux ruraux à l'existence sinon à l'incitation du stimulant externe est négative "seulement si les souhaits qu'il formulent sont économiquement réalisables et si le stimulant externe... voit pour elle de l'intérêt à accéder à ces désirs...". Voir D. HARDEL. "Réponse des milieux ruraux à la présence d'une industrie agricole" in : Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol VII, n° 4, 1970; p. 44.

Dans ce rapport, la 'plage d'adéquation' (hachuré sur le schéma ci-dessus) peut apparaître pour illustrer une situation dans laquelle le projet dans son ensemble répond aux attentes des membres de la société rurale considérée. Situation tout de même idéale, chacun des deux univers en contact contenant, en réalité, en son sein des forces de distorsion ou d'inertie rendant la réalisation de la 'plage d'adéquation' difficile ou imparfaite.

Ainsi pour le projet, il peut s'agir des différentes contraintes de gestion, et de temps (1) ou, ce qui arrive plus souvent, de distorsions que subissent les 'messages techniques' dans leur transmission aux paysans par l'intermédiaire des moniteurs de contact.

Pour le milieu choisi comme objet de développement, ces facteurs peuvent tenir à l'environnement économique national, à l'environnement socio-économique immédiat, (exode rural, ou situation démographique global, l'environnement naturel, immigration modifiant le fonctionnement des conditions de production, système foncier, main-d'oeuvre etc).

Dès lors, notre hypothèse de travail peut être formulée de la façon suivante : la réalisation concrète d'un programme de développement en milieu rural peut être interprétée comme la rencontre de deux projets sociaux : l'un explicite et manifeste qui est celui du développeur et, l'autre plus ou moins latent et vécu qui est celui du groupe social à développer. Deux situations peuvent alors se présenter quant à l'accueil qui pourra être réservé au projet du développeur par le groupe rural.

1°) Cas d'échec relatif (donc non apparition de la plage d'adéquation ci-dessus définie) : le projet quel qu'il soit, n'a pas su répondre aux attentes du groupe rural, c'est à dire que ces objectifs, quelques développants qu'ils puissent être ne répondent pas nécessairement aux désirs spécifiques du groupe concerné.

2°) Cas de réussite relative (succès du programme) : cas d'apparition de la plage d'adéquation qui peut être interprétée comme cas de coïncidence des objectifs spécifiques. Mais ce peut être une réaction à un environnement socio-économique général, par rapport auquel le projet, sans être vraiment un pis-aller, apparaît comme une solution inespérée. Mais ce succès est dit relatif parce que le succès total d'un projet n'est qu'une vue idéale, et que si le projet présente des objectifs multiples, les populations rurales ne manifesteront qu'une attitude sélective, en fonction de leurs propres désirs.

---

(1) D. HARDEL : Réponses des milieux ruraux à la présence d'une industrie agricole in : Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. VII, n° 4.

### 3. Le choix du terrain et le déroulement de l'enquête

A l'origine, l'objectif était d'étendre l'observation à trois sous-préfectures (Issia, Daloa et Vavoua) comptant au total plus de 30 blocs culturels cacaoyers. Mais le réalisme matériel a dû nous conduire à la restriction de cet espace d'observation. Mais également, une contrainte méthodologique expressément choisie : une observation est d'autant plus aisée et susceptible d'être efficace que le terrain est moins vaste. Et, plus que l'étendue, c'est la procédure et les critères d'échantillonnage qui conditionnent la qualité d'un travail d'enquête. L'enquête s'est donc circonscrite à la sous-préfecture de Daloa où existent 11 blocs dont 3 ont été choisis dans 2 tribus différentes (Bozebouo et Kpetié). Le critère essentiel de ce choix a été le critère de réussite de chaque bloc au regard de l'organisation du travail et du respect des consignes de l'encadrement : Boboniossoko occupe la position de relatif succès, Zahia occupant la position intermédiaire et, Zahibo, une situation d'échec relatif. Ensuite, ces blocs n'ayant pas été mis en route la même année, nous avons la possibilité d'observer les différentes phases de l'évolution du programme, depuis les contacts initiaux jusqu'à la maturité des exploitations en passant par le processus intermédiaire de mise en valeur.

D'autre part, comme il sera indiqué dans la 1ère partie du travail, la zone (Zahia-Boboniossoko et Zahibo) apparaît comme le microcosme de l'ensemble sous-préfectoral sur tous les plans, économique, social et culturel : absence relative de tradition cacaoyère zone forestière, problème foncier, arrivée massive d'immigrants etc.

L'enquête a duré plusieurs mois avec une interruption toutefois : l'objet étant évolutif, la considération de temps devient un élément assez important de la méthodologie d'observation.

Les techniques employées furent essentiellement de techniques d'entretiens (interviews par questionnaire) lors des visites de longue durée et répétées. Plusieurs visites sur les blocs ont été effectuées lors de ces séjours.

Trois questionnaires ont été élaborés : l'un portant sur les membres du groupement et de la communauté villageoise. Ce questionnaire, en plus des informations sur la situation socio-économique d'ensemble des planteurs, se rapportait sur les conditions générales du travail sur les blocs. Le problème



foncier et la présence d'une importante colonie allochtone ont donné lieu à deux autres questionnaires : l'un sur les allochtones (conditions migratoires, activités économiques etc), et l'autre sur les planteurs ayant vendu une partie de leurs plantations ou de leur patrimoine terrien.

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont été effectuées avec les responsables locaux de la SATMACI et de l'ONPR ex-CENAPEC. Enfin, une investigation bibliographique a permis de compléter toutes ces informations de terrain et de brosser un tableau d'ensemble de la région et du sous groupe social étudiés.

Ainsi, à la suite d'une publication, du reste sommaire, mais ayant permis d'affiner nos hypothèses, nous produisons ce document qui a l'avantage d'être plus complet et plus analytique.

Certes, le présent travail souffre de quelques faiblesses tenant moins à la méthodologie qu'aux limitations d'ordre matériel.

Au cours des recherches que nous avons menées, nous avons observé l'importance de l'environnement socio-économique général immédiat dont la mise en évidence et l'étude approfondie (cadastrage, photo-interprétation) s'avéraient nécessairement indispensables pour une appréciation plus fiable du processus d'occupation de l'espace, afin de mieux cerner le problème foncier. Dans ce même contexte, l'étude des plantations (âge, niveau de production etc) s'avérait également dispensable.

Quant à la carte des campements allochtones, que nous avons établie dans des conditions particulièrement difficiles, elle ne donne qu'une idée suggestive sur l'antagonisme factice allochtones - autochtones sur le front agricole, idée qui aurait pu être complétée et approfondie si cette carte figurait les zones de cultures au sein desquelles se trouvent les divers campements.

La seconde remarque critique que nous nous faisons et qui pourrait nous être faite par le lecteur, concerne l'impact éventuel du programme bloc au niveau d'un village, sur l'ensemble de la société, c'est-à-dire la relation entre tout l'univers bloc et le reste de la société hors-bloc. Le bloc exerce-t-il sur les membres de la société villageoise un effet d'entraînement global ? Y-a-t-il oui ou non un effet dissuasif ou un freinage latent ou manifeste de la

dynamique du bloc, de la part du reste de la société hors-bloc ? La plupart de ces questions qui pourront être posées à cet égard trouveront leur réponse dans le travail, surtout lorsque nous considérons certaines pesanteurs sociologiques qu'animent les membres du bloc eux-mêmes. Ces éléments d'influence ne relèvent pas, pour un planteur, du fait qu'il soit membre du groupement. Ils ressortissent au contraire d'une idéologie globale sur le travail en groupe et d'une valorisation encore persistante chez certains planteurs, de comportements et devoirs auxquels ils ne peuvent échapper lors d'événements concrets et coercitifs qui surviennent de temps à autre : funérailles, fêtes locales, voyages etc...

Nous pouvons néanmoins ajouter qu'il est encore trop tôt, pour certains blocs de juger de l'impact qu'ils pourraient exercer sur la vie sociale d'ensemble. Cette phase de développement, qui donnerait sur le plan technique un contenu intégré à l'opération bloc, ne devrait survenir que lorsque les planteurs seront censés maîtriser tous les schémas culturels novateurs qu'ils expérimentent à présent pour l'appliquer ensuite à d'autres spéculations agricoles.

Ces remarques étant faites, le document se présente en trois parties. Dans la première partie, nous présentons la sous-préfecture de Daloa dans ses aspects généraux : aspects naturels humains et économiques. La deuxième partie analyse le projet bloc dans sa structure d'organisation et de fonctionnement en même temps que dans ses objectifs implicites et explicites. La troisième partie enfin, analyse les différentes stratégies à l'oeuvre sur le terrain en fonction des différents objectifs identifiés et propose quelques schémas explicatifs.

PREMIERE PARTIE  
LA SOUS-PREFECTURE DE DALOA : PRESENTATION

A - GENERALITES NATURELLES

- a) Situation et climat
- b) Végétation
- c) Géologie - Pédologie

B - GENERALITES HUMAINES ET ECONOMIQUES

- a) Démographie
- b) Peuplement
  - 1. Peuplement allogène
  - 2. Peuplement autochtone
- c) Les Bété
  - 1. Organisation sociale et politique traditionnelle
  - 2. De l'économie traditionnelle à l'économie moderne

C - LES GROUPES ETUDIES

- a) Milieu humain
- b) Economie
  - 1. Economie vivrière
  - 2. Economie de plantations : prédominance caféière

## I. LA SOUS-PREFECTURE DE DALOA : PRESENTATION

### A - Généralités naturelles

#### a) Situation et climat

Par sa situation, la sous-préfecture de Daloa occupe aujourd'hui la partie centrale du département de Daloa.

Elle est limitée au Nord-Est par la sous-préfecture de Zuénoula, au Nord-Ouest par la sous-préfecture de Séguéla, à l'Ouest par celle de Zoukougbeu, à l'Est par celle de Bouaflé et, enfin au Sud, par la sous-préfecture d'Issia.

Le pays est doté d'un climat tropical humide dit de transition, caractérisé par l'irrégularité de la pluviométrie (1). Les hauteurs de pluie varient entre 1 297 millimètres et 1 500 millimètres. A Daloa, il pleut 100 jours par an, avec des hauteurs de chute de 1 400 millimètres (2).

On distingue généralement quatre saisons alternatives dont deux saisons de pluies et deux saisons sèches d'inégale importance :

- une saison sèche du mois de décembre à la mi-avril
- une saison de pluies de la mi-avril au mois de juillet
- une petite saison sèche du mois d'août au mois de septembre
- une petite saison de pluies d'octobre à novembre avec un maximum de précipitations en octobre.

L'influence de cette caractéristique climatique ajoutée à l'effet d'une importante insolation (1900 h) offre à ce pays un système végétatif typique des régions forestières.

#### b) Végétation

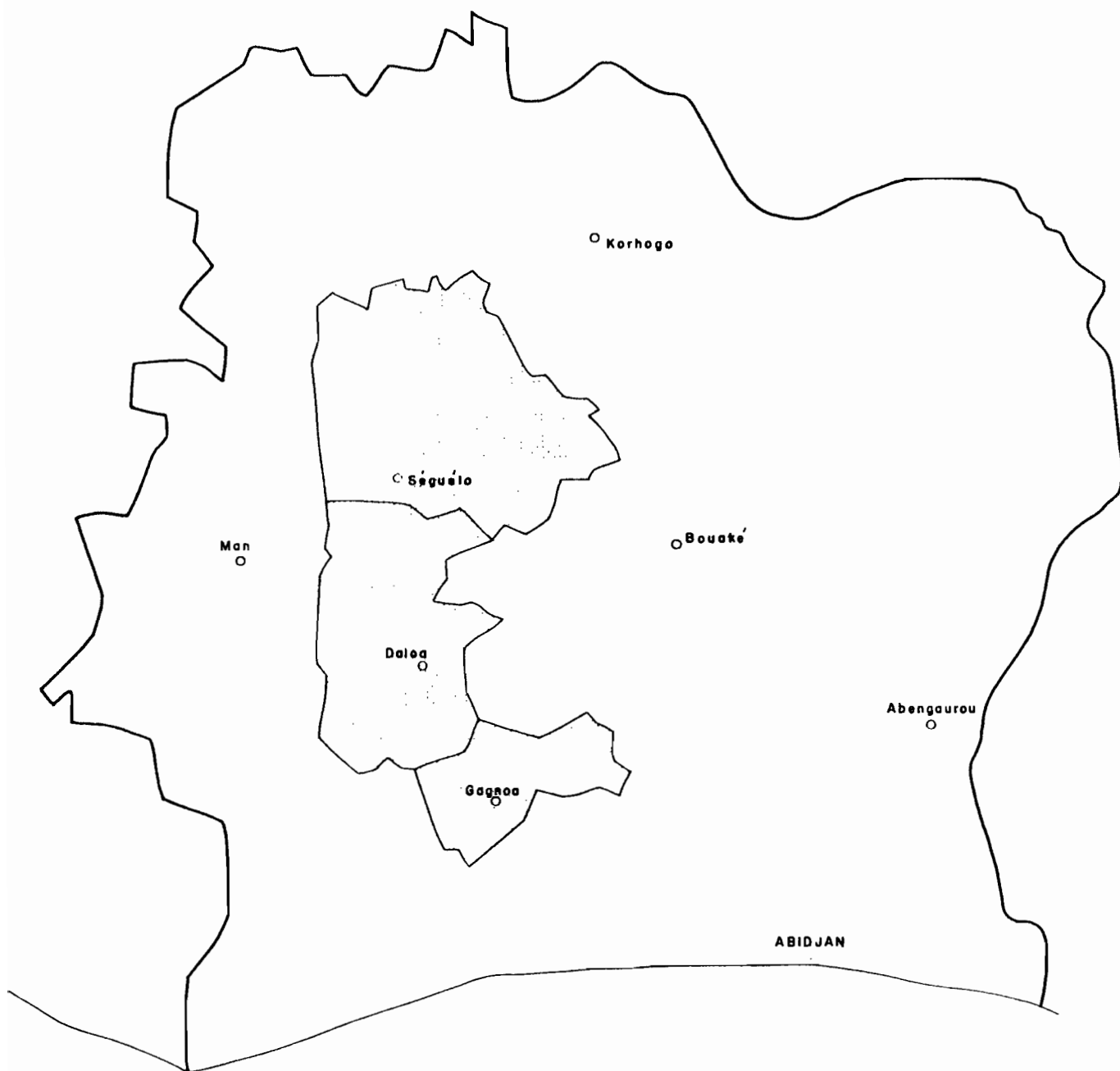
La forêt de la sous-préfecture est une forêt type mésophile humide mais semi-dessidue, faisant frontière commune au Nord avec la savane soudanaise. Objet d'une forte pression démographique, elle se dégrade fortement en raison de défrichements successifs, consécutifs à cette pression démographique.

---

(1) SATMACI : Projet de développement agricole intégré pour la région du Centre-Ouest. Rapport préliminaire. Premier volume, juillet 1977, p. 60.

(2) Conseil Economique et Social : "Aperçu sur la situation économique, sociale et culturelle du département du Centre-Ouest. Août 1967, p. 4.

# LE CENTRE-OUEST DANS LA COTE D'IVOIRE



Ech.: 1/4 000 000

### c) Géologie - Pédologie

Le sous-sol est constitué essentiellement par des granites (4 %) parcourus par des enclaves chisteuses orientées Sud-Ouest, Nord-Est, Daloa Sud.

Les observations pédologiques mettent en évidence des sols ferrallitiques, moyennement ou faiblement dessaturés, formés à partir des granites essentiellement.

Aussi, distingue-t-on deux types de sol : des "sols moyens" s'étendant du Nord de Daloa jusqu'à Zoukougbeu et des "bons sols", sols ferrallitiques moyennement dessaturés, mais profonds ou peu gravillonnaires. La fertilité dans ces derniers est fortement élevée.

Mais, dans la plupart des cas, on a affaire à des sols dégradés à cause des cultures trop prolongées qui s'y pratiquent, entraînant par lessivage, la disparition de l'humus et l'apparition de surfaces gravillonnaires.

La dégradation, à la fois de la forêt et du sol, procède d'un mouvement de population incontrôlé, suscité ces dernières années par l'attrait exercé sur les populations "étrangères" en quête de terres pour la culture du café et du cacao.

## B - Caractéristiques humaines et économiques

### a) Démographie

La sous-préfecture de Daloa comprend 112 localités. Zone rurale, elle reproduit une des caractéristiques démographiques du milieu forestier : à savoir zone de forte densité (46 habitants au km<sup>2</sup>), avec une forte concentration autour de la ville de Daloa.

Si le taux annuel d'accroissement de la population rurale pour l'ensemble du pays est de 2 %, celle de la région de Daloa dépasse 3 %. Ce qui est le résultat d'importantes immigrations que connaît cette région compensant assez largement l'exode rural des autochtones. Mais, cette croissance tendrait à se stabiliser, voir même à régresser, les immigrations en question ayant donné naissance à une importante pression foncière sur les terres à plantations qui tendent maintenant à se raréfier.

Tableau 1 : Population : sous-préfecture de Daloa (1)

Localités	Superficie km <sup>2</sup>	Population	Densité
112	3.800	175.812	46

Tableau 2 : Tableau comparatif de densité

Daloa Sous-préfecture	Daloa Département	Centre-Ouest	Moyenne nationale
46 (1)	24 (1)	18 (2)	20 (2)

## b) Peuplement

Le peuplement de la sous région est très composite. On peut le diviser en deux grands groupes :

- 1°) un peuplement "étranger" à la région,
- 2°) un peuplement originaire de la région.

Chaque groupe étant lui même divisible en plusieurs sous-groupes en fonction de l'ethnie ou du pays d'origine.

## 1. Le peuplement allogène

Région à vocation agricole en raison de ses prédispositions naturelles (climat, bons sols, forêt etc), la sous-préfecture de Daloa, à l'image de la partie forestière du reste du pays, constitue depuis plusieurs années, une zone d'attraction pour des groupes de populations étrangères à la région. Dans les centres urbains qui constituent un point d'accueil privilégié pour ces migrants, on estime à 70 ou 75 % la proportion d'"étrangers" à la région. Ils s'y occupent

(1) in "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et populations". Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Statistique. Août 1976, p. 153.

(2) Extrait : "Projet de développement agricole intégré pour la région de Centre-Ouest". SATMACI, Ministère de l'Agriculture. Rapport préliminaire. Premier volume, juillet 1977; p. 80.

à des activités d'artisanat ou du petit commerce de détail, en attendant, pour la plupart, d'amorcer la deuxième et dernière phase de leur migration, lorsque, à la faveur d'une acquisition de terre, ils s'installent sur les terroirs des villages environnants.

Ainsi en est-il de Dioulas dont la pénétration est antérieure à la colonisation. Initialement commerçants ou artisans, beaucoup d'entre eux deviendront progressivement de grands cultivateurs de vivriers ou de grandes cultures de rente : café, cacao et coton. Le mouvement migratoire sénoufo suit à peu près le même schéma.

L'immigration Baoulé, une des plus importantes, est liée au développement des cultures rente.

Les immigrants "étrangers" (Maliens, Voltaïques, etc), venus dans un premier temps comme travailleurs agricoles (manoeuvres, contractuels) dans les plantations autochtones, prennent progressivement leur autonomie par l'acquisition de terres leur permettant de réaliser leurs propres plantations.

Les uns et les autres auxquels on peut ajouter certains groupes allogènes de moindre importance numérique (Yacouba, Malinké, Guéré etc) s'ils n'habitent pas les villes, s'installent systématiquement dans de multiples campements disséminés dans la brousse, sur les lieux mêmes de leurs cultures loin des sites d'habitation des populations autochtones.

## 2. Peuplement autochtone

Comme population d'origine, la sous-préfecture de Daloa comprend les Bété, groupe le plus important. Au groupe Bété, on peut ajouter les tribus Niaboua (15 000 habitants) et Niédéboua (3 000 habitants) sans oublier les Gouro, groupe tout aussi minoritaire situé dans la partie orientale et Nord-Est de la sous-préfecture.

L'étude n'ayant porté que sur le groupe Bété c'est lui qu'il convient de présenter dans ses aspects sociaux, économiques et culturels traditionnels.



## c) Les Bété

### 1. Organisation sociale et politique traditionnelle

Comme dans la plupart des groupes ethniques composant le groupe Krou, chez les Bété, c'est le système de parenté qui, en incluant l'individu ou son groupe social dans un réseau plus ou moins complexe de relations, détermine et rend intelligible leur organisation sociale et politique traditionnelle laquelle trouve son expression la plus concrète au sein de la famille et, tout au plus, au sein de la communauté villageoise.

Deux principes généraux fondent cette organisation : le principe de filiation et le principe résidentiel.

Du point de vue du principe de filiation, la société bété est une société patrilinéaire ou agnatique, à savoir que la descendance s'effectue en ligne masculine à partir d'un même aïeul et le nom est transmis par le père.

Quant au principe résidentiel, il est dit patrilocal ou virilocal, autrement dit, après le mariage les deux époux élisent domicile dans la famille et le village de l'époux.

Le système matrimonial est du type polygamique (polyginique). Le mariage chez les Bété comme dans la plupart des sociétés africaines est un contrat, mais bien plus qu'un contrat entre deux individus, un contrat entre deux groupes sociaux. Cet aspect contractuel est garanti par le versement d'une dot ou compensation matrimoniale par le groupe d'appartenance du mari au groupe d'appartenance de la femme lequel doit être nécessairement un groupe non parent (exogamie).

Mais ces principes généraux étant brièvement développés, il serait plus convenable d'insister ici sur la notion de famille et de foyer et cela, pour deux raisons : d'abord parce que la famille, de laquelle procède le foyer, constitue la base même de la structuration de la communauté villageoise (voir schéma page suivante). Ensuite parce que c'est sur les débris et sur les désarticulations de ces deux noyaux importants de la vie globale de la communauté villageoise que se grefferont certains types de comportements et d'attitudes déterminés qui seront l'objet d'analyse dans la suite du présent travail.

La société bété est une société lignagère, segmentaire ou polysegmentaire (1). C'est-à-dire que la communauté sociale repose sur une structuration donnée à partir de fractions lignagères de la parenté d'ensemble.

Le village, "unité sui-generis" sur tous les plans économiques politiques et idéologiques" (2) se constitue par l'union d'un ou de plusieurs segments de lignages (lignage moyen) dont chacun d'eux occupe un espace séparé (*pia* ou *papa*). La plupart des villages bétés comportent ainsi au moins deux *papeu* (mot pluriel de *papa* qui veut dire littéralement partie, tranche).

Ce segment de lignage se subdivise en plusieurs lignages mineurs foyers (*gregbé*, *suo* ou *kossui*) lesquels se subdivisent à leur tour en de petits noyaux indivisés (*zoa*), ayant à leur tête un chef en l'occurrence, le mari (*louhour*) ou le père (*téba*).

Le foyer se fonde par le premier mariage du chef de foyer et comprend :

- le père (*téba*) qui en est le chef
- le (ou les) épouse (s) du chef de foyer (*honon* ou *zo-honon*)
- les enfants (*guhé*)

Il peut s'y ajouter pour lui conférer son contenu de famille large :

- les frères, neveux et cousins célibataires
- les soeurs, nièces et cousines célibataires ou divorcées
- les vieilles femmes et les veuves de parents disparus.

Aucune différence n'est faite à l'intérieur du foyer entre les propres enfants du chef de foyer et ses neveux et nièces. Tous se considèrent rigoureusement comme frères et soeurs.

Les limites politiques n'excèdent guère la sphère territoriale du village dans la mesure où l'unité de ce village se consolide par des représentations spécifiques (historiques, idéologiques et symboliques en liaison avec certains mythes d'origine), qui en font une réalité institutionnelle première et homogène.

---

(1) Durkheim :

(2) J.P. DOZON : "Autochtones et allochtones face au développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa" ORSTOM, 1973-74.

La production des biens (chasse, pêche, activités agricoles ou de cueillette) se fait à l'intérieur des limites du terroir délimité par divers indices ou de la réserve forestière communautaire (1).

Mais, sur le plan strictement politique, politique au sens large, c'est à dire, concernant les actions qui se situent au niveau des sphères de décisions portant sur le fonctionnement d'ensemble de la vie sociale, c'est le chef de famille qui, en l'occurrence, est l'un des chefs de foyer qui assume les responsabilités. Mais ce rôle lui est attribué par consensus tacite des membres de la famille et celui qui l'assumera, est presque toujours choisi parmi les plus âgés.

La société bété serait-elle donc à cet égard une société gérontocratique ou l'absolutisme et l'exclusive de l'âge l'emporteraient irrémédiablement sur tout autre critère ?

Certains auteurs répondraient par la négative en montrant qu'il s'agit d'une formule gérontocratique souple et très participatif, rappelant dans son fonctionnement une sorte de démocratie pure. Ainsi A. Köbben écrit : "Les vieux sont les maîtres.... Et le plus âgé du village surtout a une grande autorité, on fait ce qu'il veut bien que tout instrument de pouvoir ou même tout signe d'autorité lui fassent défaut : en général, il n'en fait même pas état d'une façon explicite. Pendant la discussion il est assis un peu de côté avec les autres vieux, écoutant à peine en apparence et, c'est aux hommes âgés moyens de parler et de trouver une solution pour l'affaire étudiée. Ce n'est qu'au moment où il désapprouve la solution convenue qu'il prononce un veto" (2).

En conséquence de cette observation, le choix du chef de famille ne repose pas exclusivement sur le seul critère d'âge. L'âge c'est certes synonyme d'expérience qui permet à un individu de connaître mieux que quiconque le droit coutumier et les différentes règles du jeu social tels qu'ils ont été vécus et

---

(1) Selon A. KÖBBEN : "On peut considérer le village (bété) avec ses habitants et son territoire comme une unité politique". Et se demandant pour savoir quel terme il conviendrait d'appliquer au village pour le définir comme unité politique il écrit : "J'opterais pour le terme "état" ou mieux peut être "petit état" en portant comme définition minimum de l'idée qu'on peut parler d'état quand un groupe a un territoire propre et s'oppose à la violation de sa souveraineté, tant venue de l'intérieur que de l'extérieur. Le village bété répond à cette définition". A. KÖBBEN : "Le planteur noir". Etudes Eburnéennes V, IFAN, Côte d'Ivoire 1956, p. 161.

(2) A. KÖBBEN : "Le planteur noir" in : Etudes éburnéennes". IFAN. Centre de Côte d'Ivoire, 1956.

transmis par les générations antérieures. Mais, pour leur retransmission convenable et surtout pour le meilleur fonctionnement de la société familiale, il est indispensable que le prétendant au statut de chef de famille sache associer à la prérogative de l'âge, le tact, la finesse et le caractère, toutes choses qui ne sont pas nécessairement les attributs de la vieillesse.

Le rôle du chef de famille est de s'occuper d'une manière générale, de tous les problèmes concernant la famille : extension accroissement et perpétuation de la famille par le contrôle qu'il exerce sur les rapports matrimoniaux (monopole de négociation, de paiement et de fixation de la dot).

Les biens immobiliers (terres et cultures) sont à la disposition du chef de famille qui, par ailleurs, procède au partage de la zone de culture familiale entre les chefs des différents foyers.

En matière de succession, il exerce le droit de saisine au nom de la famille et dispose des biens mobiliers (outils agricoles, ustensiles divers etc) de la succession pour en effectuer la répartition entre les membres de la famille.

Le rôle du chef de famille se rapporte donc à toutes les responsabilités sociales qui, s'exprimant au nom du groupe familial et des pratiques sociales transmises par les ancêtres, sont aujourd'hui remises en cause sous la pression de facteurs exogènes de déstructuration sociale dont en particulier le passage d'une économie communautaire d'auto-subsistance à une économie moderne de profit personnel et individuel, dite de plantations et d'échanges élargis, ouverte sur le monde extérieur.

## 2. De l'économie traditionnelle à l'économie moderne

Avant la colonisation, les activités agricoles ne représentaient que peu de chose dans l'économie traditionnelle, même si aménager le sol, semer et récolter sont apparus à un moment historique qu'il nous est du reste impossible de dater. Mais, aux dires des villageois interrogés sur cette question ces activités semblent restées au stade de la proto-agriculture (1), en ce sens qu'elles étaient très proches du ramassage et de la cueillette (notamment tubercules) complémentaire à l'activité cynégétique, dans un système d'économie autosubsistante.

---

(1) Lorsqu'on demande aux villageois quels sont les produits de consommation des ancêtres avant l'arrivée des blancs : tarot (*peté*), *sémé* (dite igname sauvage) *té* (autre racine) ou *popo wohlé* (haricot). A part le tarot et le haricot, les deux autres produits ne font pas l'objet d'une culture systématique. Leur production participe d'une véritable activité de cueillette ou de ramassage.

L'activité productive respecte la division sexuelle du travail. La production vivrière, itinérante sur brûlis (tarot, patate douce, riz, maïs) sont l'oeuvre des femmes. Les opérations de débroussaillage, d'abattage et de ramassage de tronc d'arbres, en vertu de leur caractère viril, sont réservées aux hommes.

On peut indiquer cependant que l'économie de plantation a modifié de façon considérable cette division générale du travail quoique certaines tâches et cultures spécifiques relèvent du domaine exclusif des femmes, notamment : désherbage et surtout aménagement du sol pour la culture du maïs, des arachides, du tarot etc. Les hommes ont pris une part de plus active dans l'activité agricole plus particulièrement dans l'activité des productions arbustives (café, cacao).

La prise de participation des hommes à l'effort agricole trouve plusieurs sources de motivations. D'abord l'activité cynégétique a pris une place secondaire et tend à disparaître au fil des années. Ensuite, la sécurité des groupes "tribaux" est maintenant chose acquise, problème qui mobilisait jadis les hommes, presque tout le long de l'année. Enfin, comme le dit J.P. Dozon la participation de l'homme répondrait à sa volonté de perpétuation du pouvoir mâle dans la société : "... toute culture commercialisable peut être à la limite être effectuée par les hommes, car finalement *ce n'est pas tant le travail de la terre qu'ils répugnent, que la perte de pouvoir que celui-ci peut entraîner*(1) ; or, par la commercialisation, ils conservent ce pouvoir"...(2) (souligné par nous).

Qu'en est-il de l'activité agricole moderne post coloniale ?

La qualité des sols relativement constante et bonne, le relief qui n'oppose pas d'obstacles majeurs et la pluviométrie abondante et régulièrement répartie tout au long de l'année en zone forestière, fait de la sous-préfecture une région favorable à toute sorte de spéculations agricoles vivrières et industrielles.

Les cultures vivrières (riz pluvial, maïs, igname, banane plantain, manioc) sont pratiquées sur de petites exploitations familiales de façon extensive et plus souvent, en association. Le riz pluvial principale denrée de

---

(1) Souligné par l'auteur.

(2) J.P. DOZON : "Autochtones et allochtones face au développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa". Rapport provisoire. SODERIZ-ORSTOM, 1973-74; p. 64 (souligné par nous).

consommation locale constitue dans la plupart des cas (+ 60 %) l'espèce principale de ces associations. La jachère, largement pratiquée dure de 6 à 8 ans selon la pression démographique, après une mise en culture pendant 1 ou 2 ans.

Cette agriculture pratiquée selon des méthodes culturales plus traditionnelles que modernes alimente, pour une grande part, les circuits d'autoconsommation familiale. Le reste est exporté vers le reste du pays et, surtout vers Abidjan.

Les cultures d'exportation (café, cacao) sont maintenant assez largement représentées dans le Centre-Ouest. Mais ces deux cultures n'ont pas suscité un égal intérêt chez les populations de la région de Daloa puisque jusqu'en 1974, les surfaces cultivées pour le café étaient 156 670 hectares et 120 592 hectares pour le cacao. Ainsi dans le tableau suivant, l'évolution des surfaces cultivées dans la sous-préfecture depuis quelques dizaines d'années.

Tableau 3 : Evolution des surfaces cultivées en cacao et en café :  
sous-préfecture de Daloa (1)

Surface ha Cultures	Avant 1940	40 - 49	50 - 59	60 - 68	69 - 70	71 - 72	73 - 74	TOTAL
Cacao	21.803	2.647	13.308	41.931	9.614	16.755	13.561	120.592
Café	26.619	10.115	22.346	45.325	23.651	12.867	18.098	156.670

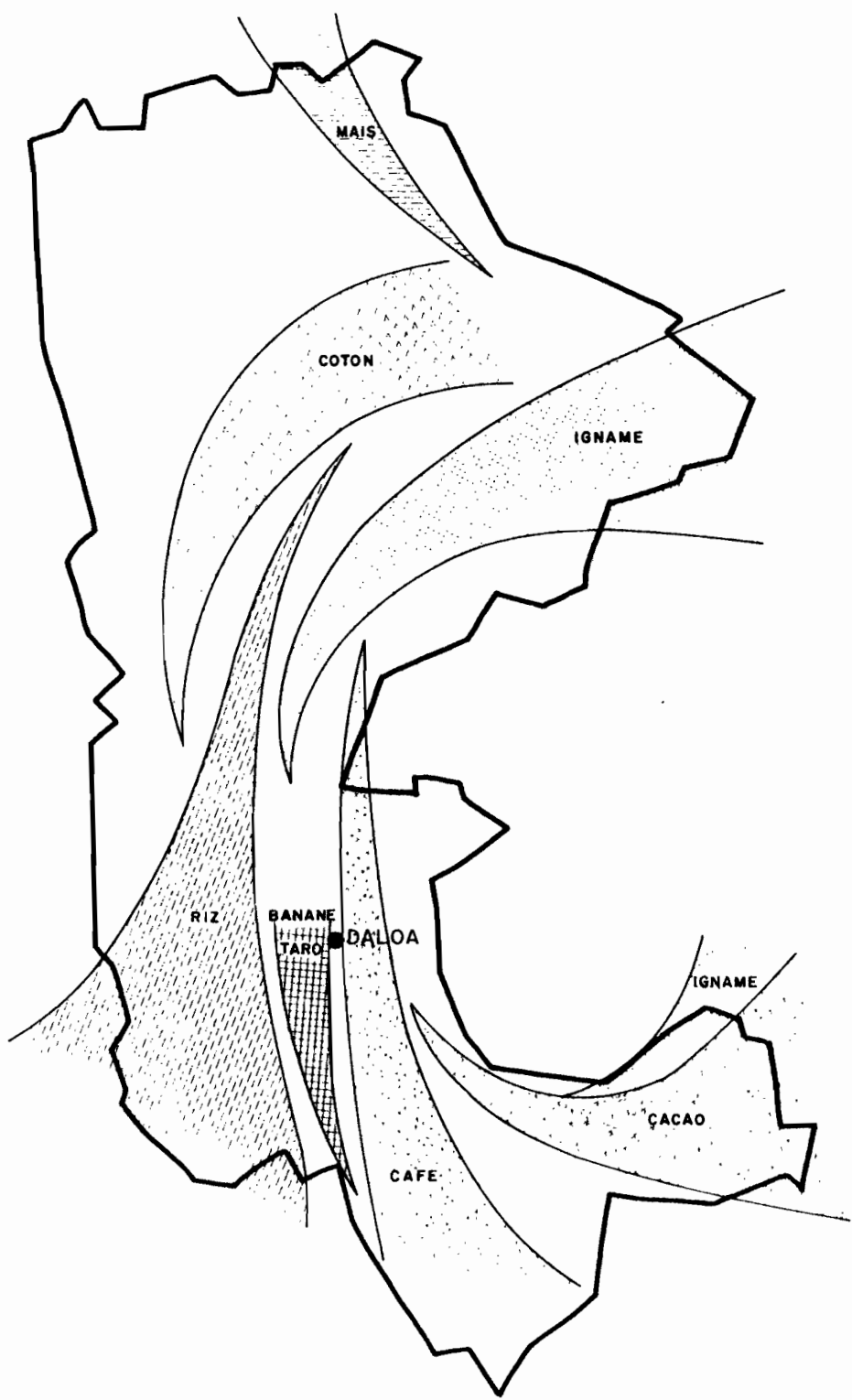
Les deux illustrations l'une chiffrée (tableau ci-dessus) et l'autre graphique (voir page suivante) indiquent que c'est la culture du café qui est la culture la plus pratiquée.

Mais, le verger caféier est considéré à la fois vieux (lorsqu'on considère les plantations mises en place avant 1950) et jeune puisque pour tout le département, on dénombre 29 % de plantations ayant moins de 9 ans (la moyenne nationale étant de 22 % (2)).

(1) Extrait : projet de développement agricole intégré pour la région du Centre-Ouest. Op. cité p. 138 et 148. Nous avons des doutes sur le chiffre de la production cacaoyère d'avant 1940 (21 803). Il nous paraît excessif lorsqu'on considère l'année et l'évolution jusqu'en 73-74. Faute de pouvoir démontrer sa validité ou non, nous le reproduisons tel que nos sources l'indiquent.

(2) Idem 145.

# LES ZONES D'INFLUENCE CROISSANTE DES DIFFERENTES CULTURES



Le graphique indique également que la zone d'influence du cacao se trouve plutôt au Sud de la région du Centre-Ouest, dans les sous-préfectures d'Oumé et de Gagnoa, pays qui en sont traditionnellement producteurs. Les planteurs de la sous-préfecture de Daloa n'en sont venus à cette culture qu'à une date relativement récente, d'abord par le développement de la cacaoyère traditionnelle villageoise puis surtout à la suite de la politique de redynamisation de la cacaoculture dans cette région, aussi, le verger est-il plus jeune.

## C - Les groupes étudiés

### a) Milieu humain

Notre recherche a porté sur trois localités villageoises, à savoir Zahia, Boboniossoko et Zahibo. Ces localités sont situées sur la piste forestière reliant la ville de Daloa à la partie Nord-Ouest de la sous-préfecture (voir carte, page suivante).

Le village de Zahia situé à 16 km de Daloa fait partie des 5 villages constituant la tribu Bozebouo. La population, contrairement à ce qu'une observation directe sur le terrain laisserait croire a priori (1), est évaluée à 1 240 habitants.

Boboniossoko situé à 25 km de Daloa et Zahibo à 27 km appartiennent à la tribu Niaboua. Ce groupe qui répond par ailleurs à l'appellation *Kpétié* jouxte la tribu Niédéboua qui s'étend au Nord-Ouest de la sous-préfecture.

Les *Kpétié* sont établis dans cette zone depuis très longtemps, avant la période coloniale. Ils appartiennent à des clans dont les lignages d'origine se trouvent dans la sous-préfecture de Zoukougbeu, sur l'axe routier reliant Daloa à Duékoué. Leur population est évaluée à 1 694 habitants pour le village de Boboniossoko et, à 2 927 pour le village de Zahibo.

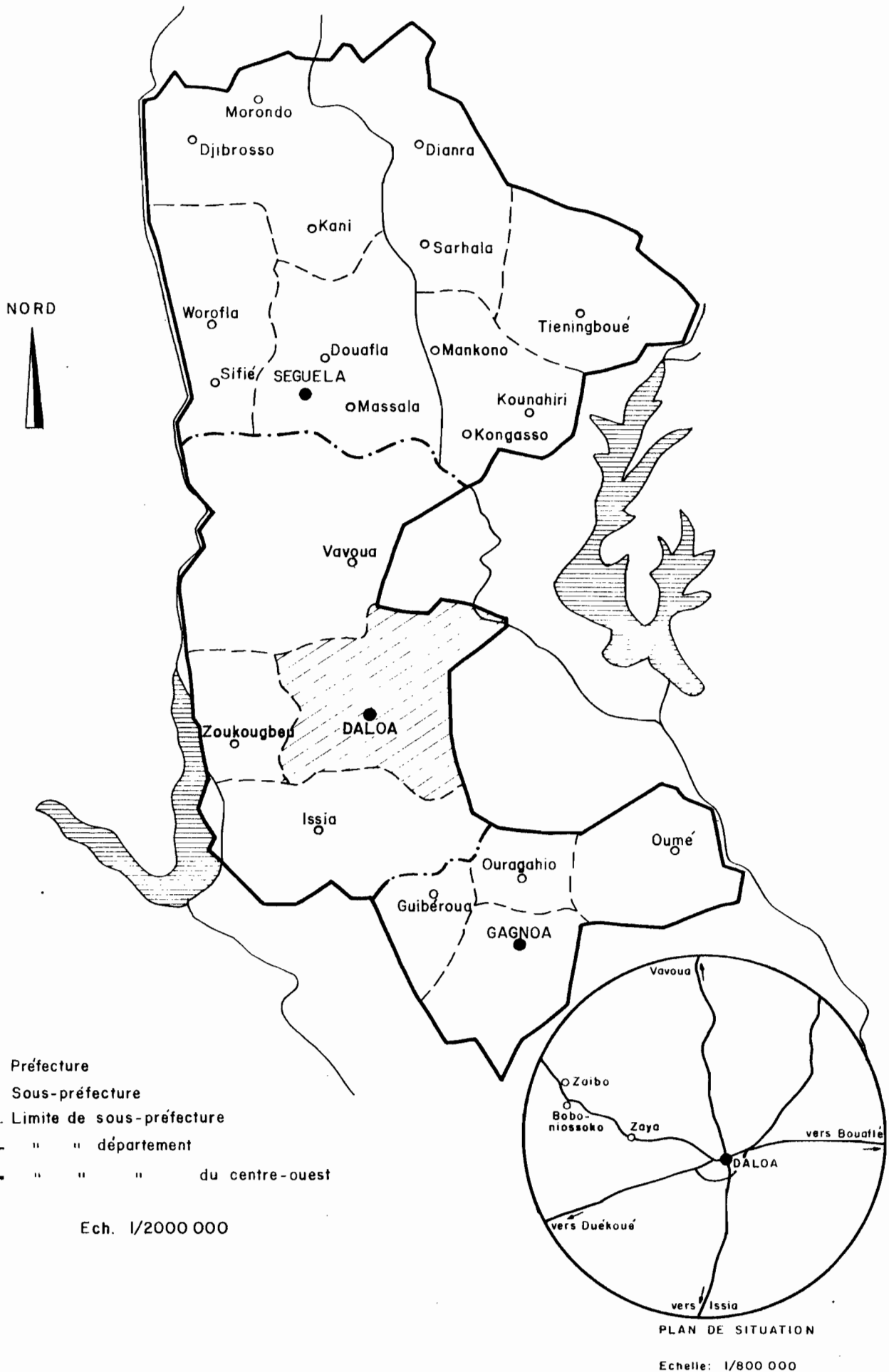
Les *Kpétié* tout comme les Niaboua auxquels ils sont donc apparentés, s'apparentent eux-mêmes aux groupes *bété* en raison de leur organisation sociale, économique et culturelle (exception faite des quelques variations linguistiques) rappelant celle des *Bété*.

---

(1) Ce chiffre ne tient probablement pas compte des seuls résidents. Il est emprunté, avec les autres qui suivent, au "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population. Ministère de l'Economie et des Finances. Abidjan, août 1976.



# SOUS-PREFECTURE DE DALOA (Zones d'enquête)



Jadis, perdus dans la forêt et d'accès difficile, ces villages ont été désenclavés, seulement depuis 15 ou 20 ans, par le tracé d'une piste praticable en automobile. Aujourd'hui, un contact permanent est établi avec le monde extérieur, permettant aux populations agricoles de livrer leurs productions sur les marchés locaux en échange des biens de consommation courante et des produits manufacturés.

## b) Economie

### 1. Economie vivrière

La première activité agricole qu'aient connue les populations de la zone est la culture du riz, de la banane plantain, du maïs et de l'igname pour ne citer que celles qui constituent l'alimentation de base. Une partie de cette production vivrière, la plus importante rentre dans l'autoconsommation familiale. Le reste est, soit proposé à la commercialisation sur les marchés hebdomadaires villageois soit directement livré sur le marché de Daloa. Mais les villages abritent une très large représentation allochtone qui se livre à l'activité vivrière dont la production est presque entièrement commercialisée.

### 2. Economie de plantations : prédominance caféière

En plus des cultures vivrières, les planteurs des trois villages pratiquent les grandes cultures d'exportation (café, cacao) auxquelles la nature est particulièrement favorable dans la région. Mais à ce niveau, on peut constater deux choses faisant de cette zone d'étude le microcosme de toute la sous-préfecture : d'une part la culture du café est la culture qui prédomine et de l'autre, qu'il s'agisse du café ou du cacao, les exploitations sont de taille très réduite. On constate ainsi qu'à Zahibo, village qui passe pour gros producteur de cacao parmi les trois villages étudiés, plus de la moitié (soit 54 %) des planteurs exploite une superficie variant entre 1 ha et 3 ha en culture cacaoyère. Quant au café qui est la culture traditionnellement pratiquée, il ne retient que 77 % des planteurs dans ce même village qui exploitent entre 3 et 5 hectares de superficie. Il y a donc ici une relative importance de la caféiculture tant du point de vue du nombre de planteurs concernant que de celui des superficies mises en valeur.

Pour illustrer encore cette prédominance, ci-dessous, la répartition des surfaces cultivées selon le type de culture. Les chiffres se rapportent à quelques villages voisins de ceux étudiés et jouissant d'une situation agricole comparable. Ces données dont nous avons disposé présentent l'avantage d'être à la fois complets et comparatifs (1).

Tableau 4 : Pourcentage des superficies cultivées selon les cultures

Cultures Villages	Café	Cacao	Riz	Divers vivriers	Ensemble villages
ZEBRA	64,42	11,18	13,75	10,65	100 %
BEKIPREA	77,18	11,57	7,65	3,60	100 %
KEIBLA	56,34	18,18	14,78	10,70	100 %
KIBOUO	56,79	8,45	21,50	13,26	100 %
ZIGUEDIA	52,04	12,60	2,91	32,45	100 %
BRAKAGUHE	62,50	10,55	19,05	7,90	100 %
Moyenne	63,10	11,95	12,05	12,90	100 %

Le tableau indique que dans la plupart des terroirs, c'est la culture du café qui prédomine. Elle occupe plus 60 % des superficies utilisées dans l'ensemble des terroirs. La culture du cacao qui n'utilise que 11,95 % des superficies se place en troisième position derrière le riz et divers vivriers qui totalisent plus de 24 %.

Ces chiffres datent de 1967, mais aujourd'hui encore, la tendance reste pratiquement la même et demeure de ce fait une caractéristique permanente et particulière à toutes les zones agricoles de la région.

(1) Pourcentages calculés à partir des données du tableau t. 17 in : Aperçu sur la situation économique sociale et culturelle du Centre-Ouest<sup>17</sup>. Conseil Economique et Social. Août 1967. Ces chiffres datent de bien longtemps mais les choses n'ont pas beaucoup évolué aujourd'hui comme nous allons le montrer dans les pages à venir.

En effet, dans les villages-mêmes qui ont été l'objet d'enquête, la situation est similaire, telle que l'indique les résultats d'enquête ayant porté sur 74 planteurs tous membres de blocs culturels cacaoyers. On ne considère ici que les exploitations hors bloc.

Tableau 5 : Pourcentage des planteurs selon les cultures

Planteurs Villages	Café	Cacao	Café + Cacao	ni Café ni Cacao
ZAHIA	71,87	18,75	18,75	28,12
BOBONIOSSOKO	72	32	28	24
ZAHIBO	52,94	64,70	41,17	23,52
Ensemble	67,56	33,78	27,02	25,67

Tableau 6 : Pourcentage des superficies selon les cultures

Superficies Villages	CAFE	CACAO	ENSEMBLE
ZAHIA	82,45	17,55	100 %
BOBONIOSSOKO	73,12	26,89	100 %
ZAHIBO	27,82	72,19	100 %
Moyenne	61,14	38,86	100 %

Une première remarque s'impose par rapport à la dernière colonne du premier tableau (tableau n° 5). A savoir la proportion relativement importante (entre 23 et 28 %) de villageois pour les 3 localités qui n'ont manifesté aucun intérêt ni pour la culture du cacao, ni pour la culture du café.

Toutefois dans l'ensemble, si les deux cultures sont pratiquées, on constate un intérêt variable d'une culture à l'autre : 67,56 % des planteurs exploitent le café contre 33,78 % exploitant le cacao. Ce qui correspond à 61,12 % des superficies pour la première culture et 38,86 % des superficies pour la seconde (tableau n° 6).

Ce n'est qu'à Zahibo que ces proportions s'inversent en faveur de la culture du cacao, mais dans les deux cas, le pourcentage des planteurs excède largement les 50 %. Car plus de 64 % de planteurs s'intéressent au cacao avec plus de 72 % de superficie correspondante, tandis que le café mobilise 52 % des planteurs sur 27 % des superficies.

Mais pour ce village, la réalité exprimée en valeurs absolues, révèle que c'est seulement 11 planteurs sur 74 qui occupent 102,5 hectares sur le total de 142 hectares mis en exploitation par les planteurs de cacao (1). Sur ces onze planteurs, on compte, fait très exceptionnel, deux "champions-planteurs" qui, à eux seuls, contribuent pour plus de la moitié à l'accroissement des superficies cacaoyères. L'un occupe 18 hectares (soit 17,56 %) et, l'autre 54 hectares (soit 52,68 %).

On observe donc que dans l'ensemble le café et le cacao n'ont pas bénéficié du même enthousiasme chez les paysans. A l'issue d'une espèce de compétition engagée par le café et le cacao au tout début de l'expansion des cultures industrielles, c'est le café qui l'a emporté, pour devenir la seule exploitation la mieux acceptée de nos jours par les planteurs. Le cacao, longtemps et largement boudé par les planteurs, n'a été pris en compte que depuis ces dernières années.

Ce phénomène s'explique dans l'histoire agricole des villages concernés, par deux facteurs en l'occurrence fort dissuasifs : d'un côté, l'action déprédatrice des animaux qui appètent les fruits du cacaoyer et, de l'autre, l'exigence de la qualité et de la meilleure façon de séchage de la production de la part des maisons de commerce spécialisées dans l'achat du cacao.

Pour le premier facteur, comme on l'a dit ci-dessus, vers les années 40 et 50, les villages de Zahibo, Boboniossoko et Zahia, étaient encore perdus en pleine forêt où, aux alentours immédiats des lieux d'habitation, la faune animale était encore riche et abondante. La chasse au fusil n'était pas aussi développée que maintenant, seule capable d'éloigner ces animaux des zones d'activité humaine. Aussi, dès qu'une plantation de cacao atteignait sa phase

---

(1) Le village de Sahibo passe pour le plus gros planteur du cacao eu égard aux superficies mises en valeur puisque les étendues cacaoyères pour les autres villages sont les suivantes : Boboniossoko 25 hectares et Zahia 15 hectares.

de production, était-elle attaquée par les animaux. Les cabosses, dès les premières semaines de leur apparition, étaient détruites, tandis que celles qui réussissaient malgré tout à parvenir à maturité et à mûrir, devenaient automatiquement la proie irrésistible des écureuils et, surtout des singes (dont la tête de file est le chimpanzé) les plus grands prédateurs, dangereux à la fois pour le fruit et pour l'homme. Dans ce contexte, pour être en mesure de parvenir sans trop de perte à la phase d'exploitation des cabosses mûres, une plantation de cacao exigeait nécessairement à l'époque, une surveillance permanente dissuasive (mais combien risquée (1)) de la part du planteur et de sa famille. Ce travail de surveillance permanente étant particulièrement éprouvant, les toutes premières plantations de cacao réalisées par les rares planteurs résolus, furent à terme totalement abandonnées. D'autres planteurs ne purent alors tenter l'expérience.

Le deuxième facteur est tout autant important que peu encourageant pour les planteurs. Ceux-ci, à l'époque, très peu (ou pas du tout) au courant des méthodes de traitement susceptibles de donner une production de meilleure qualité, ont vu régulièrement leurs productions entières refusées et destinées à la destruction par les maisons de commerce, pour raison de 'mauvais séchage'. Ce dernier facteur ajouté au premier d'ordre écologique contribua à l'abandon des plantations de cacao par les planteurs qui se consacrèrent alors exclusivement à la culture du café.

Le retour, d'ailleurs par très massif au cacao, mais amorcé de façon progressive, date au plus tôt, pour les rares pionniers, des années 60 et, au plus tard, pour la grande majorité de petits planteurs des années 70.

Ce mouvement fut consécutif aux grands défrichements de la forêt ayant éloigné la faune prédatrice des zones d'intenses activités humaines, défrichements eux-mêmes consécutifs à l'arrivée massive d'"étrangers" à la région en quête de terres pour la culture du café et du cacao, servant ainsi d'exemple aux planteurs autochtones.

A cela, il faut ajouter l'action incitatrice et d'encadrement de la SATMACI d'abord sur les plantations villageoises individuelles, ensuite sur les plantations collectives appelées blocs culturels.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction du présent travail, le passage d'une agriculture utilisant des méthodes relevant plus de l'artisanat, à une politique des blocs mettant à contribution des méthodes et des techniques culturelles modernes, constitue un bond stratégique important pour ces planteurs. Il s'agit même d'une innovation qu'il s'agit maintenant d'analyser dans ses différents aspects avant de considérer les comportements que le projet suscitera chez ces planteurs.

(1) Il existe même à ce sujet d'anecdotes comiques que racontent bien volontiers les villageois, sur les affrontements qui opposaient couramment hommes et bêtes.

DEUXIEME PARTIE  
LES BLOCS CULTURAUX CACAoyERS

A - DE LA CACAoyERE TRADITIONNELLE A L'AVENEMENT DES BLOCS

- a) La politique de régénération cacaoyère
- b) La politique d'extension cacaoyère
- c) Les blocs cultureux cacaoyers
  - 1. Définition
  - 2. Structure fonctionnelle
    - 2.1. Infrastructure d'accompagnement
    - 2.2. Organismes et structure formelles d'encadrement
    - 2.3. Organe local de représentation et de participation
    - 2.4. Procédures de contact et conduite de l'information

B - ACTION ET MILIEU : A LA RECHERCHE DES OBJECTIFS

- a) Bloc cultural cacaoyer : objectifs de développement
- b) Le milieu villageois

## II. LES BLOCS CULTURAUX CACAoyERS

### A - De la cacaoyère traditionnelle à l'avènement des blocs

Depuis 1963, la politique ivoirienne de production cacaoyère est passée par deux stades d'évolution visant à l'abandon par les planteurs des méthodes culturelles archaïques jusque-là à l'oeuvre, dès lors qu'elles étaient rendues inadéquates par les exigences d'une cacaoculture plus rationnelle et plus productive. Ce sont d'une part, l'opération de régénération et de l'autre, l'opération d'extension cacaoyère qui conduisit la mise en place des blocs villageois.

#### a) La politique de régénération cacaoyère

L'opération de régénération vise à revivifier le verger cacaoyer dont la plus grande partie était déjà en passe de vieillir. C'est donc une opération dominée par les préoccupations d'amélioration des rendements et d'accroissement de la production.

L'opération a débuté en 1963. Elle consiste, avec un encadrement renforcé des planteurs, en entretien systématique des plantations : égourmandage, contrôle de l'ombrage et traitement anticapside avec force usage de lindane. Les plantations ainsi traitées virent leur rendement s'accroître de 340 kg à l'hectare à 650 ou 700 kg à l'hectare (1), avec un supplément d'accroissement prévisible, puisque l'estimation pour 1980 était de 750 kg à l'hectare.

L'action régénérative du verger cacaoyer s'est faite en deux temps. Dans un premier temps elle a porté sur 231 650 hectares. Mais onéreuse pour la SATMACI, elle a dû être abandonnée en 1973, tandis qu'en 1969 déjà une deuxième action de régénération était en cours.

L'opération de 1969 met à contribution des techniques d'intervention différentes. Elle s'appuie sur des populations de planteurs formant un groupement à vocation coopérative (G.V.C.) qu'on pourvoit en matériel de traitements : lindane, atomiseurs, essence etc. Mécaniciens, animateurs et vulgarisateurs d'origine villageoise sont formés pour assurer le moment venu, la relève des agents d'encadrement de la SATMACI.

---

(1) SATMACI : "Projet de développement agricole intégré pour la région du Centre-Ouest". Rapport préliminaire. Premier volume. Juillet 1977, p. 33.



Dans l'action de régénération, la plante est révalorisée et redynamisée. Elle est ainsi amenée à retrouver les conditions d'une meilleure production, comme l'indique dans les chiffres ci-dessous, les résultats successifs obtenus(1):

Tableau 7 : Accroissement de la production nationale

Années	Augmentations
1964-1965	+ 48 000 Tonnes
1969-1970	+ 36 000 "
1970-1971	+ 33 000 "

Mais, parallèlement à cette opération de régénération, fut mise en place une autre opération, dite opération d'extension.

#### b) La politique d'extension cacaoyère

L'opération d'extension s'est faite en deux tranches. La première tranche effectuée de 1971 à 1974 n'a été réalisée qu'à 64 %. Ce qui représente 33 760 hectares, 13 000 groupements précoopératifs, 30 000 planteurs.

La deuxième tranche, de 1975 à 1978, a prévu la mise en valeur de 75 190 hectares en 4 ans.

La politique d'extension se présente sous un double aspect : premièrement, comme une action sur le plan cacaoyer, elle vise à restructurer les plantations, à accroître les superficies cultivables grâce à des techniques novatrices. Deuxièmement, comme une politique de planteur.

Pour le premier aspect, cette politique coïncide avec la mise en exploitation de la nouvelle variété hybride cacaoyère mise en point par l'I.F.C.C.. On sait que le cacaoyer tout venant rentre en rapport seulement après 8 ans, pour une production moyenne de 300 kg à l'hectare en culture traditionnelle. Or le cacaoyer hybride de l'IFCC rentre en rapport après seulement 3 ans. Son rendement moyen à l'hectare est d'1 tonne et 1/2 (rendement station d'essai : 2 tonnes 1/2).

---

(1) Idem.

Considéré suivant son deuxième aspect, la politique d'extension vise un certain nombre d'objectifs sociaux. C'est un projet qui définit et propose de nouveaux comportements et rapports sociaux entre planteurs, l'acquisition d'une nouvelle mentalité, que rendent indispensables les exigences de coopération et d'entraide que l'on cherche expressément à susciter lors de la mise en route d'un bloc cultural cacaoyer.

Mais qu'est-ce donc un bloc cultural cacaoyer ?

### c) Les blocs culturels cacaoyers

#### 1. Définition

Un bloc cultural rassemble un certain nombre de caractéristiques techniques et associatives avec la mise en place de structures favorables d'encadrement et de contrôle en articulation avec les organes locaux de participation.

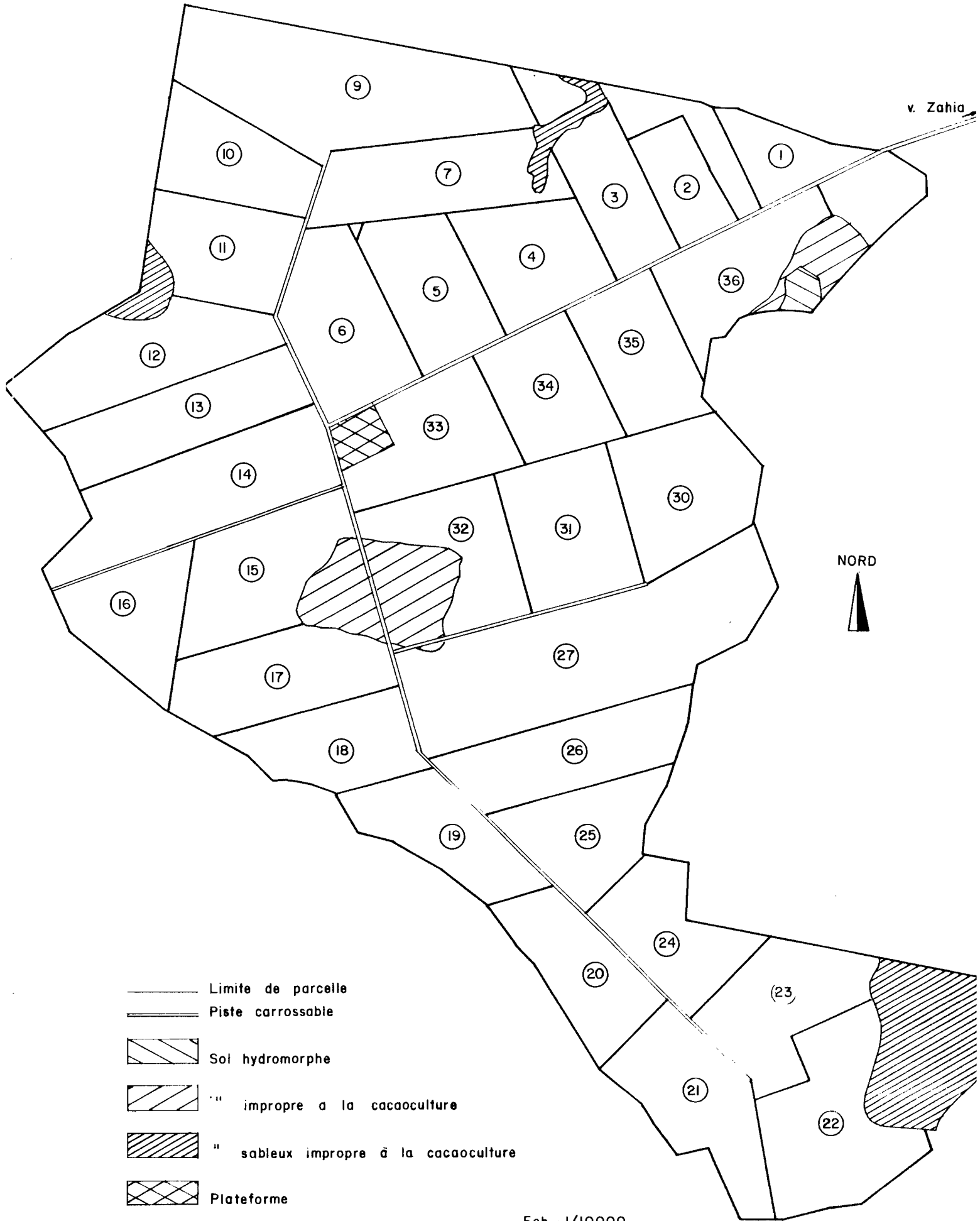
Du point de vue spatial, un bloc est un terrain d'un seul tenant couvrant une superficie d'au moins 150 hectares divisées en parcelles numérotées et mises en valeur par un groupe déterminé de planteurs (1).

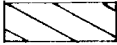
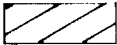


Le nombre de planteurs sur un bloc peut varier de même que le nombre de parcelles ou de superficies imparties à chaque planteur. Suivant le cas, un planteur peut mettre en valeur au minimum 3 hectares et au maximum 4 hectares.

Le choix du site pour l'aménagement d'un bloc cultural observe des exigences précises qu'il n'est toujours pas facile de satisfaire : il est recherché particulièrement de terres ne faisant pas partie de la zone de forêts dites classées et se situant pas trop loin de la zone d'habitation (soit, à 4 ou 5 kilomètres du village). Les terres faisant l'objet de conflits fonciers sont exclues de la sélection.

---

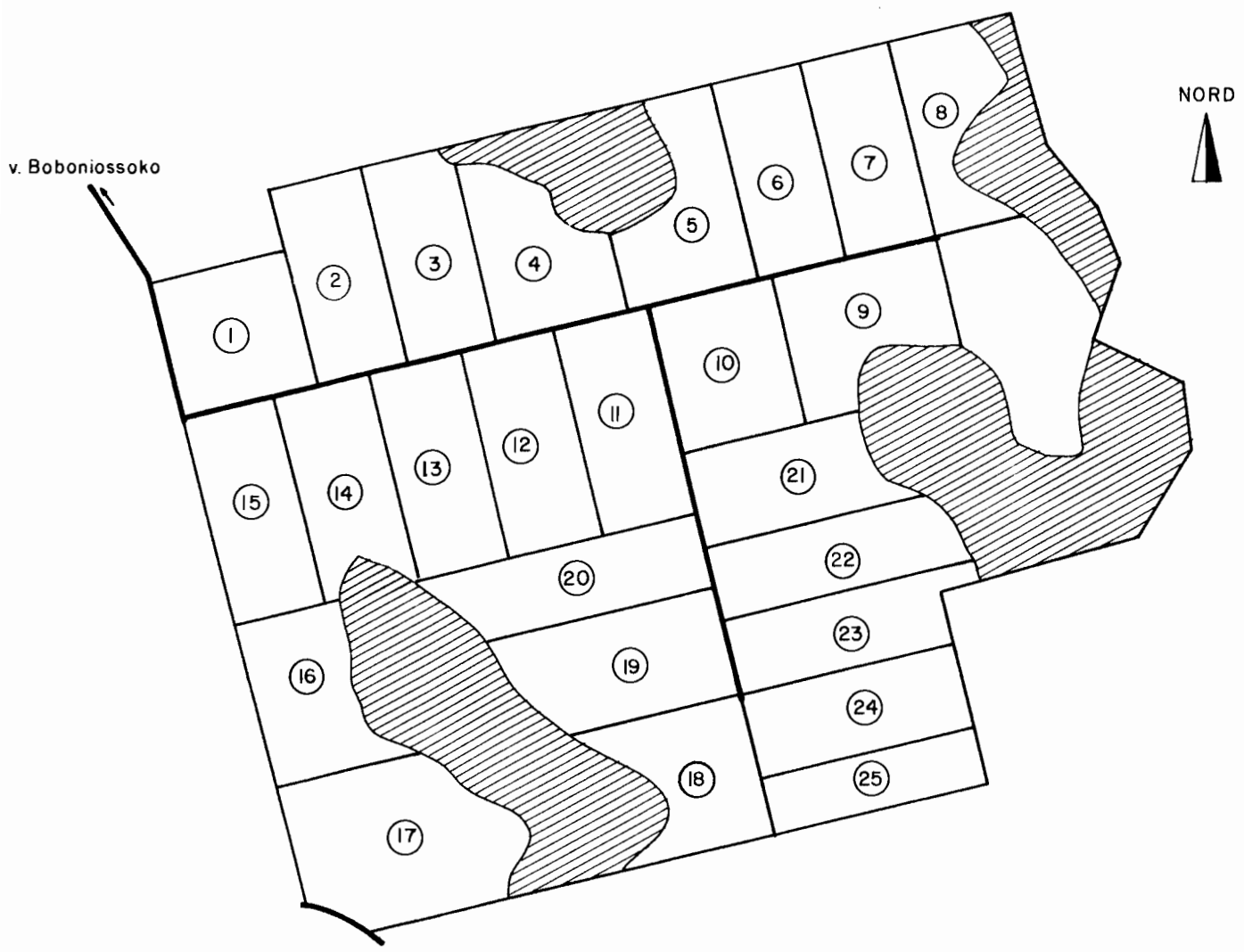
(1) Voir : CENAPEC-SATMACI : "Pourquoi devenir un planteur moderne de cacao".  
Lettre-leçon N° 22. Abidjan, mai 1975.






- Limite de parcelle
- Piste carrossable
-  Sol hydromorphe
-  " impropre a la cacaoculture
-  " sableux impropre à la cacaoculture
-  Plateforme

Ech. : 1/10000

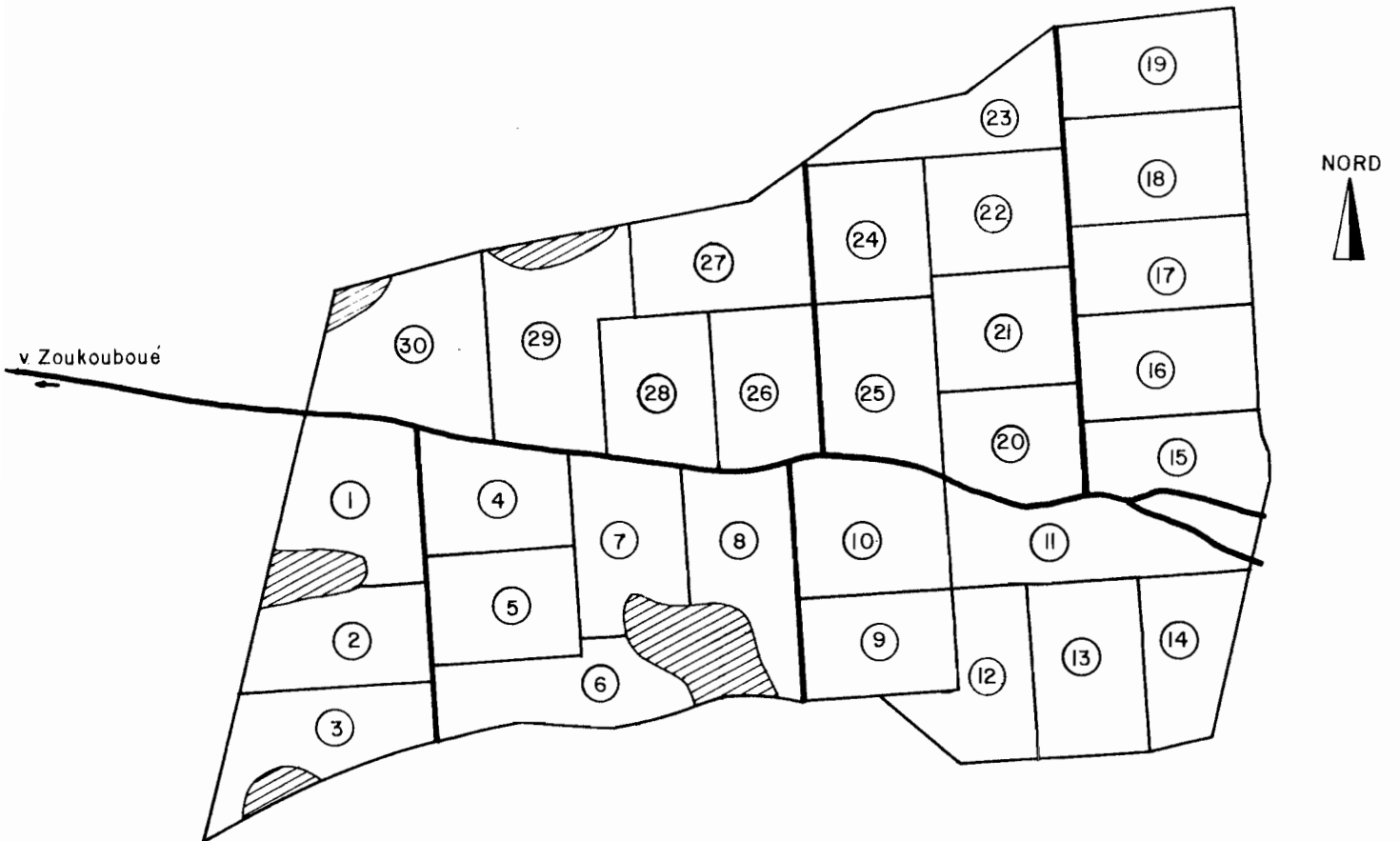
# PLAN PARCELLAIRE DU BLOC CACAOYER DE BOBONIOSSOKO






-  Piste carrossable
-  Limite de parcelle
-  Sol impropre a la cacaoculture (dalle, bas-fond)

Ech.: 1/10.000

# PLAN PARCELLAIRE DU BLOC CACAOYER DE ZAIBO



-  Piste carrossable
-  Limite de parcelle
-  Sol impropre à la cacaoculture (dalle, bas-fond ect...)

Ech.: 1/10000

## 2. Structure fonctionnelle

### 2.1. Infrastructure d'accompagnement

Après la réunion d'un nombre de planteurs jugé suffisant, la mise en place d'un bloc s'accompagne théoriquement (1) d'un certain nombre d'infrastructures dont le rôle est de faciliter les conditions de travail de planteurs. Ce sont :

- une piste d'accès à multiple usage et praticable par des engins motorisés, servant au désenclavement du bloc, à l'exploitation et à la desserte des parcelles, à l'approche et à l'évacuation des récoltes et des matériaux (plants, engrais, insecticides, eau etc.);
- un puits à l'intérieur même du bloc pour l'arrosage de pépinières et les traitements phytosanitaires des plantations. Ce puits pouvant servir également aux besoins ménagers des planteurs.

### 2.2. Organismes et structures formelles d'encadrement

La réalisation des blocs cultureux cacaoyers dans la région de Daloa a bénéficié d'une convention de financement par la Banque Mondiale (BIRD II). Mais sur le terrain c'est l'ONPR (ex-CNAPEC) (1) et la SATMACI à la suite d'une convention d'action concertée passée en 1965 qui, chacun dans sa spécialité, interviennent sur le terrain, après avoir animé ensemble les toutes premières réunions de contact, d'information et d'explication des aspects techniques et sociaux du programme.

Selon sa vocation, la SATMACI, assure l'application de techniques agronomiques et le suivi des opérations culturelles auprès des planteurs sur les groupements constitués. Mais, c'est elle qui a eu au préalable la charge pour la réalisation de certains équipements (voir ci-dessus) qui accompagnent la mise en place du bloc, en liaison avec les organismes compétents (MOTORAGRI, SODEPALM etc).

Le but de l'encadrement CNAPEC ou ONPR est l'éducation et la formation coopérative et d'organisation sociale du travail sur le groupement.

---

(1) Idem.

Ce programme ONPR-SATMACI de promotion des groupements de production cacaoyère a ainsi mis en place :

- cinq agents de coopération pour assurer l'encadrement technique sur la zone d'intervention du projet;
- un ingénieur agronome chargé de la conception et de la coordination des programmes d'actions coopératives dont l'exécution est à la charge des agents de terrain. Le rôle des agents de terrain consiste en :
  - des séances de sensibilisation et de motivation à l'aide de matériels audio-visuels
  - l'animation coopérative
  - l'éducation et la formation des coopérateurs sur le terrain
  - le suivi des groupements créés.

Dans chaque village (1) ayant accepté l'implantation d'un bloc réside un conseil rural (C.R.) qui est en rapport constant avec les planteurs du groupement et leur organe local de participation.

### 2.3. Organe local de représentation et de participation

L'action conjointe SATMACI-ONPR s'appuie sur une structure locale de représentation et de participation. Celle-ci se présente sous la forme d'un bureau ou d'un comité ayant pour base, l'ensemble des adhérents au programme et se composant comme suit :

- |                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| 1 - un président      | 3 - un secrétaire |
| 2 - un vice-président | 4 - un trésorier  |

La mise en place d'un tel organe répond au souci inhérent au programme bloc de "responsabiliser" les planteurs. En cela, il constitue une courroie de transmission des principes généraux du programme vers l'ensemble des planteurs du bloc, sans laquelle les planteurs auraient le sentiment d'être de simples exécutants des protocoles d'un projet lui-même considéré comme un simple élément exogène de perturbation auquel ils résisteraient.

Le défrichement de l'espace forestier retenu, la création des organes d'encadrement et de participation ne sont que l'aboutissement d'un processus qui s'initie, en plusieurs étapes par un contact plus large au niveau des sphères politico-administratives.

---

(1) Mais il peut résider dans un village du C.R. s'occupant de plusieurs groupements à la fois.

La politique d'intervention des organismes de promotion des blocs cultureux (ONPR-SATMACI) s'est faite suivant une méthodologie respectant une certaine structure pyramidale : avant d'arriver aux paysans, l'information transite par les instances politico-administratives de la sous-préfecture.

Il y a plusieurs phases :

La première phase est dite phase *d'information générale*. A cette occasion, l'information est portée au niveau le plus élevé des instances politiques et administratives locales. Sont donc visés :

- le Préfet,
- le Sous-préfet,
- les Députés de la région,
- les Secrétaires généraux du parti,
- les Chefs de canton,
- les Chefs de village,
- les responsables de services techniques associés directement ou indirectement à la réalisation du programme : BNDA (Banque Nationale pour le Développement Agricole), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Eaux et Forêts etc.

La deuxième phase est la phase de *motivation*. Se déroulant au niveau de la seule sous-préfecture, elle a pour but d'expliquer beaucoup plus en détail que cela n'a pu être fait à l'occasion de l'information générale, le programme d'extension, les différentes actions qui seront concrètement réalisées sur le terrain. Participent à cette réunion :

- le Sous-préfet
- le Secrétaire général du parti
- les Chefs de villages ou représentants des planteurs là où existe déjà un GVC
- les responsables des services techniques.

Ici, afin de susciter les adhésions, les points du programme sont présentés, commentés et discutés. On insiste plus particulièrement auprès des chefs de village ou auprès des groupes spécifiques des planteurs (GVC) - qui, à leur tour, porteront l'information à leur groupe d'origine en vue de recueillir les candidatures éventuelles qui seront communiquées à la sous-préfecture ou à la zone SATMACI en place. Intervient alors la phase III.



La phase III est une phase de contact direct avec les planteurs eux-mêmes, candidats à la réalisation d'un bloc. C'est une entreprise essentiellement d'action psychologique, nécessitant plusieurs séances de travail. Il s'agit maintenant moins d'informer (cela ayant été très largement fait) que de mettre l'accent sur les facteurs de motivation des planteurs : on met l'accent sur la stérilité des conditions de travail habituelles routinières du planteur villageois, sur l'absence d'encadrement et sur les difficultés de crédit que rencontre un planteur individuel. Primes d'incitations (60.000 francs) et autres avantages (amélioration de la productivité du travail et l'augmentation du revenu agricole) sont mis en avant.

La 4e étape qui survient par la suite est l'étape de concrétisation des données, c'est à dire, l'organisation et la réalisation du travail, après identification d'un site à bloc répondant aux caractéristiques et aux normes préalablement définies : nombre minimum d'adhérents, terrain non affecté par les litiges ou par le classement forestier, distance etc.

La présentation d'un bloc étant ainsi faite dans toutes ses dimensions techniques et d'organisation du travail, il convient maintenant, conformément à la méthode ci-dessus exposée, de dégager ses objectifs.

#### B - Action et milieu : à la recherche des objectifs

##### a) Bloc cultural cacaoyer : objectifs de développement

Le projet se veut un projet intégral. Aussi distingue-t-on deux ensembles d'objectifs qui, selon la logique qui lui est interne, se veulent complémentaires : d'une part des objectifs d'innovation proprement agronomiques et, de l'autre, des objectifs proprement sociaux.

D'abord, les objectifs agronomiques. Ceux-ci visent à la promotion des plantations villageoises modernes, comme cela a été retenu par le Ministère du Plan dont il conviendrait de rappeler les préoccupations. "Le Ministère du Plan mise sur une évolution rapide de la cacaoyère traditionnelle avec la réalisation de programmes de plantations de cacaoyères modernes d'hybrides

sélectionnés" (1). Pour cela, "il semble nécessaire de préconiser une action énergique susceptible d'aboutir dans l'immédiat à une augmentation sensible de la production. La solution envisagée consiste à une reprise vigoureuse des opérations de régénération de la cacaoyère entrant en production par un entretien meilleur des plantations : taille, égourmandage, toilette; intensification des traitements antiparasitaires, aide accrue aux planteurs : accroissement du volume des prêts de campagne (lindane, adomiseurs, essence) subventions partielles de produits et matériels de traitement, prévus à l'arrachage de vieilles cacaoyères qui constituent des foyers permanents de parasitisme" (2).

La réalisation de plantations modernes impliquent chez le planteur, l'apprentissage, la maîtrise et l'adoption définitive de pratiques culturales à la fois rigoureuses et contraignantes : mise en place et tenue régulière d'une pépinière à partir de plants sélectionnés, respect d'un calendrier agricole précis, aménagement du sol dans le strict respect d'un certain nombre de précautions (distance entre deux trouaisons, profondeur du trou etc). C'est la concentration de l'effort du planteur, effort dont la dispersion entre plusieurs petites plantations disséminées dans la nature et qui, pour être facteur de gaspillage de temps, ne pouvait être facteur de promotion et de développement de l'agriculture villageoise.

C'est ici que les objectifs sociaux rejoignent les objectifs agronomiques.

Les objectifs sociaux visent à la modification du comportement *individualiste* du planteur situé dans le cadre de la petite exploitation familiale.

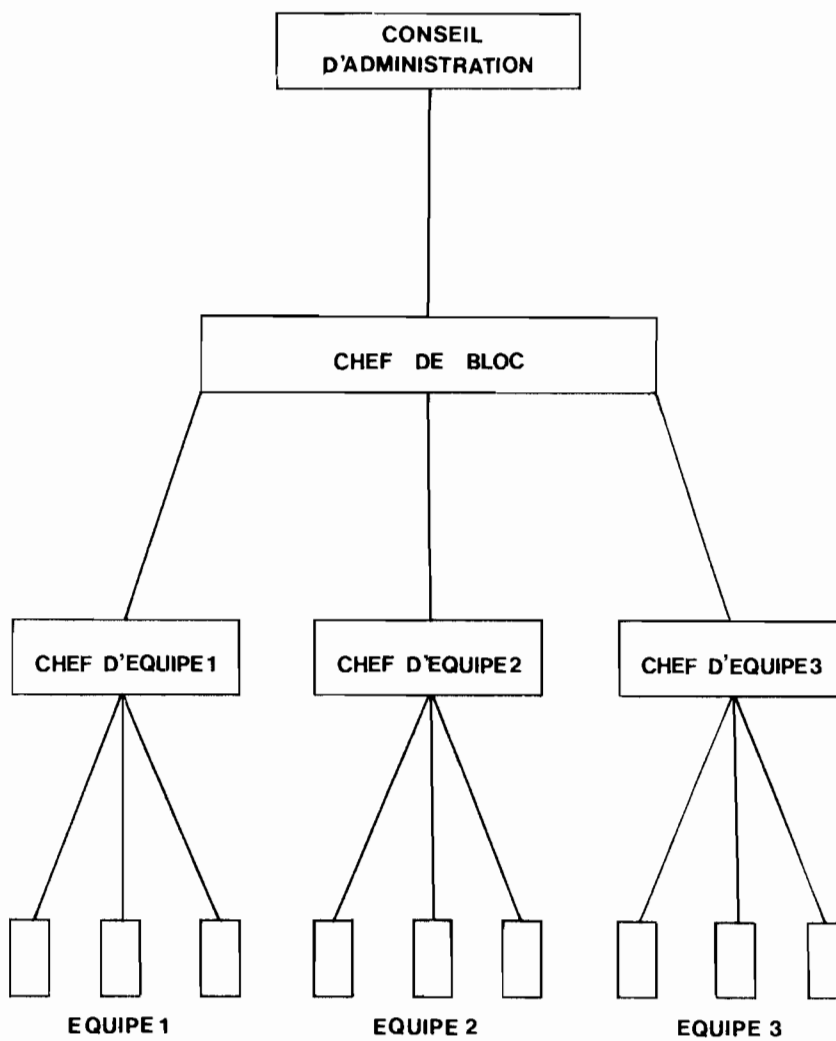
Par la juxtaposition des parcelles, le projet bloc suggère ou propose même de façon explicite, la rupture de ce comportement solitaire et individualiste, au profit d'un modèle nouveau d'organisation sociale du travail, fondé sur le sentiment de responsabilité collective, comme cela apparaît dans cet organigramme de travail page ci-après.

---

(1) SATMACI-Ministère de l'Agriculture : "Projet de développement agricole intégré pour la région du Centre-Ouest". Rapports préliminaires : premier volume, juillet 1977.

(2) Idem.

Fig.2: ORGANIGRAMME DE TRAVAIL SUR UN BLOC



La structure formelle de l'organisation des membres d'un groupement telle qu'elle a été proposée par l'encadrement est donc une structure pyramidale à quatre niveaux.

Au niveau I se situe le Conseil d'Administration (CA) du groupement dont le président nomme le chef de bloc (CB : niveau II). Le président du conseil d'administration est démocratiquement élu par tous les membres du bloc. Mais à plus d'un titre, cette élection s'impose parfois, puisqu'il s'agit d'un planteur dynamique ou généralement connu pour être "ouvert" au changement. Il est, comme celui du bloc de Zahia, à l'origine par le passé d'un certain nombre d'initiatives à vocation collective, ou comme celui de Zahibo, l'un des plus gros planteurs (si ce n'est le plus gros planteur) du village.

Si le rôle du président du conseil d'administration est de veiller à ce que les travaux du groupement se déroulent de manière conforme au calendrier agricole établi, celui du chef de bloc est d'être responsable des opérations techniques à l'oeuvre sur le bloc.

Au niveau III de la hiérarchie se situent les chefs d'équipes (CE) chargés de veiller à l'exécution des travaux, à l'assiduité des membres constitutifs des équipes de travail ( $E_1$ ,  $E_2$ ,  $E_3$ ).

La succession rigoureuse des tâches, les contraintes de calendrier ont rendu nécessaire la constitution d'une telle organisation, pierre d'achoppement de l'expression et de la manifestation actives de l'élan collectif.

Mais, il y a des objectifs moins explicites. Il a été indiqué dans les pages précédentes que, conformément à l'objectif d'action agronomique, il s'agissait de promouvoir une agriculture moderne. Mais qui dit "plantations modernes" dit "planteurs modernes". De ce point de vue, il s'agit, au stade pionnier actuel de l'exploitation des blocs, en attendant que les procédés introduits dans les villages manifestent à terme leur effet d'entraînement sur tous les planteurs et sur toutes les autres cultures, assurer l'émergence de villages élites ou de planteurs élites.

Car le projet apparaît comme une entreprise fortement sélective : au niveau des adhérents, on n'assiste pas à un mouvement général en raison de l'existence de certaines conditions exclusives. N'adhèrent au groupement que les planteurs acceptant évidemment de travailler suivant les normes établies à l'avance par le programme.

Lorsque cette sélection se fait au niveau de villages, on l'a déjà dit, elle repose sur le critère de la disponibilité forestière. Il est exclu les villages où le patrimoine forestier s'est profondément amenuisé. Il est également exclu ceux où la densité de la population est telle que la réalisation d'un bloc conduirait au rassemblement d'une multitude de miniterroirs dont la réquisition et l'exploitation collectives entraîneraient indubitablement des problèmes d'intérêts claniques inextricables. Le statut administratif de la forêt se présente aussi comme un facteur limitant.

Pour ces raisons, dans la sous-préfecture de Daloa qui comprend 112 localités, seulement 10 blocs (soit 321 planteurs exploitant une superficie totale de 1 064 hectares (1)) ont été réalisés.

Dans le tableau ci-dessous, on indique pour les villages enquêtés le nombre des membres des groupements par comparaison à la population totale.

Tableau 8 : Nombre d'adhérents au bloc et population totale du village

	P O P U L A T I O N		Nombre adhérents
	H	F	
ZAHIA	572	632	35
BOBONIOSSOKO	893	801	26
ZAHIBO	1 485	1 442	18

La sélection se fait donc également au niveau des adhésions individuelles. En effet, pour les individus, lorsque le nombre de candidats dépasse le nombre requis pour un bloc, la solution se fait en ne retenant que les premières candidatures s'étant acquittées de leur droit d'inscription d'un montant de 1 250 francs.

Le projet bloc est donc assez sélectif à tous les niveaux : département, préfecture et sous-préfecture, village. Un de ses objectifs est de favoriser l'apparition d'une "classe" de planteurs modernes devant exercer un effet de démonstration sur la grande majorité de petits planteurs routiniers et traditionnels.

(1) Document SATMACI. CENAPEC : "Intervention du CENAPEC pour les promotions des GVC de production cacaoyère. Projet BIRD II.

Pour conclure cette analyse de repérage des objectifs inhérents à l'opération bloc, on constate deux ensembles d'objectifs :

1°) en vue d'accroître la production cacaoyère; mettre en place des plantations de type moderne;

2°) assurer l'apparition d'un planteur moderne disposant de toutes les connaissances agronomiques les plus performantes, rompant avec la routine et l'individualisme villageois tout en étant porté au sein de son environnement social par un sentiment d'action collective et de solidarité.

#### b) Le milieu villageois

A la différence du projet de développement dont les objectifs sont facilement repérables par la simple lecture des différents thèmes de vulgarisation et de sensibilisation, le milieu social paysan, choisi comme objet de développement est moins translucide. Mais, on peut partir de la constatation que l'Univers paysan ou villageois n'est plus aussi profondément traditionnel (c'est-à-dire profondément respectueux des valeurs ancestrales). Et, le choc des facteurs extérieurs de déstabilisation des structures sociales n'ont tout au plus abouti qu'à des formations mues plutôt par une logique d'ambivalence et de contradictions.

Cette situation s'illustre par exemple dans les modifications progressives du statut de la terre. Jadis, propriété de la communauté familiale dont la pérennité était garantie par son inaccessibilité devient aujourd'hui l'objet d'une intense activité mercantile dans les régions forestières. L'ouverture au monde extérieur des entités communautaires jadis exclusivement auto-subsistantes et repliées sur elles-mêmes et le développement des cultures de rente insèrent ces communautés dans un système d'échanges élargis créant chez elles de nouvelles gammes de besoins et d'ambitions : argent, confort, matériel, volonté d'insertion du groupe familial (restreint) dans les divers circuits et modèles de consommation modernistes malgré un certain degré de résistance manifeste d'un certain nombre de valeurs dites traditionnelles observables par ailleurs.

A partir de cette situation d'ambivalence et de contradiction interne au système social paysan bété, on peut considérer : d'une part, un système de référents traditionnels qui pourraient encore être à l'œuvre dans le fonctionnement de la communauté (attitudes sur la question matrimoniale, le sentiment

d'identité, de communauté et d'appartenance au groupe, la recherche de la sécurité générale ou du prestige du groupe etc.). Et de l'autre un système de référents additionnels situant le paysan dans le mouvement des transformations sociales globales où s'enracinent de nouvelles formes de motivations, de besoins et d'aspirations (type de stabilité et d'efficacité recherchée, modèle de consommation, activités agricoles modernes, projets personnels ou communautaires dans ce domaine).

A la lumière des tendances observables sur le terrain tenant à ces deux sous-systèmes de référence, neuf objectifs ont été retenus qu'il s'agit maintenant d'explicitier.

D'abord les attitudes dominés par des référents traditionnels.

-- *Avoir plusieurs épouses* : la société bété est une société polyginique (1). La polyginie était autrefois un critère de considération, de richesse et de prestige si bien que "il n'est pas exagéré d'affirmer que les Bété du sexe masculin sont obnubilés par cette idée fixe : se procurer des femmes à n'importe quel prix, pour eux-mêmes, pour leurs enfants, pour les jeunes hommes de leur famille ou de leur lignage" (2). La femme a toujours assumé dans cette société une place prépondérante au niveau de la vie agricole parce qu'elle était garante de la création et du maintien d'une suffisance alimentaire. Avec l'avènement des cultures d'exportation, sa contribution dans le développement des exploitations familiales n'a fait que s'affirmer de plus en plus.

---

(1) Dans une étude datant de 1956, A. KOB BEN notait ceci que dans la tradition bété, "n'avoir qu'une femme c'est n'en avoir aucune" et, "plus un Bété a de femmes, plus sa situation sociale est élevée". Pour justifier la polygamie le Bété raisonne comme suit : "Si votre seule femme est absente, qui préparera et travaillera pour vous ? Si vous avez des hôtes vous ne pouvez les recevoir convenablement et vous perdez toute considération etc. Voir : A. KOB BEN : "Le planteur noir". Etudes éburnéennes - IFAN, Côte d'Ivoire, 1956, pp. 123 à 129.

(2) Henri RAULIN : Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire. Fascicule 3. "Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et de Daloa". ORSTOM Paris 1957; pp. 97-98. Ce même auteur devait ajouter : "Il semble bien établi que le prestige social chez les Bété tient au nombre de femmes que l'on peut acquérir".

Mais, face d'une part au récul relatif de la tendance à l'accumulation des épouses pour des raisons liées à l'évolution des moeurs, et de l'autre face à la perception de plus en plus nette que les paysans ont du rôle de la femme en tant que partenaire privilégiée et indispensable pour le développement des cultures modernes, dans quelle perspective se situe l'homme face à cette question contradictoire ?

- *Assurer la sécurité de ses épouses*. Cette question vient en appendice à la précédente. Elle est une variable de renforcement de la première attitude : le rapport de travail mari-épouse peut être un élément favorable ou défavorable pour une personne désirant accroître le nombre de ses épouses. "Entretenir" son (ou ses) épouse (s), c'est pour un mari consentir au partage du bénéfice du travail avec sa femme à chaque traite, c'est entretenir avec elle une parité équitable (1).

- *"Rechercher le prestige familial"* (famille élargie). Il s'agit de déterminer l'attitude des planteurs par rapport à certaines valeurs, jadis particulièrement motivantes : l'honneur, le prestige du lignage, l'"amour propre" familial.

- *"Rechercher le prestige du village"* : le village Bété demeure une entité politique, économique et sociale quasi autonome et ayant parfois son histoire propre. C'est en s'identifiant à son village qui, à l'occasion peut être un clan totémique que les membres de la communauté se singularisent par rapport à d'autres communautés villageoises.

Cette question donnera la mesure des attitudes face à des activités qui, allant au-delà de motivations individualistes, impliquent ou cherchent à susciter un réel élan communautaire, sur la base de l'appartenance au groupe lignager.

---

(1) Ou : *"le mari doit assistance et protection à sa femme. Il doit lui fournir ce qui est nécessaire aux besoins de la vie..."* cf. E. DUNGLAS : *Dans la forêt de Côte d'Ivoire : coutumes et moeurs des Bété*. Larose. Paris 1939, p. 31. Cet état de choses est d'autant plus important que la stabilité matrimoniale en dépend. Le rapport contradictoire entre le mari et son (ou ses) épouse (s) conditionne l'objectif de développement d'une activité agricole importante du mari. C'est pourquoi nous pouvons prendre à notre compte l'hypothèse exprimée par J.P. DOZON dans l'un de ses travaux, à savoir : "... l'économie de plantation a rendu plus aigus les rapports hommes-femmes; non seulement les épouses effectuent les traditionnels travaux agricoles et domestiques, mais en outre, elles ont une part importante dans le procès de production des cultures industrielles (...) ce qui (...) leur donne des journées de travail de plus de 10 heures. Cet état de choses peut parfaitement durer à condition que le mari paye, achète des pagnes, fasse des cadeaux à sa belle famille, etc... Si tel n'est pas le cas, le lien conjugal ne dure pas..." op. cité p. 65.



Pour les référents au système de motivations s'inscrivant dans le cadre des changements sociaux en cours, il a été retenu :

- *Devenir gros planteur* : le développement de nouveaux besoins consécutifs à l'insertion du paysan dans un circuit d'échanges et de consommation élargis, mais aussi la persistance des besoins de type traditionnel (dot, autres prestations ostentatoires) démontrent au paysan l'intérêt d'être "gros planteur".

- *Investir dans les activités modernes* : certains planteurs trouveront par hasard dans l'investissement à l'extérieur (commerce, transport urbain, terrains urbains à bâtir etc) un moyen de garantir un accroissement de revenu permanent.

- *Se construire une maison en "dur"* : critère de réussite au village, la possession d'une "maison en dur" l'est par excellence. En vertu de sa pérennité, la maison réunit tous les attributs de sécurité familiale et d'efficacité. Recherchée pour cette raison qu'elle contribue au reclassement et à la redéfinition des statuts sociaux et des conditions de prestige et d'évaluation, la maison en "dur" est souvent le résultat d'une activité agricole réussie, si ce n'est pour un planteur, la matérialisation de l'aide qu'un de ses fils travaillant en ville lui octroie. D'où l'objectif suivant :

- *Assurer l'avenir de ses enfants* : non seulement sur le plan de la succession, mais surtout sur le plan de la réussite scolaire. Cet objectif est très fondamental en vertu de la signification d'investissement que prend la scolarisation des enfants dans les sociétés villageoises. La scolarisation des enfants et leur réussite dans ce domaine constituent dans les familles, un facteur de prestige et d'estime sans compter le bénéfice de la sécurité matérielle que les parents peuvent en tirer...

- *Rechercher la coopération et l'entraide avec les autres planteurs.* L'agriculture paysanne des cultures d'exportations a toujours consisté en petites exploitations familiales. C'est le lieu où la notion de propriété personnelle et d'effort personnel à y engager l'emportent sur les raisons communautaires. Mais la volonté de réussite peut-elle engager les planteurs dans des activités de solidarité villageoise, au nom des anciennes notions coercitives d'appartenance à un groupe d'intérêts communs dans la mesure où ces activités sont présentées comme la voie de la réussite ?

La caractéristique de toutes ces questions est de tenter de mettre à jour au sein de la population enquêtée des attitudes individualistes et des attitudes d'intérêt collectif. Les questions ont été soumises à 70 planteurs, tous membres des groupements des trois villages enquêtés. Il s'agissait de

regrouper les réponses dans trois rubriques, selon que les objectifs retenus paraîtraient soit prioritaires, soit secondaires ou sans importance, aux planteurs. Les réponses alors obtenues ont été consignées dans le tableau ci-dessous, en termes de pourcentage.

Tableau 9 : Gamme d'objectifs paysans

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Avoir plusieurs épouses	Assurer la sécurité de ses épouses	Rechercher le prestige familial	Rechercher le prestige du village	Devenir gros planteur	Investir dans les activités modernes	Se construire une maison "en dur"	Assurer l'avenir de ses enfants	Rechercher la coopération et l'entraide au village
Prioritaire	42,85	42,85	21,42	7,14	54,14	7,14	71,42	100,0	27,14
Secondaire	42,85	24,28	28,57	21,42	28,57	35,71	14,28	-	21,42
Sans importance	14,28	32,85	50,00	57,14	14,28	57,14	14,28	-	51,42

Quels enseignements peut-on tirer de cette situation d'ensemble ?

D'abord, la constitution de familles polyginiques demeure ici une préoccupation importante puisque seulement 14,28 % des personnes interrogées considèrent cet objectif sans importance. Pour la majorité des personnes interrogées ayant donné des réponses positives à ce sujet (80 % au moins, prioritaires ou secondaires), cet objectif semble aller de pair avec l'obligation dans laquelle elles se situent de subvenir aux besoins de leurs épouses (42 %).

"Assurer l'avenir de sa descendance (scolarité, santé, succession peut-être) demeure un objectif primordial (100 %), de même que le désir de posséder une maison en dur (71,42 %).

La maison en dur, on l'a déjà dit, est chez le planteur une marque incontestable de réussite. C'est l'aspiration au modèle de stabilité et de consommation modernistes.

Toutefois, cette aspiration à la modernité ne poussera pas les planteurs à se projeter hors de leur milieu, (57,14) par le transfert d'investissements dans des activités modernes lucratives qui ne retiennent ici que 7,14 % des réponses-prioritaires.

Aspirer au statut de gros planteur réunit plus de la majorité des enquêtés (57,14 %). C'est un objectif instrumental qui conditionne la réalisation de tous les autres : les paysans ont conscience des avantages liés au fait d'être gros producteur de cacao ou de café. Cependant, les 28,57 % de réponses qui traitent cet objectif comme secondaire apparaissent comme une proportion non négligeable.

Les données indiquent comment apparaissent dans toute leur force, les attitudes de tendance individualiste; signifiant dans quelles conditions les paysans entendent conduire leurs actions destinées à satisfaire leurs différentes aspirations, rendant ainsi compréhensibles les taux décrivant les attitudes d'opposition et de tendance communautaire : prestige du village 7,14 % de réponses favorables contre 57,14 % de réponses non favorables; prestige de la famille 21 % contre 50 % et enfin, la recherche de la coopération et de l'entraide 27,14 % contre 51,42 %.

Au total donc, il y a prédominance des attitudes individualistes par rapport aux attitudes d'intégration collective : plus on descend d'un groupe d'intérêt plus vaste (village, famille élargie) à l'entité social aussi réduite que le "zoa" (un homme, ses femmes et ses enfants) plus on assiste au rétrécissement de l'engagement collectif et à l'affirmation de l'engagement individualiste.

Mais les taux globaux et les tendances qu'ils traduisent ne font pas apparaître la situation particulière de chaque village, hormis les attitudes manifestement partagées par tous concernant les enfants, la maison en "dur" pour lesquels les taux respectifs sont pour les trois villages : Zahia, 100 % et 75 %; Zahibo, 100 % et 80 %; Boboniossoko, 100 % et 100 %, comme cela peut se lire dans les tableaux ci-dessous

Tableau fig. 9a : Zahia

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Prioritaire	35,00	-	100,00	75,00	25,00	10,00	10,00	5,00	30,00
Secondaire	50,00	40,00	-	15,00	60,00	5,00	70,00	25,00	20,00
Sans importance	23,33	23,33	-	36,66	23,33	26,66	46,66	83,33	76,66

Tableau fig. 9b : Zahibo

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Prioritaire	43,33	50,00	1,00	50	66,66	6,66	26,66	6,66	10,50
Secondaire	33,33	26,66	-	13,33	10,00	66,66	26,66	10,00	13,33
Sans importance	23,33	23,33	-	36,66	23,33	26,66	46,66	83,33	76,66

Tableau fig. 9c : Boboniossoko

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Prioritaire	50,00	75,00	100	100	75,00	5,00	25,00	10,00	10,00
Secondaire	50,00	5,00	-	-	25,00	20,00	30,00	35,00	35,00
Sans importance	-	20,00	-	-	-	75,00	45,00	55,00	15,00

L'observation des données ainsi établies en fonction des villages, fait apparaître trois taux significatifs relatifs : premièrement à l'ambition de devenir gros planteur, deuxièmement à la question d'entraide et de coopération entre les planteurs du village, puis troisièmement, à l'attitude sur la constitution de famille polyginique.

Pour la première question, à Zahia, on enrégistre 25 % de réponses prioritaires. C'est à la fois peu et beaucoup. Peu, au regard des réponses estimant cet objectif secondaire (60 %) et beaucoup, dans la mesure où cette proportion est comparable aux taux obtenus sur la même question dans les deux autres villages : 66,66 % à Zahibo et 75 % à Boboniossoko.

Cette apparente absence de motivation chez les planteurs de Zahia n'est que l'expression d'un certain scepticisme de la part de ces planteurs : confrontés à l'amenuisement et à la dégradation de leur patrimoine foncier à la suite d'une intense activité de vente de terres à plantations, ils se rendent

compte que toute aspiration à devenir gros planteur ne peut être que vaine. Ce qui n'est pas le cas pour les villages de Boboniossoko et de Zahibo où l'on rencontre les plus gros planteurs individuels dans des exploitations hors bloc, et où, malgré l'hypothèque qui pèse sur la réserve forestière, les terres ne sont pas encore parvenues au stade d'une colonisation intense.

Pour la deuxième question, à savoir la coopération et l'entraide, les taux les plus significatifs concernent les réponses négatives : à Zahia (50 %) et à Zahibo (76,66 %) on verra plus loin comment cette attitude s'illustre sur le terrain dans le cadre de l'exploitation des blocs. Pour l'instant il suffit de souligner dans le cas particulier de Zahibo qu'il s'agit là de l'influence des clivages familiaux fortement prononcés dans ce village.

Pour la troisième question enfin, à savoir l'attitude face à la constitution de familles polyginiques on observe la même dichotomie que dans le premier cas. Des trois villages enquêtés, Zahia est le village le moins favorable à la polyginie puisque sur les 32 personnes interrogées appartenant au groupement, il n'y a que 7 personnes ayant au moins 2 épouses ou au plus trois épouses. Tandis qu'on dénombre 17 personnes ayant au plus 1 femme et huit célibataires.

A Zahibo et à Boboniossoko plus de la moitié des planteurs interrogés a au moins deux épouses et, au plus 8 épouses (comme à Zahibo) ou 5 épouses (comme à Boboniossoko). Ces deux populations mises ensemble, on ne dénombre que six célibataires sur 42 qui sont soit jeunes (21 ans) soit assez âgés (50 ans).

L'attitude favorable à la constitution de plusieurs épouses semble fonction de la perception que les planteurs ont de la relation entre ce fait et la réussite agricole (devenir gros planteur par exemple). C'est le cas à Zahibo où une espèce de leader, un planteur ayant huit épouses et propriétaire de 65 hectares de café et de cacao peut paraître aux yeux des autres planteurs, un modèle d'unité de production à copier (1).

Mais dans tous les villages il y a un parallèle entre situation matrimoniale et taille des exploitations.

---

(1) Il est vrai que ce planteur dispose en plus de la force de travail de ses 8 épouses d'une douzaine au moins de manoeuvres permanents.

A Zahia, on dénombre 7 personnes ayant au moins deux épouses et au plus trois, exploitant une superficie totale de 33,5 hectares plantées en café et en cacao, soit en moyenne 4,78 hectares par famille polyginique. Le nombre de planteurs ayant au plus une épouse ou célibataires s'élève à 25, exploitant une superficie totale de 84 hectares plantées en café et en cacao. Soit en moyenne 3,36 hectares par famille d'une épouse seule ou par ménage célibataire.

A Zahibo, ce rapport est beaucoup plus manifeste. On compte en effet neuf planteurs ayant au moins 2 épouses ou au plus 8 épouses exploitant 115,5 hectares, soit en moyenne 12,83 hectares par famille polyginique. Les familles d'au plus une épouse ou célibataires sont au nombre de huit, cultivant du café et du cacao sur 18,5 hectares. Soit en moyenne 2,31 hectares par famille célibataire ou d'une épouse seule.

A Boboniossoko enfin, on dénombre 12 planteurs ayant au moins deux épouses et au plus trois épouses exploitant 23,5 hectares en café et en cacao, soit en moyenne 4,07 hectares par famille polyginique. Le nombre de personnes célibataires ou ayant au plus une épouse, s'élève à 25 qui exploite une superficie totale en café et en cacao de 50 hectares. Soit en moyenne, 2 hectares par célibataire ou par famille à une épouse seule.

L'objectif de concentration matrimoniale n'est donc pas pour le planteur une option gratuite et indépendante. Il est en relation directe avec la taille des exploitations et donc avec le devenir économique général du planteur : il conditionne toutes les autres tendances exprimées concernant l'amélioration de la situation économique et sociale individuelle (maison, avenir des enfants, devenir gros planteur etc) par contraste avec tout ce qui a trait à l'attitude d'intérêt collectif : (village, famille élargie, entraide et solidarité entre planteurs).

Pour résumer cet inventaire d'objectifs (bloc-milieu villageois) on peut noter que les planteurs interrogés aspirent à s'insérer de plus en plus dans l'exploitation du café et du cacao dans la perspective de devenir de gros planteurs, statut qui leur permettra d'améliorer leur situation économique et sociale. Mais cette attitude loin de s'enraciner dans un référentiel traditionnel d'identité communautaire ou d'intérêts de groupe avec tout ce que cela peut impliquer au niveau de l'action, repose au contraire sur la personnalisation et l'individualisme familial.

Quant à l'univers d'objectifs du projet bloc, comme on l'a indiqué dans les pages précédentes, il se ramène pour ces planteurs à un double choix, choix entre d'une part, le principe d'un travail sur bloc impliquant pour eux l'apprentissage de techniques culturales plus performantes qu'exige une plantation cacaoyère moderne et, de l'autre un schéma d'organisation sociale du travail basée sur l'entraide et la solidarité.

C'est sur la base de cette analyse que nous allons considérer à présent le processus de mise en valeur des blocs et les stratégies particulières qui y sont à l'oeuvre.

TROISIEME PARTIE  
DE LA STRATEGIE FORMELLE EXOGENE DE DEVELOPPEMENT  
AUX STRATEGIES ENDOGENES DES PLANTEURS

A - LES PHASES CULTURALES : CARACTERISTIQUES ET IMPACT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- a) Les différentes phases culturelles
- b) Contraintes inhérentes aux phases culturelles
  - 1. Les pépinières
  - 2. Le défrichement
  - 3. L'abattage
  - 4. Le piquetage
  - 5. La trouaison
  - 6. La mise en terre
  - 7. L'entretien courant des parcelles

B - LES DIFFERENTS FACTEURS SOCIAUX ET D'ORGANISATION ET LEUR INFLUENCE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL COLLECTIF

- a) Facteurs inhérents au projet et au système d'encadrement
- b) Tradition et idéologie des planteurs sur leurs propres pratiques sur les blocs
  - 1. Gadé, Gbadjéi ou ban, ou les conditions sociales de l'entraide dans la communauté traditionnelle bété
  - 2. Les planteurs face à leurs propres pratiques

C - L'EMERGENCE DE STRATEGIES INDIVIDUALISTES-COMPETITIVISTES ET LEURS CONSEQUENCES SUR L'EVOLUTION DES BLOCS

- a) La dynamique de compétition
- b) Rôle de la main-d'oeuvre familiale restreinte
- c) Evolution des blocs
  - 1. Remarques sur les tableaux
  - 2. Les causes de discrimination
- d) Conclusion partielle



D - ADOPTION DE LA CULTURE DU CACAO : FACTEURS DE MOTIVATION

- a) Les avantages d'opportunité liés à la cacaoculture
  - 1. L'hybride IFCC
  - 2. Les avantages de travail et de la pérennité d'une plantation cacaoyère
  - 3. Le prix d'achat du cacao au producteur
  
- b) L'environnement : problèmes fonciers et facteurs migratoires : exemple de Zahia
  - 1. La question foncière
    - 1.1. Autrefois
    - 1.2. Aujourd'hui
  - 2. La colonisation foncière allochtone
    - 2.1. Diversité allochtone
    - 2.2. Stratégie d'installation
    - 2.3. Dynamique allochtone sur le front agricole
  - 3. Problème foncier et adhésion au bloc

### III. DE LA STRATEGIE FORMELLE EXOGENE DE DEVELOPPEMENT AUX STRATEGIES ENDOGENES DES PLANTEURS

Le projet bloc cacaoyer demeure pour les paysans concernés un cadre d'apprentissage des techniques nouvelles agronomiques en même temps qu'une expérience d'adaptation à des contraintes de travail sans lesquelles tout le programme serait voué à l'échec.

Afin de susciter chez les planteurs une dynamique collective dans le travail, il a été conçu des structures de participation et d'encadrement. Nous l'appelons stratégie formelle de l'organisation de développement vis-à-vis de laquelle les planteurs du groupement réagiront d'une façon ou d'une autre. A ce niveau dans les trois villages enquêtés, on observe une stratégie paysanne informelle qui ne recoupe pas toujours les préoccupations d'organisation de l'encadrement.

Nous allons donc analyser dans un premier temps de quelle manière s'instaure les ruptures observables dans la dynamique et quelles contraintes y jouent avec les conséquences que cela peut induire sur l'évolution des blocs et dans un second temps, les différents facteurs de motivation rentrant dans l'explication de l'alternative retenue par les paysans.

A - Les phases culturelles : caractéristiques et leur impact sur l'organisation du travail

a) Les différentes phases culturelles

L'exploitation d'un bloc comporte différentes tâches opérationnelles. Ce sont :

- la mise en place et l'entretien des pépinières
- le défrichage de la forêt à bloc
- l'abattage - endainage
- le piquetage (confection et installation des piquets)
- la trouaison
- la mise en terre
- l'entretien des parcelles (désherbage et traitement porté du végétal en croissance ou en production).

Les caractéristiques propres à chacune de ces phases conditionnent le processus social de l'organisation collective du travail, les unes se présentant plus favorables à cette organisation et les autres moins.

## b) Contraintes inhérentes aux phases culturales

### 1. Les pépinières

Le travail des pépinières commence en principe à la fin du mois d'août. Les jeunes plants sont constitués à partir des fèves des cabosses que la SATMACI met à la disposition des membres du groupement. Le travail comporte :

- l'installation des ombrières
- le remplissage des sachets
- le semis
- l'arrosage et le traitement des jeunes pousses.

En raison de sa délicatesse, le travail des pépinières est l'une des phases les plus capitales de la mise en route d'un bloc : les seuls semis recommandés sont ceux obtenus à partir des hybrides livrés par la SATMACI; l'arrosage et le traitement réguliers des jeunes pousses, le contrôle de l'ombrage conditionnent l'obtention d'une pépinière saine.

Le travail des pépinières paraît assez favorable à une répartition des tâches par équipes (1) intervenant à tour de rôle. Sur les groupements, les planteurs s'y sont essayés. Mais à l'expérience, les équipes de travail constituées se désorganisèrent quelque temps après.

Le premier élément de désorganisation est le problème de l'eau. Dans certain cas en effet, comme à Zahia le puits promis par l'organisme de développement et devant être réalisé sur le lieu même du bloc n'a jamais été réalisé à ce jour (2). Mais dans le cas où le puits est réalisé, le travail d'équipes se déroule dans des conditions assez bonne comme à Boboniosoko. Mais même ici, les groupes de six personnes constituées se disloquent très vite et il faut alors compter sur quelques bonnes volontés pour que le travail imparti au groupe soit réalisé.

---

(1) Voir : CENAPEC-SATMACI : "organisation moderne du travail sur les blocs cacaoyers". Lettre - leçon n° 26, août 1976; p. 3.

(2) Il s'agit du tout début du démarrage du bloc de ce village. Maintenant, le bloc de Zahia dispose d'un puits obtenu 2 ans après l'ouverture du bloc.

## 2. Le défrichement

Le défrichement débute quelque temps après l'installation des pépinières. Il ne pose pas les mêmes problèmes techniques rencontrés lors de l'opération précédente des pépinières. De plus, le travail a pu être effectué de façon collective lors du défrichement de la toute première tranche de la forêt destinée au bloc. Mais, cette tranche devait être débitée en petites parcelles annuelles d'un hectare par planteur, ce qui créa une situation nouvelle qui se maintiendra au cours des autres travaux de mise en valeur du bloc les années suivantes, lors du défrichement des portions additives (1) le travail ne put bénéficier de l'élan de solidarité constaté lors des premiers travaux de défrichement de la première année. Il en sera toujours ainsi pour les opérations suivantes.

## 3. L'abattage

L'abattage consiste, à l'aide de tronçonneuses (si le groupement a été pourvu en ce matériel) ou à l'aide de haches, à l'élimination de très gros arbres.

Cette opération n'a pas bénéficié, non plus du travail collectif. Chaque planteur abat seul (quitte à se faire aider des manoeuvres) les arbres sur sa parcelle et refuse même de participer à un abattage collectif : "on ne saurait contrôler la chute des arbres, on risquerait de se blesser voire de se tuer les uns les autres" disent les planteurs.

## 4. Le piquetage

Les piquets sont confectionnés parallèlement à l'opération d'abattage. Leur installation dure trois mois (février, mars, avril). Celle-ci présente des difficultés techniques qui déroutent parfois les planteurs lesquels, de leur propre aveu, affirment avoir besoin à ce moment-là, de plus d'aide et de plus d'encadrement de la part des agents de la SATMACI. Il y a des dimensions et des distances de rigueur à respecter : entre chaque piquet planté en ligne droite, il doit y avoir 2 m 50 et entre chaque ligne, 3 mètres.

---

(1) Le travail d'une parcelle dure de 3 à 4 ans, en raison d'un hectare par planteur et par an.

## 5. La trouaison

C'est l'opération d'aménagement de trous standards devant accueillir les pousses récoltées dans les pépinières. C'est le travail le plus redouté par les planteurs : cela vous donne du "vertige" disent-ils. Là aussi, les planteurs affirment avoir besoin de plus d'aide et de plus d'encadrement de la part de la SATMACI.

Si ce travail est réputé présenter plus de difficultés, cela tient sans doute moins aux précautions techniques que les planteurs assimilent d'ailleurs très vite grâce à une instrumentation simple (1) qu'aux conditions physiques (accroupissement prolongé) du labeur et à l'ensoleillement auquel se soumet le planteur. A ce titre, le travail de la trouaison est comparable à celui de la mise en terre des plants issus de la pépinière.

## 6. La mise en terre

La mise en terre des jeunes pousses est le fait de chaque planteur aidé par sa famille (épouses essentiellement) et recourant, dans la mesure du possible, à l'aide de quelques manoeuvres. La non observation de certaines précautions techniques élémentaires porte un grave préjudice à la plante.

## 7. L'entretien courant des parcelles

L'entretien courant des parcelles, les travaux de désherbage et de traitements divers assurent à la plante une croissance saine : traitements contre les chenilles, traitements contre les capsides, égourmandage, contrôle de l'ombrage etc. Certains de ces travaux, notamment ceux relatifs aux traitements anticapsides devaient être effectués par des adhérents spécialistes formés par la SATMACI pour bien utiliser et bien entretenir le matériel. Mais, ce ne fut toujours pas le cas, avec ce que cela peut avoir comme conséquence sur la santé du verger dès lors que chaque planteur doit se débrouiller presque tout seul pour les effectuer.

---

(1) L'enseignement est le suivant : "couper un bois de 40 cm (deux mains tendues) et tracer en carré autour du piquet. Enlever d'abord la terre de surface pour faire un premier tas. Enlever ensuite la terre du fond pour former un 2<sup>e</sup> tas. Creuser jusqu'à 40 centimètres". Voir : CENAPEC-SATMACI. "Le règlement intérieur du GVC de production cacaoyère" lettre-leçon n° 24, juin 1976; p. 8.

## B - Les différents facteurs sociaux et d'organisation et leur influence sur l'organisation du travail collectif

Les facteurs qui déterminent l'isolement des membres du groupement dans l'exécution des différentes tâches ressortissent d'une part au projet lui-même et, de l'autre à certains pesanteurs sociologiques.

### a) Les facteurs inhérents au projet et l'encadrement

Le travail initial des groupements a d'une façon générale bénéficié d'un certain enthousiasme de départ. Ainsi le défrichement des premières parcelles du programme qui doit durer 4 ans a été effectué par l'ensemble des membres du groupement. La portion ainsi défrichée a été divisée en parcelles qui ont été distribuées aux planteurs.

La solitude qui s'est alors instaurée dans le travail après le partage vu la difficulté de reconstitution des équipes de travail semble liée à cette opération de personnalisation et à l'individualisation des parcelles.

Il est vrai que certaines opérations, par leur nature, se prêtent moins au travail de groupe. C'est le cas par exemple du travail d'abattage des arbres qui comporte de véritables risques d'accidents.

Par ailleurs, dans une situation d'innovation, toute promesse faite aux planteurs (en vue de les sensibiliser et de les motiver) mais non réalisée peut être un facteur de découragement et de désintéressement. C'est ainsi qu'il y avait en accompagnement de l'opération bloc un certain nombre de promesses visant à faciliter le travail des planteurs sur le bloc : prime de 60 000 frs, magasin de stockage de l'outillage et, puits qui pourront être suivis d'autres réalisations au moment de la production, notamment des fours SAMOA.

La prime d'encouragement, versée les deux premières années, a fini par être supprimée. Si les pistes conduisant des villages au bloc ont été réalisées, par contre pendant longtemps, certains groupements comme à Zahia ont attendu leur puits ou leur hangar de stockage.

L'absence de puits sur le bloc est à l'origine du mouvement de "désolidarisation" des travailleurs surtout au moment de l'arrosage des plants, chacun ayant installé sa pépinière le plus près possible de sa parcelle ou au pire, dans ses plantations individuelles hors-bloc où il se rend plus souvent,

en dépit de l'existence des structures d'encadrement et de participation dont le rôle est d'assurer vis-à-vis de chaque planteur un travail d'intégration au groupe.

D'ailleurs à ce niveau on a pu constater que c'est l'articulation entre les organes villageois de participation et le système d'encadrement qui a largement influencé le travail des planteurs dans le sens de la désorganisation.

Comme on l'a déjà écrit, chaque groupement comportait un conseil d'administration élu par les membres du groupement. Il existe un règlement intérieur que chaque membre du groupement est tenu de respecter sous peine d'exclusion.

Ce conseil d'administration devait en principe entretenir deux types de rapport : l'un avec tous les membres du bloc et l'autre avec le système d'encadrement, en tant que porte parole des membres du groupement. Cette double articulation ayant pour objectif, le fonctionnement optimal de l'organisation coopérative afin de préserver l'ensemble des planteurs de la dispersion et du travail solitaire tout en servant de support et de courroie de communication dans le rapport encadrement-planteur.

Mais en fait, les choses en sont allées tout autrement dans les trois villages enquêtés.

Dans un premier temps, on constate la prédominance des préoccupations du type administratif dans les rapports conseil d'administration-encadrement : convocations du président du groupement pour information, état des adhésions, cotisations etc.

Le caractère essentiellement administratif du rapport conseil d'administration-encadrement et, partant, encadrement-planteurs a parfois servi d'écran ayant caché certaines réalités profondes qui ont rendu impossible la création d'un seul groupement au niveau d'un même village. Le cas du bloc de Zahibo illustre bien cette myopie ayant fait de groupement de ce village le facteur de réapparition de la discorde et des vieilles rivalités interfamiliales.

En effet, bien que théoriquement, le principe soit qu'à un village corresponde un bloc, et un seul, à Zahibo, la SATMACI a engagé la réalisation d'un bloc sur deux tentatives (1975 et 1976). Mais, elle ne put s'apercevoir que les adhésions des villageois à chaque étape, obéissaient à un regroupement familial (1). Le premier bloc, celui de 1975 qui est depuis longtemps en production, a réuni les seuls membres de la famille Zassraguhé. Le deuxième mis en place à partir de 1976, regroupe uniquement les membres de la famille Bédébo (2).

Cette polarité étant passée dans les faits, une demande fut introduite par les membres de la famille Godéguhé, qui ne voulaient pas être en reste. Mais, bien que les cotisations d'usage aient été versées, les travaux de mise en route de ce troisième bloc ne purent jamais voir le jour. L'argent fut restitué aux planteurs, la SATMACI s'étant avérée défailante, "faute de crédit" (3).

Quant aux membres de la famille restante, les Kuthéi, ils eurent suivi le même exemple si le seul propriétaire de la plus grande partie du patrimoine familial n'eût pas refusé de "brader sa terre à d'autres personnes". La cession de sa terre pour une exploitation collective apparaît chez ce dernier comme la liquidation gratuite de ce qu'il considère comme la terre de ses ancêtres.

Ainsi donc, à l'insu de la SATMACI et même des agents de l'ONPR, dans des conditions sociales plus difficiles que dans les autres villages (Zahia, Boboniossoko), existe à Zahibo non pas un seul bloc comme cela aurait été prévu, mais deux blocs antagonistes. Il va de soi que cette polarisation de la population du village en fonction des intérêts familiaux ne se serait pas faite, si l'approche du système d'encadrement s'était faite plus directe, moins médiatisée, c'est-à-dire sans qu'elle s'en remette pour tout, aux seuls agents de terrain souvent peu aptes à percevoir les écueils sociaux de fonds qui rendent impossible une dynamique unitaire au niveau d'un village.

---

(1) Le village de Zahibo comprend quatre grandes familles : Zassraguhé, Godéguhé, Bédébo, Kuthéi.

(2) C'est sur ce bloc que notre recherche porte quant à ce qui concerne l'essentiel.

(3) Nous tenons cette information d'un responsable de l'ONPR à Daloa.



Cela nous conduit à relever le fait que l'articulation encadrement- planteurs manque parfois d'être évaluatif : l'action d'évaluation consisterait en de séances périodiques de discussions et de réflexion entre encadreurs et encadrés et, en de visites de groupe en vue de faire le point sur les aspects techniques (agronomiques) et d'organisation sociale du travail. Ces séances de travail permettraient alors un utile échange d'information : les encadrés rendant compte de leurs difficultés et exprimant leurs attentes et, les encadreurs sans doute leurs difficultés aussi, mais surtout, leurs conseils ou toute autre mesure propre à faire avancer le travail dans les meilleures conditions.

Or, à aucun moment, au cours de notre enquête, il n'est apparu chez les planteurs du bloc que leur problème était un problème d'organisation et de groupe et, qu'il eût fallu pour cela se réunir et discuter. Les difficultés sont ramenées à une dimension individuelle : "Je n'ai pas encore planté" disent les uns. "Ma pépinière est loin de ma parcelle", ou encore, "la distance qui sépare ma pépinière de ma parcelle est un obstacle qui ne me permet pas d'avancer au même rythme que les autres".

La fréquence des visites des agents de terrain varie de village à village suivant le type de rapport existant entre ces agents et les planteurs. Ces visites peuvent être quasi-inexistantes ou, dans le meilleur des cas, très longues à être effectuées dans les villages où la situation sociale interne est à la division et où les rapports entre les planteurs et ces agents sont d'ordre conflictuels comme à Zahibo (1).

Mais, il est facile de constater que même là où les encadreurs sont présents, ils entérinent consciemment ou inconsciemment le travail de dispersion : ils ne se préoccupent pas du suivi et de la survie des équipes de travail et privilégient les contacts individuels. La rupture des processus d'individualisation de travail dans lequel les planteurs se sont engagés aurait été sans doute un moyen de modifier chez eux l'image qu'ils se renvoient de leur propre comportement, qui, dans une certaine mesure, mine leur propre organisation sur le bloc.

---

(1) Les altercations en 1979 entre un planteur et un conseiller rural de la SATMACI au sujet du travail à effectuer sur une pépinière ont dégénéré en épreuve physique. Depuis, les visites des agents encadreurs se font de plus en plus espacées dans ce village. Mais il réside maintenant au village un conseiller rural de remplacement depuis une date récente.

b) Coopération traditionnelle et idéologie paysannes sur leur propre pratique

Au fur et à mesure de l'exploitation du bloc, du moins dans les toutes premières opérations de démarrage, on assiste donc à l'athrophie de l'entraide et du travail par équipes. Mais, ceci ne semble pas être lié aux seules contraintes inhérentes aux phases culturelles que nous venons d'évoquer.

Les planteurs eux-mêmes entretiennent un certain nombre d'idées et de convictions qui jouent ici le rôle de véritables pesanteurs sociologiques. Il y a d'un côté les représentations qu'ils se font des autres planteurs qui leur sont associés sur les blocs et, de l'autre, celles qu'ils se font du travail collectif d'une façon générale et selon la conception traditionnelle. Il convient de voir dans un premier temps les conditions de l'entraide et de la coopération selon la coutume, avant d'analyser dans un deuxième temps comment les planteurs réagissent par rapport à leur propre comportement.

1. Le *Gadé*, le *Ban* ou le *Gbadjéi* : ou les conditions sociales d'entraide dans la communauté traditionnelle

Deux questions ont été posées. La première question était la suivante : "Entraidez-vous avec les membres de votre bloc pour la mise en valeur des parcelles" ? La seconde était double : "Pensez-vous que l'entraide et la solidarité sont-elles plus faciles à obtenir de nos jours... .. pour-quoi selon vous ? ...", et : "Pensez-vous que l'entraide et la solidarité étaient-elles plus faciles à obtenir autrefois ... pourquoi selon vous"...

Les deux questions se tiennent évidemment. En ce sens que si la première ne permet qu'une réponse localisée dans le temps (de nos jours) la seconde plus ouverte permet une explicitation permettant de comparer deux situations historiques différentes.

Les réponses à ces deux questions ne se prêtent pas à une analyse statistique d'autant plus qu'il s'agit moins d'une valeur quantitative que d'une interprétation qualitative d'une réalité.

A la première question, les planteurs ont répondu pour la plupart négativement : "non" disent-ils. Mais en nuancant parfois leur réponse : "On ne s'entraide *plus*, au commencement on le faisait". Idée explicite de la rupture dans le processus d'entraide mis en place au début.

A la deuxième question, les planteurs font apparaître le fait de la disparition de l'entraide telle qu'elle était pratiquée jadis : "autrefois, oui, de nos jours non". Et dans sa forme et dans ses fondements.

Du point de vue de la forme, dans la pratique traditionnelle, c'est-à-dire dans le cadre de l'économie villageoise ou de l'économie familiale d'auto-subsistance, la coopération était soit une pratique occasionnelle, soit une pratique qui s'enracine dans le fonctionnement global de la famille lignagère.

Le premier modèle de coopération s'appelle "*ban*" dans la tribu kpétié (Zahibo, Boboniosoko) ou *gadé* chez les Bété de Zahia. La caractéristique principale de ce type de coopération est d'être occasionnelle. Il associe pendant un ou deux jours tous les membres d'une communauté villageoise à l'exécution d'un travail précis, soit parce que ce travail ne peut se prêter à l'effort d'un seul individu (fabrication du banco d'une case) soit parce que la tâche relève d'un intérêt commun (entretien de la piste qu'emprunte tout le monde pour se rendre aux champs, nettoyage du marigot ou de la piste qui y conduit).

Cette coopération profite donc soit à tous, soit à un seul individu. Dans ce dernier cas, l'aide n'a pas de contrepartie compensatrice exigible. Il s'agit manifestement d'un service rendu pour lequel le bénéficiaire n'octroie aux travailleurs que de la nourriture et de la boisson en abondance. On comprend alors pourquoi ces entreprises, le *ban* ou le *gadé*, ne profitent plus souvent et en général qu'aux membres riches de la communauté villageoise, les seuls en mesure d'organiser un véritable festin à la fin du travail.

La seconde forme d'association pour le travail s'appelle *gbadjéi*. Le *gbadjéi* est un *gadé* qui ne regroupe que les jeunes du village dans le but d'un service collectif sur les champs ou plantations des personnes adultes (1). Les membres de cette association ont droit à un repas copieux après le travail. Mais, à terme cette compensation dut être effectuée en argent, la constitution du *gbadjéi* étant désormais subordonnée à certains besoins matériels occasionnellement ressentis par les jeunes : achat d'un ballon de foot-ball, maillots, etc. La monétarisation de la prestation compensatrice du travail du *gbadjéi*, le caractère occasionnel de sa constitution puis l'exode rural des jeunes vers les villes favorisé par l'école ont entraîné la disparition du *gbadjéi* (2).

---

(1) Voir M. LAKPE ORE Raphaël : "Stratification sociale et main-d'oeuvre agricole. Rapport de stage. ORSTOM, Petit Bassam; oct. 1975.

(2) Le *gbadjéi* correspond au *bo* des jeunes chez les Gouro, repertorié par M. Claude MEILLASSOUX dans son ouvrage : "Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire". Mouton Paris.

La troisième forme d'entraide n'en est vraiment pas une puisqu'elle s'inscrit dans le cadre du fonctionnement même de la famille lignagère, dans le rapport de prestation-rédistribution entre les cadets et les aînés de la famille élargie (*souho*). Ce travail de prestation de services, de biens et de travail des cadets s'appelle *gnigbadjro loubo* (1).

Chaque aîné a sous son autorité des membres cadets de sa famille, des neveux, des cousins, etc. Dans cet ensemble de dépendants, ceux qui travaillent effectivement pour l'aîné s'appellent des *gnigbadjro*.

Cette forme de prestation de services ne répond donc vraiment pas à la définition d'association ou de coopération. Intrafamiliale, elle n'est pas la manifestation d'un volontarisme artificiel ou occasionnel. Elle est fondée sur des objectifs et des intérêts communs et réciproques dont sont porteuses les relations de parenté existant entre les membres de la famille élargie.

Mais il n'y a que le *gadé* et le *gnigbadjro loubo* qui intéresse notre analyse.

Dans les deux cas de figure, le mouvement de prestation en travail et en service sous-tend le même principe. Si l'entraide et la coopération fonctionnaient jadis de façon convenable entre les membres de la communauté familiale ou villageoise, c'était parce que le travail, dans sa signification était davantage social qu'économique, le social expliquant de ce fait le comportement économique des individus : celui qui travaillait, le faisait bien sûr pour lui-même, mais le faisait également pour les autres notamment ceux des membres de sa famille. Alors, ce même travail pouvait être fait à l'occasion, spontanément avec les autres. Certains planteurs de Zahia disent : "Autrefois, on mangeait ensemble alors, on était prêt à aider son frère dans son village".

L'entraide et la coopération dans la société traditionnelle étaient donc conditionnées par une certaine convergence d'intérêts et d'objectifs auxquels chaque membre du groupe, dans son statut d'aîné, de cadet, d'épouse

---

(1) Sur ce problème des rapports aînés-cadets dans la sphère de la production et de la circulation des richesses, voir l'ouvrage précité et du même auteur : "Femmes, greniers et capitaux". François Maspéro. Paris, 1975 et "Terrains et théories". Editions Anthropos, Paris 1977.

cherche à contribuer. Ces intérêts et ces objectifs communs peuvent être le prestige familial, le prestige du village, la sécurité physique et matérielle de la famille, toutes choses qui aujourd'hui ont perdu de toute leur coercition pour s'avérer désormais peu motivantes.

C'est pourquoi, à partir du moment où les objectifs et les intérêts divergent ou s'individualisent au sein d'une même communauté villageoise ou familiale que se trouve remis en question le principe d'entraide et de solidarité. On ne s'aide plus aujourd'hui, laissent penser les enquêtés, dans leur réponse, parce que le consensus social sur les objectifs sociaux et économiques communs est rompu conduisant les individus, libérés des contraintes familiales, à rechercher les moyens d'accès aux sources de la richesse qui se personnalise et se "privatise" : l'argent, symbole le plus élaboré de la richesse moderne à cette caractéristique d'être l'objet d'une appropriation privée et personnelle, de même que les problèmes que sa possession et son accumulation permettent de résoudre (champs et plantations, construction d'une maison en "dur", scolarisation des enfants, diverses charges familiales ou sociales etc).

"On ne s'entraide plus disent les planteurs, parce que personne ne veut travailler pour autrui" (entendre : au *profit d'autrui* ou des intérêts d'autrui); ou "je ne peux pas aider les autres, parce que j'ai mon propre travail" : prise de position qui aura ses effets sur l'évolution du bloc, comme nous allons le voir dans les pages ultérieures après l'analyse de la perception que les planteurs ont de leur propre pratique.

## 2. Les planteurs face à leurs propres pratiques

On a son propre travail. Ainsi en est-il depuis l'avènement des cultures d'exportation. Pour le planteur sur bloc, cette conviction reste la même dans le cadre de l'exploitation des parcelles, "avoir son propre travail, même sur un bloc, n'autorise pas semble-t-il à vouloir travailler sur la parcelle des autres avec les autres, comme cela peut l'être sur sa propre parcelle avec les autres. Tout se passe comme si l'anonymat des parcelles était porteur d'élan collectif et favorable à l'association de la force de travail, tandis que la "personnalisation" des parcelles, propre à stimuler l'esprit de responsabilité individuelle.

Souvenons-nous de l'analyse faite plus haut, que lors de la mise en route du bloc, lors du défrichement notamment de la toute première portion de la forêt, le principe de la solidarité du groupe avait assez largement fonctionné. Qu'est-ce qui avait alors pu jouer en faveur de cet élan collectif initial qu'on ne verra plus réapparaître ? Le sentiment de l'intérêt général du village et de son prestige ? Ou le simple enthousiasme de départ ? Ou bien encore les deux à la fois ?

Or, voici que sur ces mêmes groupements, cet enthousiasme, s'il a existé, a fini par disparaître et, le prestige du village s'est avéré peu motivant à terme; les deux facteurs étant devenus individuels dès lors que la portion défrichée fut partagée entre les planteurs en parcelles numérotées.

Il est vrai que le mouvement de solidarité qui s'est dessiné et qui a été mis à contribution au moment du défrichement ne s'est pas arrêté brusquement.

A Boboniosoko par exemple, les équipes de travail de cinq à six personnes ont été constituées après l'opération de défrichement pour les opérations à venir. Ces équipes fonctionnèrent tant bien que mal jusqu'à leur disparition totale par la 'mauvaise volonté' des uns et des autres s'accusent les planteurs.

La responsabilité de la dislocation des équipes de travail dans ce village est généralement imputée aux plus jeunes membres du groupement par les membres les plus âgés dont ils relèvent la paresse et l'instabilité : 'Les jeunes d'aujourd'hui voyagent beaucoup. Ils partent loin et longtemps sans tenir compte des obligations que nous avons les uns envers les autres d'une même équipe de travail'.

Mais, certaines personnes avancées en âge ne voulurent même pas s'associer à ces équipes de travail en raison non seulement de cette 'instabilité des jeunes, mais surtout en raison de leur propre incapacité (reconnue par elles-mêmes) à fournir la contrepartie égale de travail que les jeunes pourraient être amenés à leur fournir sur leur parcelle. Ce sont ces personnes-là qui soutiennent : 'Je préfère travailler seul ma parcelle, petit à petit, je parviendrai à la terminer'. Ou encore : 'Je veux être libre d'organiser seul mon travail comme je l'entends et comme je le peux'.

Les jeunes ont en effet fait preuve d'absentéisme notoire sur certains groupements. A Zahia par exemple, les parcelles qui, dans leur évolution n'ont pas suivi la programmation, sont précisément celles appartenant à des plus jeunes membres du groupement. Depuis bientôt quatre ans que ce bloc a démarré, en raison d'un hectare à mettre en valeur par an et par planteur, la plupart de ces jeunes n'ont réussi que difficilement à mettre en valeur les premières tranches de leur parcelle.

Il serait toutefois sommaire de soutenir que la dislocation des équipes de travail s'explique par la seule paresse des uns ou par la seule mauvaise volonté des autres. L'analyse doit s'engager à identifier les facteurs qui en sont les déterminants dans l'arrière-fond socio-culturel proprement bété qui rende ces comportements intelligibles.

En effet, il est vrai que l'ouverture des sociétés villageoises au monde extérieur a favorisé le "départ" de tous et plus particulièrement de plus jeunes (1), plus facilement que n'ont pu le faire leurs homologues d'antan. Mais il se trouve que ce qui est reproché ici à ces jeunes n'est que la réalité la plus communément partagée dans la société bété où certaines obligations et certaines relations sociales très coercitives (funérailles, obligations découlant des systèmes d'alliance, fêtes etc) fournissent autant de prétextes aux voyages et aux divers déplacements qui entretiennent l'absentéisme sur les blocs.

A ces facteurs purement sociologiques on peut ajouter un autre facteur lié à la dispersion des lieux de travail : la concurrence entre les parcelles sur bloc et les exploitations individuelles hors-bloc. La majorité des enquêtés affirmaient préférer se rendre plus souvent sur leurs champs. Le travail y étant moins contraignant.

Tous ces facteurs conjugués, rendent la coordination du travail et l'établissement d'un calendrier agricole difficilement réalisables, au niveau d'un groupe de travail aussi restreint que celui de cinq à six personnes, et a fortiori au niveau de l'ensemble des membres du groupement.

Pour conclure ce paragraphe, il faut rappeler que l'idée et la conception des blocs culturels étaient nées de la constatation que ce qui avait été possible par la commercialisation de la production (GVC de commercialisation)

---

(1) L'exode rural n'est-il pas essentiellement un phénomène de "déracinement" de la jeunesse rurale ?

pouvait l'être pour la culture du cacao et pour la réalisation des plantations groupées où la solidarité paysanne s'exprimerait de façon quasi instantanée ou à l'issue d'une organisation. Or dans les trois villages étudiés, ni la juxtaposition de parcelles qui fondait cet espoir de "groupage" de la force de travail, ni les structures formelles de gestion et d'organisation participatives mises en place ne purent jouer efficacement en faveur d'une dynamique collective de coopération et d'entraide, de bout en bout de la mise en valeur des blocs.

Si toutefois le travail s'effectue dans l'ensemble permettant aux blocs de survivre, cela n'est le fait que d'une stratégie de substitution propre aux planteurs eux-mêmes avec toutes ses caractéristiques individualistes et compétitivistes.

#### C - L'émergence des stratégies individualistes-compétitivistes et leur conséquence sur l'évolution des blocs

Progressivement, ainsi qu'on l'a écrit, à la stratégie d'action collective qui a été mise en échec pour des raisons ci-dessus évoquées, les planteurs ont substitué une stratégie individuelle et de compétition : à la solidarité spontanée ou organisée, les planteurs ont préféré la compétition diffuse et informelle dans le travail.

##### a) La dynamique de compétition

Sur certains blocs, les planteurs s'étaient organisés en petits groupes de travail conçus sur la base de la proximité des parcelles : cinq ou six personnes dont les parcelles se touchent formaient une équipe d'entraide. Mais lorsque ces équipes se furent effondrées, chacun pris son indépendance dans le travail qui se poursuivit de la manière suivante, selon deux modèles de comportement.

Lorsque le travail se fait individuellement sur les parcelles contiguës, c'est la pression compétitive qui se substitue à la pression collective des groupes de travail. Dans un cas, cette pression est organisée. Dans l'autre, elle est diffuse. La situation du travail à Boboniossoko illustre le premier cas et, celle de Zahia, le deuxième cas.



A Boboniossoko, après l'effondrement des équipes de travail, il eut institution d'un contrôleur (qui était en l'occurrence, le président du groupement). Ce contrôleur visite périodiquement les parcelles et constate des déséquilibres dans l'évolution d'ensemble du bloc : les négligences dans le travail, les lenteurs ou les absentéismes sont retenus par lui et stigmatisés devant les membres du bloc. Et les planteurs concernés sont alors invités par les autres à un travail plus soutenu et moins négligé afin que le bloc se développe harmonieusement.

A Zahia, l'institution des groupes de travail ne put même avoir lieu. C'est précisément sur ce groupement que les personnes les plus âgées redoutèrent, beaucoup plus que les autres, les contraintes que comporte la méthode d'équipes de travail et répugnèrent par conséquent à s'associer à des planteurs plus jeunes qu'eux dont ils dénoncent à plaisir le manque d'intérêt pour un travail soutenu.

Mais sur ce bloc, c'est l'effet de démonstration du travail des plus dynamiques du groupement qui exerce une pression constante sur la plupart des membres. Le caractère exemplaire du travail sur certaines parcelles et leur vitesse de progression provoquent une émulation et un effet d'entraînement sur ceux qui sont en retard. On cherchera alors à hisser son travail au niveau auquel les autres sont parvenus.

Zahibo quant à lui s'était déjà révélé comme un village éclaté et divisé. Mais cette division qui s'était faite en fonction de l'origine familiale n'a pas été non plus porteuse d'une dynamique collective au sein de cette même famille : la concurrence ne se fait pas entre groupes familiaux rivaux comme on devait s'y attendre mais entre individus ou familles restreintes au sein d'un même groupement.

#### b) Rôle de la main-d'oeuvre familiale restreinte et évolution des blocs

A la fin, on a donc abouti sur les parcelles à une organisation sociale familiale du travail comme sur les plantations traditionnelles ou individuelles SATIACI hors-blocs.

A partir de l'an II du programme, chaque planteur défriche son deuxième hectare. Par suite on retrouvera sur une parcelle tous les membres d'une famille restreinte : le membre du bloc, son (ou ses) épouse (s), puis accessoirement les enfants en âge de travailler pendant les vacances scolaires. Les femmes et leurs enfants participent au travail des pépinières (transport d'eau et arrosage, transport des plants en sachets sur les parcelles) au piquetage (confection et installation) puis à l'opération de trouaison. Dans certains cas à la main d'oeuvre familiale s'ajoute la main-d'oeuvre contractuelle surtout au moment de l'abattage et du désherbage (1).

La stratégie individuelle et compétitive adoptée par les planteurs a marqué la progression des parcelles, car il est impossible que tous les membres du groupement planifient leur travail hors-bloc en coordination avec celui qu'ils effectuent sur le bloc. Il n'est pas non plus possible d'obtenir que tous les planteurs travaillent dans le même temps c'est-à-dire que le calendrier d'intervention sur le bloc soit le même pour tous. Ainsi, tandis que les uns sont au stade du piquetage, les autres n'ont même pas encore procédé à l'abattage. Ceux qui sont en voyage pour diverses raisons ont leur parcelle en friche. Pour ceux qui partent les pépinières, faute d'entretien, se dessèchent et deviennent inutilisables. Le planteur négligeant ou absentéiste devra attendre l'année suivante pour être ravitaillé en nouveaux sachets mais, le retard est déjà consommé.

### c) Evolution des blocs

#### 1. Remarques sur les tableaux (page suivante)

Les trois tableaux décrivent la progression des parcelles depuis l'an I, année de leur démarrage. A part les blocs de Boboniossoko et de Zahibo commencés en 1976, celui de Zahia n'a débuté qu'en 1979.

L'enquête n'a porté, pour la constitution des tableaux que sur les membres du groupement qui étaient présents les jours de notre visite et qui ont accepté de se prêter à notre entretien. Si à Zahia on a pu toucher tous les planteurs, à Boboniossoko, 25 planteurs sur 26 ont été interrogés. A Zahibo il ne s'agit que de 17 planteurs sur 30 qui ont été touchés par l'enquête.

---

(1) Au désherbage le manoeuvre est payé à 7 500F/ha.

Planteur	Numero de parcelle	Evolution parcelles en tranches annuelles			Production sur bloc	Cultures hors bloc en hectares		Nombre épouses
		1979	1980	1981		Café	Cacao	
		âge						
1954	1				0	1	1	1
1943	2				0	2	0.5	1
1935	3				0	0	4	3
1931	4				0	10	0	2
1920	5				0	2	4	1
1937	6				0	7	0	1
1929	7				0	4	4	3
1957	8				0	0	0	0
1910	9				0	4	0	1
1932	10				0	2	0	1
1943	11				0	0	0	1
1930	12				0	2	0	1
	13				0		2	
1932	14				0	2,5	0	1
1945	15				0	0	0	1
1943	16				0	2	1	1
1938	17				0	1	1	2
1956	18				0	0	0	0
1920	19				0	2	0	0
1935	20				0	0	0	0
1940	21				0	1	0	0
1954	22				0	2,5	0	0
1953	23				0	1	0	2
1953	24					1,5	0	1
1912	25				0	0	0	1
1923	26				0	0	0	1
1955	27				0	1	0	2
1954	28				0	0	0	1
1956	29				0	1	0	0
1955	30				0	2	0	1
1927	31				0	3	0	1
1922	32				0	3	0,5	1
1940	33				0	1	2	1
1918	34				0	2	0,5	1
1934	35				0	5	2	2
1932	36				0	3	1	2

Tableau: 10: Bloc de Zahia: ETAT. DES PARCELLES AOUT 81

Tranche de parcelle plantée, entretien convenable et travail de bonne qualité.

Tranche de parcelle plantée envahie par l'herbe, mauvais travail général nécessitant remplacement de plants morts.

Tranche annuelle encore non plantée à l'échéance annuelle pour cause: mauvaises pépinières, ajournements mauvaise mise en terre des plants. etc.

Tab. II

Age du planteur	Numero de parcelle	Etat d'avancement des parcelles				Production sur bloc en sac	Cultures hors bloc en hectares		Numero d'épouses du planteur
		1976	1977	1978	1979		Café	Cacao	
1918	1	///	///	///	///	79 80	1,5	0	3
1933	2	///	///	///	///	35 4	2	1	2
1933	3	///	///	///	///	2 3	6	0	1
1949	4	///	///	///	///	1 2	0	0	1
1917	5	///	///	///	///	1,5 2	3	0	1
1931	6	///	///	///	///	1 3	3	0	0
1939	7	///	///	///	///	1 2	3	0	1
1931	8	///	///	///	///	0 0	9	0	6
1953	9	///	///	///	///	1 3	0	0	2
1931	10	///	///	///	///	1,5 2,5	0	0	1
1934	11	///	///	///	///	2 3	5	2	2
1935	12	///	///	///	///	1 2	4	0	2
1915	13	///	///	///	///	0 1,5	6	2	5
1945	14	///	///	///	///	2 3	3,5	0	3
1920	15	///	///	///	///	3 5	0	0	1
1926	16	///	///	///	///	3 2	4	6	3
1914	17	///	///	///	///	2 3	2	6	2
1934	18	///	///	///	///	3 2	4,5	6	1
1950	19	///	///	///	///	2 4	1,5	0	1
1927	20	///	///	///	///	1,5 2,5	0	4	3
1928	21	///	///	///	///	1 2	4	0	1
	22	///	///	///	///	4 3	10	6	4
1931	23	///	///	///	///	1 2	1	0	1
1941	24	///	///	///	///	1 3	2	1	2
1929	25	///	///	///	///	1,5 2,5	3	0	1



parcelles plantées et relativement bien tenues.



parcelles mal exploitées à rendement faible



parcelle appartenant à un natif du village et résidant à Abidjan.

Tab. 12

Age du planteur	Numero de parcelle	Etat d'avancement des travaux sur parcelle				Production bloc en sac		Cultures hors bloc en ha		Nombre épouses du planteur
		1976	1977	1978	1979	79	80	Café	Cacao	
1950	1	///	///	///	///	1	0,5	0	3	3
1960	2	///	///	///	///	0	0	0	0	0
1915	5	///	///	///	///	0	0	2	1	2
1951	7	///	///	///	///	0	0	6	0	0
1923	8	///	///	///	///	0	0	11	54	8
1941	9	///	///	///	///	0	0	0	0	1
1921	10	///	///	///	///	0	0	4,5	0	2
1935	11	///	///	///	///	0	0	0	1	0
1936	12	///	///	///	///	0	0	0	2,5	0
1949	17	///	///	///	///	0	0	0	18	1
1916	24	///	///	///	///	0	1	3	6	2
1929	25	///	///	///	///	0	0	5	1	3
1931	26	///	///	///	///	0	1	0	0	0
1953	27	///	///	///	///	0	0	0	1	2
1925	28	///	///	///	///	0	1	4	3	1
1929	29	///	///	///	///	0	1	2	6	1
1925	30	///	///	///	///	0	0	6	1	5

Tableau II: Bloc de Boboniossoko: ETAT DES PARCELLES AOUT 81

Tableau 12 Bloc de Zahibo: ETAT DES PARCELLES AOUT 81



parcelles entièrement plantées, convenablement entretenues.



parcelle entièrement plantée, mais 3e hectare en friche; négligence à l'entretien.



parcelles non achevées. Travail particulièrement médiocre. Travail sur bloc presque à l'abandon.



parcelles entièrement plantées mais plants desséchés et envahis par la brousse.

nota bene: Rendement quasi nul au regard de la production.

Dans l'ensemble, la progression des travaux sur les tranches annuelles semble conforme à la programmation retenue (soit un hectare à mettre en valeur par an et par planteur). Mais à la lecture attentive de ces tableaux et surtout au regard de la colonne "production" (1), on s'aperçoit que le travail généralement fourni par les planteurs (et plus singulièrement par ceux de Zahibo) est assez mauvais.

Lorsqu'on compare les deux blocs de Boboniossoko et de Zahibo, blocs commencés en 1976 et qui devraient être en production dès 1980, on constate que seul le bloc de Boboniossoko se situe dans le délai agronomique (production en année  $n + 4$ ) tandis que sur le bloc de Zahibo, aucune parcelle (ou presque) n'est rentrée en production dans le même laps de temps. Ce qui témoigne ainsi de l'échec presque total enregistré sur ce dernier bloc pour raison essentielle d'absences plus ou moins justifiées, de désintérêt total, de négligence ou de paresse ou encore, accessoirement, de difficultés d'encadrement.

Mais à Boboniossoko, la production n'est pas uniforme pour toutes les parcelles, ceci s'expliquant par l'inégale qualité de travail effectué par les planteurs sur leur parcelle respective.

La dernière colonne indique les exploitations de café et de cacao hors-bloc dont la concurrence pèse dans certains villages sur l'évolution normale des blocs notamment à Zahibo où les planteurs affirment volontiers attacher plus d'intérêt à leurs plantations individuelles qu'à leur parcelle sur bloc. D'où production pratiquement nulle sur ce bloc.

Mais on peut s'interroger sur les facteurs de discrimination qui affectent l'avancement des blocs et permettent de distinguer les parcelles les mieux travaillées des parcelles les moins bien travaillées.

## 2. Les causes de discrimination

On peut en dénombrer cinq : la maîtrise de la technique des pépinières, la concurrence des plantations individuelles hors-bloc, la situation matrimoniale des planteurs, les formalités administratives, et diverses contraintes personnelles, (maladie, paresse, voyages).

---

(1) La colonne "production sur bloc" n'existe pas pour Zahia, puisque ce bloc ne devrait rentrer en production qu'en fin 1982.

La maîtrise de la technique des pépinières : le retard constaté dans la progression de certaines parcelles, est dû pour une grande partie aux difficultés rencontrées par les planteurs dans le travail des pépinières; tous les membres de la famille ne peuvent être, autant qu'ils sont, au fait des précautions à prendre. Par ailleurs, chaque planteur effectuant son travail de pépinière sur son exploitation individuelle hors-bloc, l'encadrement éprouve d'énormes difficultés à le suivre dans son coin et, l'expérience de certains planteurs, si elle est bonne ne peut profiter à tous.

La concurrence des plantations hors-bloc : l'institution des blocs n'a évidemment pas remis en cause l'exploitation familiale habituelle où les planteurs préfèrent se rendre plus souvent même à des moments où le calendrier sur bloc exige leur présence sur leur parcelle.

Cette situation est nettement plus manifeste à Zahibo où, lors de notre enquête d'évaluation du travail, plus de la moitié des personnes interrogées ont affirmé se consacrer plus à leurs plantations individuelles qu'à leur parcelle sur bloc. Les défaillances enregistrées dans ce village qui ont abouti assez souvent à l'exclusion du planteur en cause (1), sont dues à la retention qu'exercent les plantations hors-blocs sur les membres du groupement.

Mais, à part les cas de paresse ou de négligence manifestes, les parcelles les mieux traitées et les mieux réussies appartiennent généralement à des personnes ayant une activité agricole hors-bloc assez importante. Autrement dit, plus le planteur est d'ordinaire bon travailleur, plus il manifeste un intérêt certain et moins de répugnance ou de négligence pour le travail sur bloc.

La situation matrimoniale : de nombreux planteurs sur bloc dont le travail est conduit dans de mauvaises conditions, déplorent la raréfaction de la main-d'oeuvre contractuelle. Dans ce contexte, la main-d'oeuvre familiale qui se compose essentiellement des épouses, constitue le seul recours permettant aux parcelles de progresser tant bien que mal. Après les opérations de défrichage et d'abattage travaux particulièrement virils, les femmes participent à la réalisation de la presque totalité des opérations successives

---

(1) Le bloc de Zahibo est le seul bloc parmi les trois que nous avons étudiés où le nombre d'adhérents varie d'année en année, aux dires du conseiller rural en place.

restantes, plus particulièrement : les opérations de trouaison, transport des pousses des pépinières, transport des pépinières au bloc etc. Le rôle de la femme est tel que certaines personnes célibataires, plus attachées à leurs plantations traditionnelles, ont refusé d'adhérer au groupement, convaincues que sans la femme, il est difficile de travailler convenablement sur un bloc.

Les formalités administratives : plusieurs personnes se sont vues ajourner le démarrage de leur parcelle ou obligées de mettre la progression de leur parcelle en veilleuse par manque de carte d'identité (1), ou pour non versement de la cotisation forfaitaire.

Enfin, diverses contraintes personnelles non moins discriminantes : maladie de longue durée, problèmes familiaux (par exemple abandon du foyer par l'épouse qu'il faut aller chercher) funérailles etc, constituent des obstacles sociaux à l'évolution normale des parcelles conformément à la programmation annuelle retenue. Et même, si après avoir tout planté le planteur ne peut assurer le débroussaillage de sa parcelle ou tout autre soin à apporter au végétal (traitement phytosanitaire, égourmandage, contrôle de l'ombrage) en raison de l'action conjuguée de tous ces facteurs sociaux, le verger ne peut assurer tout son rendement, comme en donne l'exemple, le bloc de Zahibo

#### d) Conclusion partielle

Comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes le programme des blocs culturels cacaoyers contient un double projet social et économique. Premièrement, sur le plan strictement économique, le projet vise à la création autour des villages de cacaoyères modernes plantées et traitées selon les recommandations de la SATMACI et cela, dans le cadre des objectifs macroéconomiques de l'Etat (accroissement de la production nationale de cacao). Deuxièmement, un projet essentiellement social visant à l'émergence, dans le contexte d'une société rurale des planteurs modernes adoptant une nouvelle mentalité et un nouveau comportement qu'exigent les nécessités d'un travail collectif sur des exploitations individuelles organisées en bloc.

---

(1) C'est sur présentation de la carte d'identité que l'on enrégistre l'adhérent pour la réception des sachets et des fèves.

Si ces deux aspects du programme se rejoignent pour conférer au programme bloc toute sa cohérence, il est cependant difficile d'affirmer que l'attitude des planteurs recoupe exactement ces deux préoccupations dans lesquelles ils voient au contraire l'expression d'une double alternative par rapport à laquelle ils doivent opérer un choix.

Ainsi, si dans les trois villages que nous avons étudiés, on a constaté chez les planteurs un enthousiasme relatif au moment des premières actions de mise en place des blocs, les tendances individualistes ou des pratiques individualistes effectives n'ont pas tardé à apparaître pour marquer la qualité du travail tel qu'il est effectué sur chaque bloc.

Au total, l'exploitation des blocs se fait tant bien que mal. Et la stratégie proprement paysanne adoptée par les villageois aboutira à terme à des plantations villageoises modernes. Le bloc de Boboniosoko le plus réussi (non pas sur le plan de la réussite du travail coopératif mais sur le plan de la motivation personnelle des planteurs) est sur cette voie. Il est suivi par celui de Zahia tandis que celui de Zahibo n'est qu'un échec notoire sur tous les aspects du problème en raison des conditions sociales particulièrement difficiles dans lesquelles s'effectue le travail sur ce bloc. C'est dire que l'inobservation ou la mauvaise application par les planteurs des méthodes de travail modernes proposées par la SATMACI, ne fait que trahir leur volonté évidente de prendre leur part dans la production du cacao après avoir largement adopté le café. Mais alors, comme l'analyse l'a fait ressortir, ce retour au cacao est soutenu par une volonté d'action individuelle dans le cadre moins contraignant d'une exploitation agricole familiale, préoccupation qui s'inscrit très exactement dans le cadre de ce que nous avons préalablement défini à titre d'hypothèse, comme univers des besoins et des objectifs de la société paysanne actuelle de la sous-région.

Dès lors, il convient de se demander dans les pages qui vont suivre, quels facteurs expliquent ce résultat. Autrement dit, quels facteurs expliquent l'intérêt manifeste des planteurs des trois villages étudiés du cacao sur bloc alors qu'ils refusent les conditions sociales de production qui accompagnent le projet.



#### D - Adoption de la *culture du cacao* : facteurs de motivation

Les conditions d'acceptation ou de refus d'une opération de développement dans un milieu rural ne sont pas liées seulement aux facteurs de motivation inhérents à cette opération, ni même, très souvent aux classiques "blocages sociaux et culturels" d'origine de la population concernée ou à son caractère de société "ouverte au changement" (1). L'attitude favorable ou de rejet de la part du groupe concerné n'est parfois qu'une réponse indirecte à un événement historique (2) particulièrement marquant ou à une situation relative à l'environnement socio-économique général actuellement vécu. Ainsi dans le cas qui nous concerne, le travail sur les blocs étudiés n'est nullement un processus d'actualisation de résultats ou d'objectifs théoriques recherchés sur le terrain par les agents de développement, mais plutôt, la manifestation de comportements inattendus inspirés par d'autres sources de motivations permettant à l'opération de survivre tant bien que mal.

En fonction de cette hypothèse que nous avons été amené à formuler à l'issue des premières enquêtes effectuées en 1978 et 1979 (3), nous avons pu identifier un certain nombre de facteurs motivants permettant de comprendre l'attitude et le comportement des membres des groupements étudiés.

Ces facteurs sont les suivants :

Premièrement : l'attrait de la culture du cacao en général, (par différenciation avec la culture du cacao pratiquée sur bloc en tant que telle) rapportée à une conjoncture particulièrement favorable au moment où on sollicitait l'adhésion des villageois.

Deuxièmement : l'évolution de la situation foncière sous la pression d'un vaste mouvement migratoire de planteurs allochtones qui exerce un effet de démonstration sur les planteurs autochtones.

---

(1) Dans une étude consacrée à l'introduction du coton Allen dans la région du Centre (Botro, Béoumi, Sakasso et Diabo) J. MICHOTTE notait : "Le comportement actuel du Baoulé vis-à-vis du coton doit être interprété davantage comme une conséquence des moyens utilisés par l'administration coloniale pour pouvoir l'imposer que comme la conséquence d'une hostilité originelle" voir J. MICHOTTE "Innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire la diffusion du coton Allen dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké" in Cahiers de l'ORSTOM, série sciences humaines, vol. VII, n° X, 1970 p. 8.

(2) Voir également sur cette même question chapitre 2, pp. 11-12.

(3) ORI BOIZO : "Innovation et culture cacaoyère". Publication provisoire. ORSTOM, juin 1980; pp. 30-31.

## a) Les avantages d'opportunité liés à la cacaoculture

Si on constate un intérêt certain pour la culture du cacao sur la plupart des groupements en dépit des comportements de certains planteurs qui contrarient fortement l'organisme d'encadrement, cet intérêt repose sur trois facteurs : le caractère pérenne d'une plantation de cacao, la précocité de l'espèce mise en culture et enfin, la conjoncture favorable relative au prix d'achat au planteur qui soutient la comparaison avec celui du café.

### 1. L'hybride IFCC

Dans le verger cacaoyer national, on distingue généralement trois types de cacaoyères : la cacaoyère traditionnelle, la cacaoyère moderne sans engrais et la cacaoyère moderne avec engrais.

La cacaoyère traditionnelle est celle qui a été développée par les paysans sans aucune aide. Cette cacaoyère ne bénéficie d'aucun traitement. Aussi son rendement est-il très faible, variant entre 300 et 500 kg à l'hectare selon le sol, son état et son âge.

Quant à la cacaoyère moderne sans engrais, elle est réalisée et traitée selon les recommandations de la SATMACI avec introduction d'une variété hybride à raison de 1 500 pieds à l'hectare. Sa production (en année N + 4), est à fort rendement de croisière variant entre 800 et 1 000 kg à l'hectare (700 à 900 jusqu'à l'âge de 25 ans).

La cacaoyère moderne avec engrais est également plantée mais fumée selon également les recommandations de la SATMACI. Plus précoce, elle produit en année N + 3 avec un rendement de croisière de 1 300 à 1 600 kg à l'hectare (1 200 à 1 500 kg à l'hectare et en moyenne jusqu'à l'âge de 25 ans).

Or, il se trouve que c'est la cacaoyère moderne de niveau intermédiaire plus performante que la cacaoyère traditionnelle rentable seulement après 8 ans, qui a été proposée à mettre en valeur sur les blocs, justement au moment où se constatait le vieillissement des cacaoyères traditionnelles. Mais à ce critère de rendement s'ajoute un autre critère qui, lui, est proprement intrinsèque au végétal cacaoyer lui-même.

## 2. Les avantages de travail et de la pérennité d'une plantation cacaoyère

Tout comme le caféier, le cacaoyer est une plante pérenne, plus de trente ans de vie. Mais à la différence d'une exploitation caféière, la cacaoyère exige moins de travail. Les contraintes de temps, de techniques et d'assiduité pour certains travaux d'entretien auxquelles le planteur doit faire face ne se situent que dans les toutes premières années de développement de la plantation. Mais, il est évident que si ces mêmes travaux devraient être assumés, dans toute leur rigueur, chaque année par les planteurs, l'opération aurait eu très peu de chance d'être acceptée.

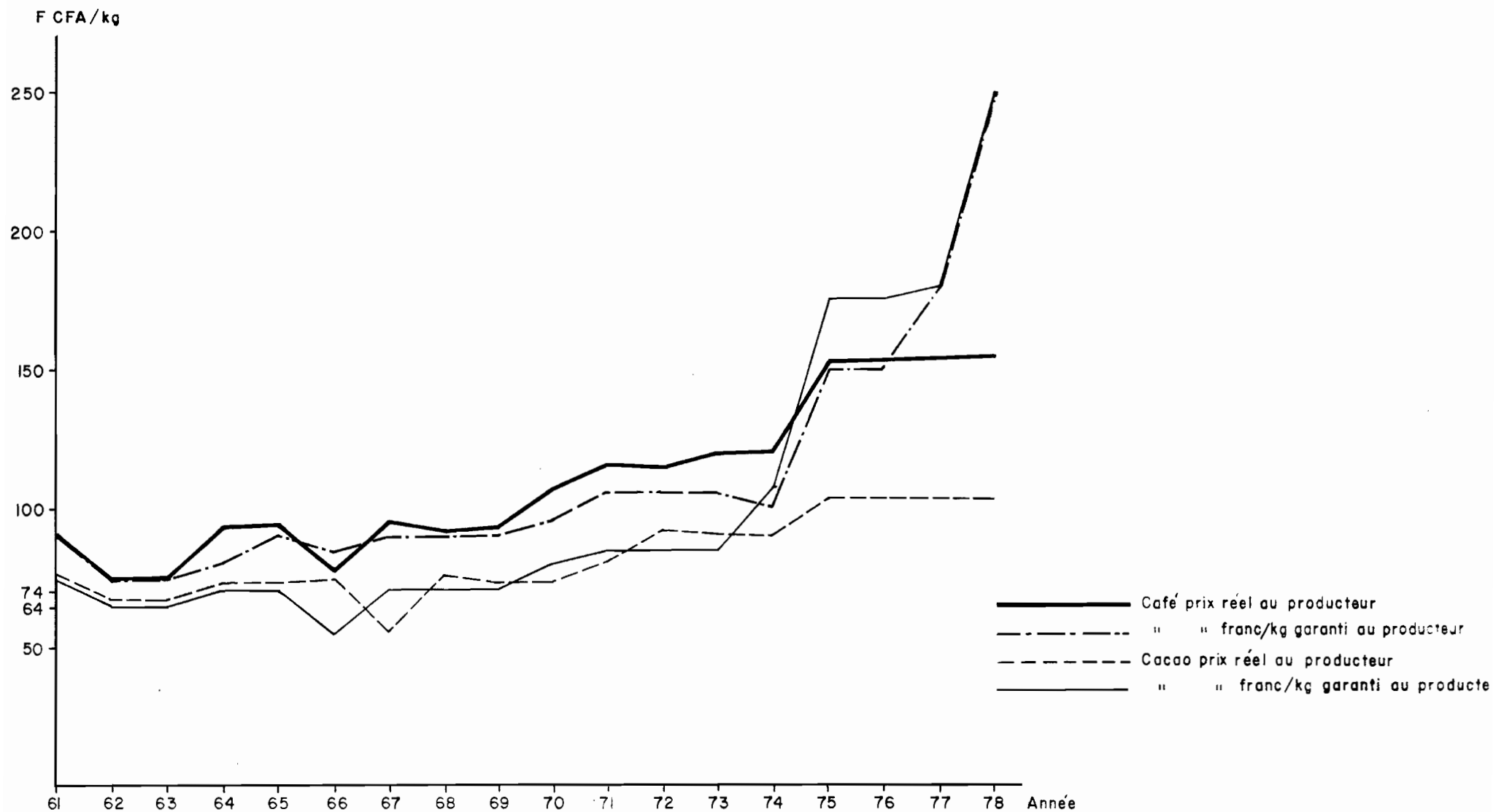
L'échec auquel a abouti la culture du coton dans toute la sous-préfecture et, particulièrement dans les trois villages de Boboniossoko, Zahia et Zahibo, est très significatif à cet égard. Il y a deux ou trois ans, avant l'intervention du programme blocs cacaoyers, tous les planteurs de la région furent invités à cultiver le coton. Ce qu'ils firent, l'encadrement de la SATMACI aidant. Mais, deux traites plus tard, tous l'abandonnèrent. La raison de cette désaffection générale alors avancée par les planteurs, fut que le coton exigeait trop de travail chaque année pour un revenu estimé inversement proportionnel.

Or, en ce qui concerne la culture du cacao, il n'y a que les phases initiales de réalisation d'une nouvelle plantation qui s'avèrent plus exigeantes en travail. Et, lorsque le végétal a grandi et atteint son rendement de croisière, l'exploitation exige alors moins de travail d'entretien : le feuillage très touffu de la cacaoyère forme un véritable écran entre le soleil et le sol en sorte que l'herbe pousse de moins en moins sous les cacaoyères, éliminant ainsi progressivement la nécessité du désherbage annuel. Le planteur n'a plus qu'affaire aux tâches de routine de désinfection du verger contre les éléments parasitaires et contre les différents facteurs de parasitisme qui affectent le végétal, même lorsqu'il est grand.

## 3. Le prix d'achat du cacao au producteur

Un des meilleurs stimulants des planteurs dans l'exploitation d'une culture donnée est sans doute la hausse du prix à l'achat. Pendant plusieurs années, l'adoption presque exclusive de la culture du café par les planteurs

EVOLUTION DES PRIX AU PRODUCTEUR DE LA CAMPAGNE 1960- 61  
A LA CAMPAGNE 1977-1978



Source: "La Côte d'Ivoire en chiffres"  
Ministère de l'économie des finances et du plan 1978-1979

est la conséquence de son marché qui est toujours demeuré plus favorable que celui du cacao. Il en fut ainsi jusqu'en 1975 (voir graphiques ci-avant).

En effet, au cours des années 60, le prix du cacao, quoique plus bas que celui du café, a toutefois peu évolué, se situant constamment à 70 Frs le kilogramme. Ce n'est qu'au cours des années 70 et plus particulièrement entre 1969 et 1971 compris, que ce prix atteindra 85 francs, amorçant ainsi un nouveau départ pour se situer à 110 francs en 1974, alors que cette même année, le prix du café était à 120 francs le kilogramme.

En 1975, 1976 et 1977, c'est-à-dire au cours de la période qui a vu le démarrage de la plupart des blocs cacoyers, le prix de cacao au kilogramme se situe à 175 francs puis 180 francs (1977), et ensuite à 250 francs (1978) égalant ainsi deux fois de suite le prix du café.

A ces trois facteurs tenant à la culture du cacao en tant que telle comme culture de rapport, c'est-à-dire située dans un contexte plus général de prix et de rentabilité, on peut ajouter d'autres facteurs liés à l'évolution de la situation foncière et à la pression de facteurs d'immigration sur les terroirs et les réserves forestières villageoises.

b) L'environnement : problèmes fonciers et facteurs migratoires : exemple de Zahia (1)

S'agissant de savoir comment la modification de l'environnement socio-économique et naturel mais aussi du système d'occupation de l'espace peut entraîner une certaine réaction chez les planteurs, cet exemple de Zahia, au-delà des particularités villageoises prévalant à Boboniossoko et à Zahibo, peut en être l'illustration dans les trois villages étudiés en particulier et, plus généralement dans toute la région. On verra donc successivement le processus de désagrégation du régime foncier traditionnel et, sur les traces de ce régime foncier en état de disparition, le rapport autochtones-allochtones sur le front agricole avec les conséquences qu'on peut en déduire quant à l'adhésion de certains planteurs autochtones au programme des groupements et des blocs cacoyers.

---

(1) Pour des raisons bien compréhensibles de limitation d'ordre matériel, cette partie de l'enquête n'a pu être étendue aux autres villages étudiés : Boboniossoko et Zahibo.

## 1. La question foncière

### 1.1. Autrefois

La coutume bété en matière foncière distingue d'un côté la forêt noire (*korogba*) ou forêt secondaire ou encore forêt non encore soumise au moins une fois aux cultures et de l'autre, la zone de cultures appartenant aux membres de la communauté villageoise.

La zone de cultures s'étend par grignotage successif et progressif de la forêt noire : comme les Bété pratiquent la jachère et la rotation des cultures, ils ont besoin chaque année de nouvelles terres vierges qu'ils trouvent dans la forêt.

Dans l'ancien temps, lorsque les anciens terrains de culture sont épuisés et que la proximité des villages voisins ne permet plus les assolements nécessaires, on décide l'abandon des anciens emplacements pour s'installer plus près de la forêt noire. Après délimitation de l'emplacement réservé à la construction des cases du nouveau village, on procède au partage de la forêt aux environs immédiats du nouveau village en deux ou trois zones suivant le nombre de parties composant le village.

Du point de vue du droit de propriété ou, bien plus exactement de la notion de possession ou d'appropriation pour le travail, la forêt noire et les zones d'activité agricole s'accompagnent de droits respectifs.

La forêt noire appartient à tous les membres de la communauté villageoise selon leurs besoins : les droits de ramassage de chasse et de cueillette (régimes de palme, colas, caoutchouc etc) sont acquis aussi bien aux individus qu'aux familles.

En ce qui concerne les zones de cultures, elles sont régies par le principe général qui veut que la terre appartienne à celui ou aux héritiers de celui qui l'a défrichée pour la première fois, à condition bien entendu que ce défrichement se situe dans les limites des terres ayant appartenu au groupe (unité résidentielle, lignage ou famille élargie comme aujourd'hui). Les limites de ces zones familiales sont pourtant relativement précaires, étant autant que possibles des limites naturelles : sentiers qui conduisent aux villages voisins marigots, lignes de crêtes ou thalwegs, arbres ou repères

naturels, on fait usage des bonnes artificielles que l'on crée sur le champ au moment du partage : touffes de bananiers, arbres à grande vitalité ou au port et au feuillage facile à remarquer (*ligbahoun*, *iboséhi*, *goruhi* (1)).

Mais la possession pour un individu d'une parcelle du patrimoine familial n'entraîne nullement son aliénation définitive. Cet individu n'en a que la jouissance et n'en tire que l'usufruit. C'est pourquoi H. Raulin écrivait en 1957, "Les Bétés ne conçoivent pas comme définitive la cession d'une partie d'un sol légué par leurs ancêtres" (2).

Les tensions dont ont pu faire état un certain nombre d'études (3) entre autochtones bétés et allochtones acquéreurs de terres dans les pays bétés proviennent de ce décollage entre cette forme traditionnelle du régime foncier et celle qu'exigent les nécessités d'une économie nouvelle. Nous n'allons pas traiter ici des aspects conflictuels de cette situation. Nous allons essayer de montrer plutôt le processus historique qui a conduit à la remise en cause progressive de ce régime d'inspiration coutumière, remise en cause à laquelle, d'une façon objective, les planteurs bétés ont eux-mêmes, largement contribué, comme en donne l'illustration des planteurs de Zahia.

## 1.2. Aujourd'hui

Dans la coutume, le transfert de la "propriété" ou plutôt d'usage ou de possession de la terre et des biens immobiliers se faisait essentiellement par voie d'héritage. La zone de cultures familiales, patrimoine collectif a été partagée entre les foyers (*Zoa*) par le chef de famille. Mais à la mort du chef de foyer par exemple, les plantations qui font partie de la succession reviennent au chef de famille qui se l'attribue, à moins que sa préférence aille à un proche parent du défunt (fils ou frère) ayant déjà travaillé à l'établissement et à l'entretien de ces plantations. De cette manière, la propriété familiale reste et circule dans les limites de la cellule familiale, évitant ainsi toute aliénation d'origine extérieure.

---

(1) -*Ligbahoun* : arbuste de la famille des lilacées données d'une grande vitalité.

-*Ibosséhi* : grand arbre à écorce fibreuse et feutrée appelé également *glokossou* puisque son écorce, battue fournit des pagnes végétaux (*gloko*) de couleur rouge.

-*Goruhi* : bois rouge dont la décoction des copeaux est toxique. Cf. E. GUNGLAS, op. cité p. 57.

(2) H. RAULIN : op. cité p. 108

(3) H. RAULIN, KÖBBEN : notamment dans les ouvrages cités.

Par quel processus ces terres se soustraient-elles de nos jours de l'exclusive familiale? La seule réponse est la vente des terres, exigence d'un contexte économique tout à fait nouveau et de désorganisation de la cellule familiale par le relâchement de rapports sociaux qui lui étaient inhérents.

Selon E. Dunglas dans son ouvrage déjà cité, il est possible que cela soit dû à la mise en application du décret du 8 octobre 1925 sur la Propriété Financière indigène qui mobilise ces immeubles et permet leur vente. Les "étrangers" au pays bété qui ont acheté des terres se sont procurés des titres fonciers indigènes prévus par les dispositions titulaires afin de se prémunir ultérieurement contre les revendications éventuelles des Bété qui, après avoir vendu leurs terres et plantations et, comptant sur la validité et la protection de leurs droits coutumiers, voudraient plus tard se prétendre propriétaires du sol. Il s'agit donc d'une mesure qui consacre la mutation d'un droit d'usage au droit de propriété.

On peut dire la dessus que le droit d'usage sans aliénation de la terre tenait même au système de production d'autoconsommation en dehors de laquelle il perd toute son sens : on cédait la terre à titre gratuit et de façon temporaire, l'activité agricole se limitant à la seule production vivrière sur brûlis, pratique culturale qui ne permettait pas de s'attacher longtemps à la même terre (jachère).

Aujourd'hui, l'activité agricole conduit l'individu dans un premier mouvement à l'occupation du sol aussi longtemps que dure la plantation arbustive, puis dans un second mouvement, le droit d'usage dont il jouit transite éventuellement par l'héritier légitime du bénéficiaire primitif et aboutit enfin dans un troisième mouvement, à la cession de la plantation où le droit d'usage peut se transformer en droit de propriété à l'issue d'un processus de vente.

Mais, la transformation du droit foncier traditionnel tient également à des facteurs proprement sociologiques dont l'analyse repose sur les questions suivantes relatives à la vente de terres que nous avons posé au cours de notre enquête, à savoir : qui vend ? que vend-on ? pourquoi vend-on ?

D'abord qui vend ?

"Tout le monde", répond-on à Zahia. Dans le schéma traditionnel fondé sur la prééminence et les droits d'ainesse, seul le chef de famille aurait pu prétendre assurer toutes les transactions, à supposer leur existence.



Mais, aujourd'hui, le chef de famille n'est plus que l'ombre de lui-même, même s'il lui reste encore des disponibilités relativement importantes de terrains, et les terrains laissés sans héritier dans la famille lui faisant retour. Mais, il n'a de droit que sur ces terres-là et sur celles qui ne sont pas encore la propriété des *soa* (familles restreintes). Son autorité morale et juridique garante de la préservation et de la protection du patrimoine familial n'a plus de prise sur les décisions et comportements des membres cadets de sa famille, notamment en ce qui concerne l'utilisation, et les conditions de transfert des parties des terres familiales qui sont en leur possession.

Ainsi à Zahia tout le monde "s'est jeté dans la course à la vente des terres. "Tout le monde" c'est-à-dire, tous les chefs d'exploitation, statuts sociaux et positions sociales confondus (aînés, cadets), des plus jeunes aux plus âgés. Soit des jeunes planteurs ayant directement hérité de leur père défunt, soit des célibataires ou des personnes mariées sans enfant ou dont les enfants, émancipés, exercent d'autres activités en dehors de l'agriculture ne laissant aucun espoir de retour à la terre.

Alors que vend-on ?

Les planteurs de Zahia vendent également tout, aussi bien les terres portant des cultures que les jachères et les forêts reconstituées ou la forêt noire.

Mais d'une façon générale, la vente des plantations est moins courante que la vente des terres vierges. Et, parmi celles-ci, les jachères sont moins vendues que les terres vierges prélevées sur la réserve forestière (voir la répartition des campements allochtones sur la carte p. ).

A cela une explication. Le planteur Bété n'a toujours manifesté de l'intérêt que pour la forêt ne se situant pas trop loin du village (4 à 5 kilomètres maximum. Les parties plus lointaines de la forêt ne sont prises en compte que lorsque, à la suite de l'épuisement des sols autour du village, le village entier se déplace et s'en rapproche. Autrement dit, en temps normal, cette réserve forestière considérée comme étant trop loin, n'est violée que par des chasseurs, ou quelques rares fois, par certains planteurs dynamiques. Ces derniers s'y installent dans des campements (*gligbeu*) avec leur famille, à l'orée de la forêt (*Koragbadré*) (1) plus près de ces nouvelles zones de cultures.

---

(1) Le mot veut dire littéralement : à l'orée ou aux approches immédiates de la forêt.

Ce sont donc ces terres-là, considérées inaccessibles ou inutiles parce que trop éloignées du village qui sont les premières à faire l'objet de transactions faciles entre les Bété et les allochtones en quête de terres à plantations (1).

Pourquoi les villageois de Zahia vendent-ils leurs terres ? Encore une fois, les réponses à cette dernière question ne furent pas différentes des deux précédentes, du point de vue de la forme : on vend à toute occasion. Ainsi, au total, tout le monde vend de tout à toute occasion. Bref, à travers les réponses de tous ceux qui ont eu à répondre à cette question, il apparaît qu'à Zahia, tout est prétexte à la vente : frais médicaux, frais de funérailles qui en l'occurrence s'avèrent particulièrement onéreuses, scolarité des enfants, dot, entretien des plantations (manoeuvres) ou simple besoin d'argent.

Mais toutefois, on peut réduire toutes ces causes à trois raisons principales. D'une part, les charges scolaires des enfants, de l'autre la dot et enfin, ce qu'on pourrait appeler les causes diverses parce que à l'origine d'un mouvement de vente sauvage et incontrôlé de forêt.

D'abord, les frais relevant des charges scolaires qu'assument les agriculteurs. Ici, quoique la rentrée des classes des enfants coïncide avec la période de la traite, les frais scolaires sont si élevés pour un cultivateur ayant plus d'un enfant à charge qu'il ne résiste pas à la tentation d'hypothéquer ses terres pour y faire face.

Ensuite la dot. Les *gnigbadjro* (2) n'existent plus dans les familles bété, les plus jeunes cadets (neveux, cousins) des chefs de famille ayant pris goût à l'indépendance, et ayant tendance de plus en plus, à agir dans la société villageoise ou familiale en fonction de leurs objectifs et besoins propres. C'est à part entière qu'ils prennent part à la course aux femmes et réunissent les moyens nécessaires pour payer la dot. Mais pour un jeune agriculteur qui n'a pas encore la maîtrise de son exploitation en train de se créer, c'est le recours à la vente d'une partie des terres appartenant à la

---

(1) Ce que M. RAULIN écrivait en 1957 reste particulièrement vrai aujourd'hui : "... les traditions freinant le dynamisme au travail, la faiblesse des rentrées monétaires n'empêchant pas la montée de la dot c'est finalement en bradant leurs terres que les Bété (...) satisfont leurs besoins les plus urgents dans leur système de valeurs" op. cité p. 99.

(2) Catégorie d'indépendants travaillant sur les terres de l'afné qui les marie et dote leurs femmes.

famille ou héritée éventuellement de son père qui s'offre comme l'ultime solution pour s'acquitter de la dot de son épouse. Un enquêté répond ainsi pour expliquer sa situation :

"Je suis le seul fils de mon père. Mon père est décédé mais mon oncle vit encore. Je me suis marié l'année dernière et pour doter ma femme, j'ai dû vendre une portion de la forêt héritée de mon père".

Mais à Zahia, la vente des terres généralisées n'apparaît parfois et à certains égards comme un processus sauvage de liquidation de la réserve forestière villageoise en raison des motivations plus ou moins fantaisistes qui le soutiennent. Un autre planteur affirme :

"Lorsque ma mère est morte, pour faire face à certaines obligations, j'ai vendu trois hectares de forêt".

Plus de la moitié des personnes vendeuses de terrain affirment à peu près ceci : "comme tout le monde vendait des portions de forêt de manière incontrôlée et en cachette, j'ai décidé moi aussi de vendre ma portion de forêt pour éviter que les autres la vendent à mon insu". Attitude voisine de celle d'un autre planteur qui explique : "la forêt appartient à tout le monde, pourquoi m'abstiendrais-je de vendre la part qui me revient tandis que les autres n'ont pas de scrupule à vendre la leur aux "étrangers" (1).

Mais un mot à propos de cette revendication de propriété qui, rapportée aux dispositions d'exploitation traditionnelle des richesses de la zone forestière non encore appropriée par les familles, introduit une certaine contradiction apparente.

En réalité, les villageois considèrent comme leur appartenant de fait et normalement, la partie de la forêt qui jouxte leurs aires de cultures. Or, si les aires déjà cultivées sont délimitées de façon relativement claire, la partie de la forêt non défrichée l'est encore moins : les villageois raisonnent en fonction d'une direction générale dans laquelle ils pensent devoir continuer

---

(1) Cette situation est constatée au niveau des Pouvoirs Publiés : "En l'état actuel des choses, l'on peut dire que l'immigration "étrangère" se traduit par une véritable colonisation foncière, bouleversant profondément l'organisation sociale des populations autochtones. Les planteurs allochtones se sont très facilement appropriés les terres des natifs en profitant tout d'abord de la souplesse du régime foncier, (...) puis ensuite en répondant aux besoins d'argent des autochtones (scolarisation, impôt, achat de produits manufacturés). Voir SATMACI ni projet de développement agricole intégré pour la région du Centre-Ouest. Rapport préliminaire. Premier volume, juillet 1977.

leurs défrichements, à partir de leurs cultures. Ainsi, la précarité de certaines limitations matérielles entre les parcelles familiales qui, au fil des années se sont reconstituées en forêt secondaire d'une part, ajoutée à l'imprécision et au flou général des frontières dans la forêt non encore abattue de l'autre, induisent les planteurs eux-mêmes dans l'erreur. Ils empiètent alors les uns sur les zones revendiquées par les autres. D'où, litiges entre les autochtones eux-mêmes ou entre autochtones et allogènes, lesquels ne s'en sortent pas toujours perdants : généralement à l'occasion de ces litiges, le règlement se fait à l'amiable; le planteur allochtone gardant la forêt (1) et cela au détriment de celui qui en revendique la propriété et qui ne l'a pas vendue. C'est alors que tirant leçon de cette situation, tout le monde s'est lancé dans une activité effrénée de vente, aboutissant à une véritable colonisation foncière allochtone du patrimoine terrien zahia.

## 2. La colonisation foncière allochtone

### 2.1. Diversité allochtone

L'enquête a porté sur 53 campements disséminés dans la brousse à l'intérieur même des plantations et dont la population a fait l'objet d'un dénombrement complet. Cette population, toutes origines confondues, s'élève à 604 personnes, hommes et femmes (de moins de 5 ans à plus de soixante ans). On y dénombre 89 chefs d'exploitations. La population totale rapportée au nombre des chefs d'exploitation est égale à 6,78 individus par chef d'exploitation.

Suivant l'origine nationale de ces "étrangers", on distingue deux groupes. Premièrement, la population allochtone d'origine étrangère (hors Côte d'Ivoire) et deuxièmement, la population allochtone d'origine ivoirienne.

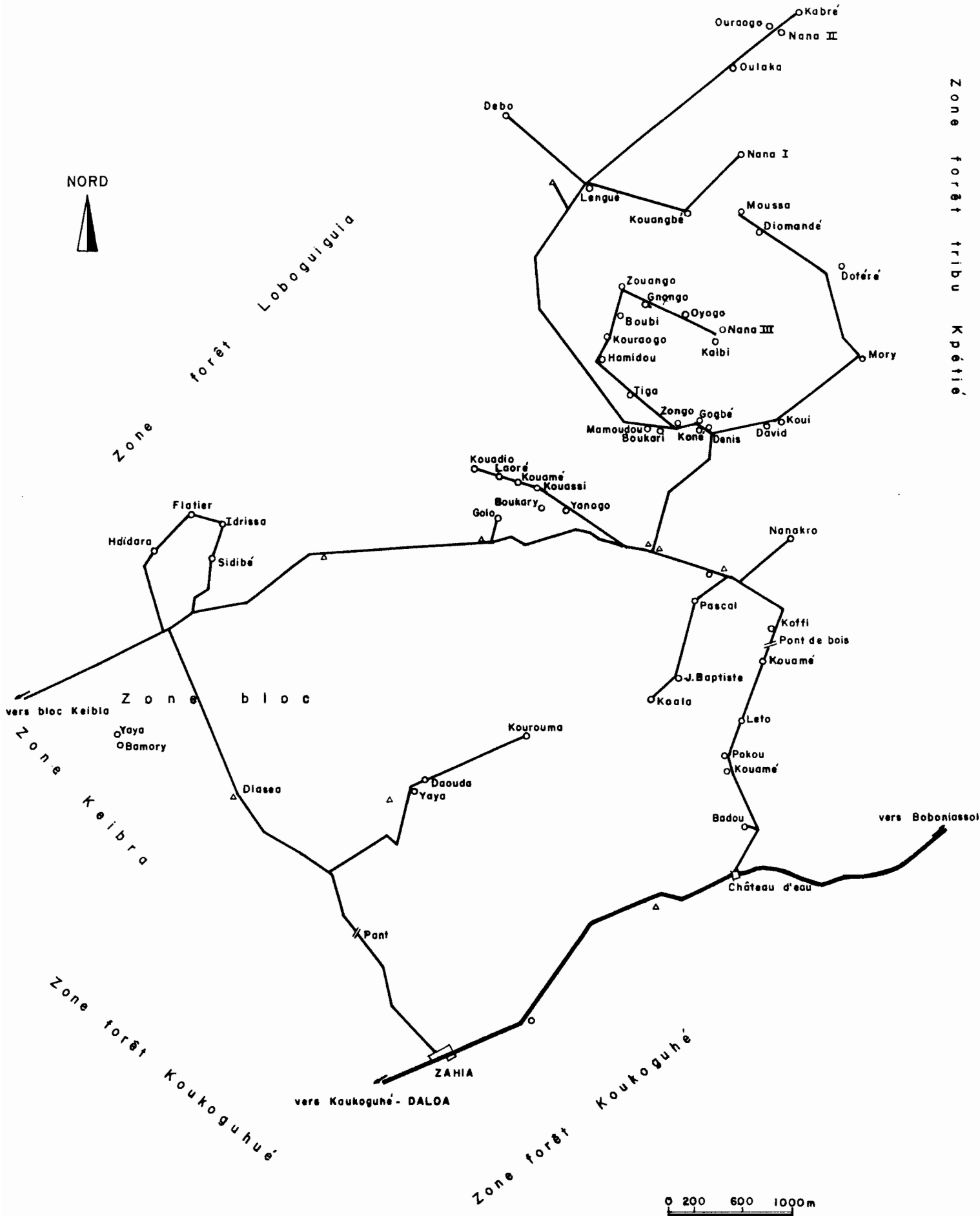
Le premier groupe comprend essentiellement des Voltaïques et des Maliens (2) et le second, plus diversifié sur le plan ethnique, comprend : les Sénoufo, groupe le plus important, les Baoulé, les Malinké, les Ouan, les Guéré et les Yacouba.

---

(1) A moins qu'il ne s'agisse d'une forêt prise par l'allochtone sans aviser personne, dans l'un de cas rares où suivant les pistes tracées par les exploitants forestiers, il établit de cultures jusqu'à ce qu'il soit découvert par les planteurs autochtones.

(2) L'enquête ne s'est pas occupée de classer ce groupe malien et voltaïque en fonction de leur ethnie.

# SITUATION DES CAMPEMENTS ALLOCHTONES A ZAHIA



## 2.2. Stratégie d'installation

Le groupe malien ou voltaïque occupe une multitude de campements de taille relativement moins grande que chez les Baoulé par exemple. Venu dans la région comme main-d'oeuvre agricole, c'est après avoir transité par de nombreux points de chute dans leur parcours migratoire qu'ils parviennent à acquérir de la terre et à s'installer définitivement à leur propre compte.

Le nouvel arrivant est accueilli dans un premier temps par un ancien connaissant le milieu et au service de qui il se met. Ensuite, par des contacts personnels ou par l'intermédiaire de cet "ancien", ou encore à l'initiative des autochtones, il acquiert de la terre pour s'installer en vue d'une exploitation indépendante. Mais à Zahia, il apparaît que c'est la médiatisation des anciens qui est le recours privilégié pour les nouveaux immigrants en quête de travail personnel puisque 89 % des personnes interrogées affirment avoir obtenu leurs terres par l'intermédiaire d'un compatriote anciennement installé. Ainsi on a pu constater que dans chaque groupe allogène, il existait un intermédiaire privilégié dont la présence dans la région date de plusieurs années.

Quant aux planteurs baoulés, plus concentrés dans des campements moins nombreux et moins dispersés, ils comptent dans leur groupe 15 chefs d'exploitation autour desquels gravitent divers parents et manoeuvres. Les campements baoulés sont nettement plus grands que ceux des autres groupes allochtones. Le campement de Nanakro en est l'exemple le plus frappant. Fondé en 1956 par le doyen du groupe à l'intérieur d'une vaste cacaoyère aujourd'hui pleine de vitalité, Nanakro par sa taille et son allure intense ne recrée pas moins l'atmosphère d'une unité villageoise.

Contrairement au groupe précédent et exception faite, certains éléments Sénoufo et Malinké, les planteurs Baoulé et la grande majorité du groupe d'origine ivoirienne ont une stratégie directe d'acquisition des terres. Leur arrivée dans le village est motivée par la volonté de s'installer en propriétaire immédiat. Chose à laquelle ils parviennent d'ailleurs assez aisément, dans les limites des disponibilités forestières, puisque la plupart d'entre eux, les Baoulé surtout, étaient soit travailleurs des villes qui ont décidé de placer leurs économies dans l'agriculture, soit détenteurs d'autres exploitations dans les villages environnants dont les revenus leur ont permis

d'acquérir des terres ailleurs. Cette acquisition est d'autant plus aisée que les Bété ne font pas de difficultés pour céder leurs terres : le prix de l'hectare de terrain vierge varie selon les individus de 15 000 à 25 000 francs. L'acheteur, pour prendre possession de la terre donne une avance, le reste étant remboursé ultérieurement. Lorsque la terre vendue porte des cultures, c'est à partir des revenus obtenus de cette plantation que l'acheteur épuisera sa dette.

### 2.3. Dynamique allochtone sur le front agricole

Les planteurs allochtones recensés, soit 89 chefs d'exploitation, cultivent au total en café et en cacao 791 hectares; soit en moyenne 8,88 hectares par chef d'exploitation. Le tableau ci-dessous montre : les superficies totales cultivées par chaque groupe ethnique et les proportions relatives que chaque groupe ethnique consacre à chaque culture.

Tableau 12 : Superficies mises en culture par les planteurs non autochtones en café et en cacao

Cultures \ Ethnie	Voltaïques	Maliens	Baoulé	Malinké	Ouan	Sénoufo	Yacouba	Guéré	Superf. totale par culture
	Café	151	57	256,5	52	5,5	25	24	
Cacao	38	14	93	15	5	3	4	4	176
Superficie totale chaque ethnique	189	11	349,5	67	10,5	28	28	8	791

Les planteurs allochtones ont donc adopté toutes les cultures d'exploitation représentées ici par le café et le cacao. Mais, conformément aux préférences agricoles propres aux planteurs de cette région toutes ethnies confondues, c'est la culture du café qui est privilégiée puisqu'ils lui consacrent 77,7 % des superficies cultivées. Et, on peut constater que ces superficies cultivées en cacao et en café sont nettement plus importantes que celles utilisées par les planteurs de Zahia. En effet, les personnes autochtones, au

nombre de 32 tous membres du bloc, ont déclaré au total 70,5 hectares de café et seulement 15 hectares de cacao (hors-bloc). Et par ailleurs, si on additionne les superficies exploitées dans les trois villages (Zahia, Boboniossoko et Zahibo), les 70 autochtones sont encore loin de soutenir la comparaison avec les allochtones, puisque les trois villages n'exploitent que 178 hectares en café et 142 hectares en cacao.

La lecture du tableau permet également de voir la répartition des cultures et de situer l'importance relative de chacune d'elles selon l'origine ethnique des planteurs.

Ainsi, le groupe baoulé qui se présente ici comme le plus gros producteur occupant 44,18 % hectares des superficies allochtones (quoique n'étant pas le groupe le plus nombreux) privilégie nettement l'exploitation du café (avec 73,39 % des surfaces cultivées). Cela étant surtout vrai en ce qui concerne l'option des planteurs installés avant 1960. Pour ceux qui sont arrivés dans la zone à partir de 1969 et tout au long des années 70, c'est le cacao qui est la culture privilégiée.

Le groupe voltaïque qui est le groupe le plus important après les Baoulé en importance des superficies mises en valeur (accaparant 23,89 % des superficies totales allochtones) manifeste également une forte propension à préférer le café au cacao en lui consacrant 79,89 % des superficies mises en valeur.

Quant aux Maliens, s'ils affichent cette même tendance (café 87,38 % et cacao 12,61 %) leurs exploitations sont encore relativement plus petites. Et, plus tardivement installés, leurs plantations cacaoyères ne datent que des années 70. Leurs superficies cultivées sont par conséquent relativement plus jeunes que celles des autres groupes ethniques précédents.

Les planteurs allochtones font preuve d'un dynamisme sans égal par rapport aux planteurs autochtones de Zahia. Non seulement leurs plantations sont les plus grandes et les plus diversifiées (cacao, café avec divers vivriers en association parfois) mais elles sont les mieux entretenues. A cela trois facteurs sociologiques et psychologiques explicatifs.

Le premier facteur est l'exode rural qui, pour être un problème régional voire national, n'a pas épargné le village de Zahia. On l'a déjà noté dans les pages précédentes, l'exode étant un phénomène qui frappe essentiellement les jeunes, ce faisant, il a mis fin à la reproduction de la force de



travail dans les zones rurales. Cela est d'autant plus patent qu'à Zahia, on observe que les planteurs qui se sont débarrassés d'une partie de leurs plantations ou de leurs réserves forestières sont soit des personnes fortement âgées, soit des personnes sans enfant ou dont les enfants, scolarisés et émancipés, poursuivent une activité professionnelle à l'extérieur et sont de ce fait, a priori peu intéressés par une activité agricole au village.

Le second facteur est qu'à Zahia les planteurs non autochtones et plus particulièrement les planteurs Maliens et Voltaïques, sont organisés en équipes d'entraide permanentes. Chez tous les planteurs, le travail est une activité familiale associant sur une même plantation, autour du chef d'exploitation, tous ses dépendants directs (épouses, cousins, neveux) tous les autres "frères du village" et tous les manoeuvres avec leur famille (chez le planteur baoulé surtout). Les femmes sont plus particulièrement responsables des cultures vivrières dont le surplus, après autoconsommation, est commercialisé aux autochtones des villages environnants, au "château", sur le marché rural de Zahia.

Ainsi, tandis que les planteurs autochtones travaillent individuellement leurs exploitations, ils ont en face d'eux, des chefs d'exploitation autour desquels gravitent un grand nombre de "dépendants" mariés et nouveaux immigrants qui, dans l'attente d'une installation personnelle, travaillent collectivement pour lui en échange de l'hébergement, de la nourriture et d'aide à la prospection de terres à acheter. La pyramide des âges à la page suivante indique que la masse allochtone représente une force de travail d'autant plus importante que la majorité (soit 89 %) a entre 15 et 45 ans.

C'est un phénomène qu'on constate partout dans la zone forestière (1) avec toutes les conséquences qu'il présente sur l'utilisation et le volume de la main-d'oeuvre agricole d'origine étrangère dont la rareté est généralement déplorée par les paysans.

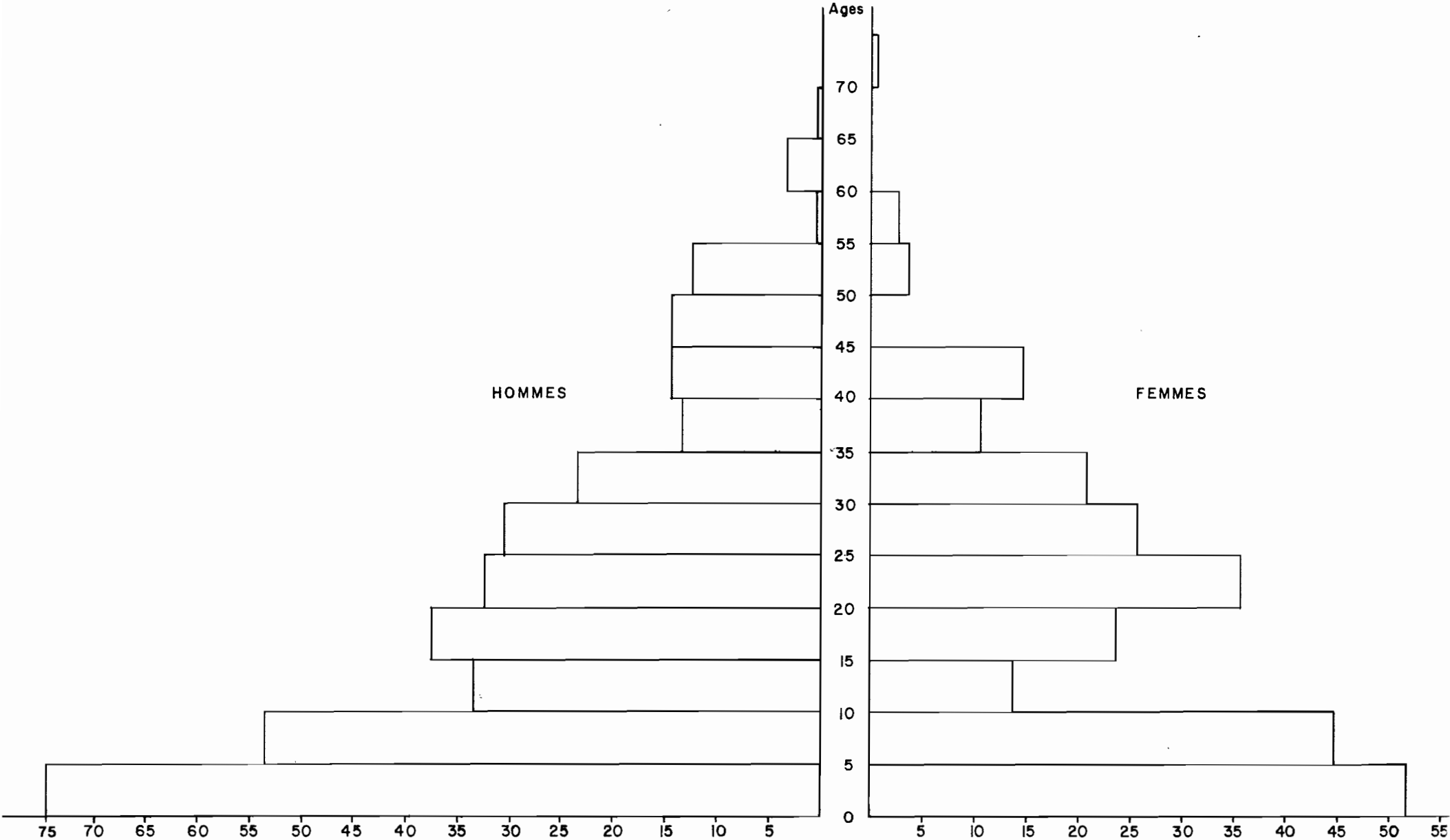
Pour certains chercheurs (2) la main-d'oeuvre agricole ne disparaît pas, mais elle est simplement en état de diminution relative du fait du volume de la demande consécutive à l'accroissement des surfaces cultivables. Ici, on pourrait affirmer la même chose, mais il serait plus exact de dire que cette main-d'oeuvre subit plutôt une mutation et s'autonomise en quelque sorte. Ce

---

(1) Ph. LENA : Les problèmes de la main-d'oeuvre en zone pionnière". Communication présentée au séminaire du CIRES le 30 mai 1979. ORSTOM, Petit Bassam; mai 1979.

(2) J.M. GASTELU : Disparition de la main-d'oeuvre étrangère ? Séminaire CIRES, mai 1979.

PYRAMIDE DES AGES POPULATION ALLOCHTONE DE ZAHIA



sont les "anciens" immigrants qui monopolisent et régulent son volume en fonction de leurs propres besoins de main-d'œuvre agricole, de telle sorte qu'elle échappe aux planteurs autochtones : autrement dit, dès l'instant où cette main-d'œuvre est accaparée par un "ancien" elle ne quitte cette tutelle qu'en cas d'offre de terres où elle s'installe immédiatement, échappant ainsi aux planteurs autochtones. Le passage du statut de manoeuvre ou statut de propriétaire personnel se trouve modifié au détriment des planteurs autochtones et au profit d'intermédiaires "étrangers".

Enfin, le troisième facteur explique le dynamisme des planteurs non-autochtones, participe de l'idée bien plus simple que le degré de motivation au travail ne peut être le même pour un planteur autochtone que pour un planteur non-autochtone. Ce dernier a abandonné tout chez lui et s'installe dans un pays étranger, déterminé à atteindre des objectifs précis : acquérir de la terre, cultiver le café et le cacao, s'enrichir peut être ou tout au moins, vivre mieux qu'il ne saurait le faire dans son pays d'origine où, ni le climat ni la qualité du sol ne sont guère favorables à la réalisation des seules cultures les plus rentables.

Mais cette situation psychologique ne cache pas pour autant le véritable problème qui se pose aux populations d'origine forestière de l'Ouest, dont plus particulièrement les Bété, quant à la part qu'elles doivent prendre dans les transformations des conditions générales de la production agricole. Car, à quelque chose près, aujourd'hui tout comme il y a plusieurs années, les Bété en général ne semblent pas participer dans la même mesure que les autres populations de la Côte d'Ivoire, au mouvement de fonds créé par les transformations de l'économie de subsistance à l'économie de marché (1). La vente généralisée des terres pour ne citer cet exemple l'atteste éloquemment.

Mais quel est le contenu des rapports sociaux que traduit cette coexistence inégale des planteurs allochtones et des planteurs autochtones ?

Pour répondre à cette question, on peut dire en résumant la pensée que ces rapports sont généralement bons et pacifiques. D'abord parce que l'infériorité des autochtones tient au fait que si leurs exploitations sont moins étendues et, de surcroît mal entretenues, ils en attribuent le fait à la rareté de la main-d'œuvre. Cela nous amène ensuite à cette deuxième hypothèse que

---

(1) H. RAULIN : op. cité.

les paysans autochtones, la plupart d'entre eux n'ont pas encore une vision subjective et antagoniste de leurs intérêts vis-à-vis de ceux des planteurs non-autochtones dans ce vaste mouvement de colonisation de leurs réserves forestières. Au contraire, ils trouvent dans le dynamisme des travailleurs non autochtones plutôt un exemple à suivre, qu'à concurrencer au sens commercial du terme. C'est de cette attitude que participent la plupart des adhésions au programme bloc notamment à Zahia.

### 3. Problème foncier et adhésion au bloc

La poussée démographique de planteurs allochtones, a entraîné une diminution relative des réserves forestières villageoises de Zahia. Mais cette poussée s'est surtout traduite, en raison des modalités de cession et de vente des terres (on ne vend que les terres les plus éloignées du village, au delà des jachères et cultures villageoises) par l'enclavement total de la zone réservée aux planteurs villageois (voir carte) : entre d'une part, les réserves forestières et terroirs des villages voisins (Koukoghé, Loboguiguia et Kéibla et la tribu Kpétié) et d'autre part, la multitude de campements des divers groupes allochtones occupant toute la partie Nord (à partir du Château) et toute la partie orientale jusqu'au delà de 13 kilomètres à l'intérieur de la forêt secondaire ou de la forêt noire. On n'y rencontre que quatre petits campements Bété.

Mais, si les planteurs de Zahia n'ont pas une conscience subjective de leur situation d'infériorité, ils manifestent en revanche une conscience objective quant à l'intérêt que peut représenter à leurs yeux, la culture du cacao dont ils ne sont jusqu'ici que de piètres cultivateurs face aux allochtones.

Or, l'un des facteurs engageant du programme bloc est, dans une situation foncière en quelque sorte bloquée, de permettre à certains planteurs déjà engagés dans la culture du cacao d'augmenter leur potentiel agricole et cela, bien mieux qu'ils n'auraient pu le faire facilement dans des conditions techniques présentant la même efficacité que sur un bloc.

Il y a un second facteur de motivations. Pour les jeunes agriculteurs d'une part, à la recherche d'une exploitation indépendante et personnelle et de l'autre, pour certaines personnes ayant marqué un retour définitif au village après un séjour prolongé à l'extérieur, l'avènement d'un bloc se présente comme

l'occasion plus que jamais inespérée qui s'offre à eux de se faire une première plantation de cacao et cela dans les meilleures conditions agronomiques et d'encadrement technique.

Pour d'autres planteurs, qu'on pourrait rapporter à la seconde catégorie de facteurs d'engagement, le bloc est une solution à la disparition des terres familiales, une solution de remplacement pour les membres de certaines familles dont le patrimoine terrien est en passe d'épuisement. Car le bloc n'est pas sociologiquement, un facteur de discrimination. Là où il s'installe, il impose la modification des comportements sociaux traditionnels qui, dans le cadre de l'occupation des terres obéissaient à des critères d'appartenance familiale. On peut prendre part à sa mise en valeur indépendamment de l'origine familiale. C'est cela à la fois, la force et la faiblesse du programme bloc cacaoyer. La situation à Zahibo est là pour le confirmer.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre approche et les hypothèses qui la sous-tendent se voulaient une démarche critique des schémas explicatifs unilatéraux qui attribuent les difficultés et les échecs des opérations de développement en milieu rural aux obstacles et aux contraintes socio-culturels traditionnels. Cette démarche impliquait une conception ou une interprétation plus totalisante, à la fois du projet d'innovation (structure, moyens, fonctionnement, objectifs explicites et implicites) dans sa relation avec le groupe social auquel il s'applique et dont les membres mobilisés pour la mise en valeur du bloc ne sont pas perçus seulement comme un groupe de volontaires et, décrits donc comme tels, mais également comme membres d'une communauté historique, sociologique et culturelle qui en reproduisent les contradictions et les représentations idéologiques, actuelles ou passées. Avec cette vision pluridimensionnelle et totalisante de l'articulation innovation-milieu rural, on est ainsi conduit à se départir nécessairement de l'explication unilatérale reposant sur les blocages structurels qu'on impute généralement au milieu rural.

Les contradictions internes au milieu rural peuvent (et cela se produit bien souvent) se présenter certes comme une force de refus ou de résistance. Mais ceci est moins important en soi que l'interprétation qu'on en fait, c'est-à-dire l'analyse de leur manifestation dans la situation concrète à laquelle elles (ou le groupe) sont rapportées. Car, comme l'observait J. Dozon dans un de ses travaux portant sur un sujet similaire au nôtre, "il n'y a d'obstacle socio-culturel que lorsque le calcul socio-économique qui le sous-tend s'y prête et par là même le reproduit" (1).

C'est, partant de cette idée que notre travail a pu montrer que la problématique de l'innovation en milieu rural ne se satisfait pas des questions limitatives et très peu analytiques du genre : est-ce que, oui ou non, l'attitude des planteurs est-elle favorable ou défavorable à l'innovation qui leur est proposée ? Les attitudes des planteurs auxquels on soumet un programme d'innovation ne saurait être si nettement tranchées. Il y a plus d'une raison à cela.

---

(1) J.P. DOZON : "Autochtones et allochtones face au développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa" déjà cité p. 145 (indiqué par l'auteur).

D'abord, parce que rares sont les projets en la matière présentant un objectif si unique que la réaction des planteurs ne se réduirait qu'à une attitude référendaire ("oui" ou "non").

Ensuite, parce que quand bien même que cet objectif paraîtrait unique par sa formulation ("augmentation des superficies cultivables, ou utilisation de thèmes culturels nouveaux en vue d'accroître la production") on ne désigne ainsi qu'une finalité plus ou moins précise. Mais celle-ci est conditionnée par la réalisation de multiples objectifs intermédiaires agrégables à l'occasion, en deux ou trois catégories : économique, sociale et culturelle. Mais ces objectifs peuvent être soit, énoncés clairement dans le projet, soit être le fruit d'une démarche analytique du chercheur qui en plus des objectifs explicites, révèle ceux qui le sont moins, les objectifs latents, parce que le planteur lui, les retient et les intègre dans ses alternatives de choix.

Enfin, l'observation des pratiques à l'oeuvre sur le terrain d'application du programme ne permet pas de raisonner en termes exclusifs et absolus d'échec ou de réussite parce que l'attitude du planteur rural fera l'effet d'un "filtre" (1); le paysan opère un tri en fonction de la hiérarchie de ses besoins ou, ne retient que les éléments qui ne rentrent pas en conflit avec ses aspirations.

Au terme de notre étude la seule conclusion qui s'impose est la réaction des planteurs des blocs étudiés, sans être ni absolument négative, ni absolument positive, s'est exprimée en fonction d'une alternative entre les choix proprement sociaux et les choix d'ordre agro-économique. L'alternative sociale concerne les thèmes d'organisation dont le but est de favoriser l'entraide et la coopération et l'alternative agro-économique, les thèmes culturels, calendrier agricole, et surtout choix de la spéculation cacaoyère.

Les thèmes d'organisation sociale du travail (en équipes ou collectivement) pour lesquels le cadre et les structures avaient été définis avant et au début de la mise en route du programme, ont connu un début d'application sur certains groupements (Zahia et Boboniossoko notamment). Mais, très vite, les planteurs durent lui substituer un mouvement général de travail individuel qui réduisit le travail sur le bloc à l'initiative personnelle et familiale avec l'appoint de travailleurs contractuels, rendant ainsi plus difficiles le contrôle et le suivi du travail par l'encadrement.

---

(1) A. BADOULIN : in op. cité.

Plusieurs facteurs ont déterminé cette stratégie individualiste et compétitiviste des planteurs. Il y a d'abord que certaines opérations particulières inhérentes au projet ne se prêtent pas en elles-mêmes, au travail de groupe (abatage notamment). Il s'y ajoute ensuite la défaillance des sociétés de développement qui ont partie prenante dans l'exécution du programme, par exemple : retard dans la réalisation de certaines infrastructures promises tels que puits dont le but était de centraliser le travail des pépinières pour en rendre le contrôle plus facile aux agents de l'encadrement, suppression de la prime d'encouragement et de motivation.

La dispersion du travail qui en découle est telle que les messages techniques sont diversement interprétés et exécutés par les familles (restreintes) des planteurs à l'intérieur desquelles certains individus ne savent même pas ce qu'il faut (ou ne faut pas) faire, quand, où et comment faire. D'où l'aspect hétérogène des blocs, le travail individuel sur les parcelles étant de qualité variable d'une parcelle à l'autre. La même situation se retrouve d'un village à l'autre permettant la hiérarchisation des trois blocs sur une échelle de réussite relative dans cet ordre : Boboniossoko, Zahia, Zahibo.

Quant aux objectifs de promotion économique les planteurs semblent l'accepter. Malgré les conditions relativement difficiles dans lesquelles se déroule l'exécution du programme en raison de la rupture ou de la non apparition du mouvement de solidarité et de coopération, les planteurs manifestent une détermination relative au travail dans laquelle la notion de temps se neutralise: tel planteur n'a pas su tenir ses pépinières qui se sont par conséquent avérées inutilisables, eh bien, il recommencera l'année prochaine. Cet autre planteur n'a pas encore désherbé, eh bien, ça ne presse pas, tôt ou tard ce sera fait, etc.

Cette situation nous fait observer qu'il y a une distinction à faire entre, d'une part l'acceptation du bloc avec ce que cela suppose comme contraintes et servitudes (calendrier, discipline: soins et régularité) et de l'autre la possibilité que ce bloc offre à un planteur de s'octroyer une exploitation cacaoyère en tant que telle : autrement dit, les planteurs n'ont pas accepté le bloc, mais s'ils y travaillent c'est que ce dernier constitue un prétexte pour adopter (ou revenir à) une spéculation (la culture du cacao) qui comme l'a fait ressortir l'analyse, avait fait l'objet d'une préoccupation relativement secondaire durant des années.



Mais ce faisant, les planteurs entendent rester maître du jeu. On a ainsi par exemple la situation où les jeunes plants, issus de pépinières plus ou moins réussies ont été mis en terre par les planteurs qui ont pour cela plus ou moins suivi les conseils des agents de l'encadrement. Mais, cette activité a été individuellement conduite par chaque planteur. Le processus d'entraide et de coopération considéré comme objectif n'a pu être déclenché. Toutefois, ceci n'empêchera pas les jeunes pousses de se développer et, si tout va bien, de produire. Quelques années après, le cacaoyer n'étant plus aussi exigeant en travail d'entretien pendant sa phase de production qu'au début de sa mise en culture, le planteur deviendra à si bon compte, planteur de cacao.

Cette attitude d'acceptation de la *culture du cacao* n'est qu'une réaction, pour la plupart des planteurs, notamment à Zahia, aux modifications profondes qui sont portées à leur système foncier (arrivée massive des planteurs allochtones, vente de terres, pénurie des terres).

Les blocs cultureux cacaoyers représentent aujourd'hui une réalité évidente dans les villages que nous avons étudiés et dans ceux qui n'ont pu être visités. Même si le travail ne s'y fait pas de manière tout à fait convenable par rapport à la rigueur souhaitée par l'encadrement, elles n'en constituent pas moins les bases de futures plantations villageoises modernes. Ce qui nous permet de dire que, ce qui du point de vue de l'attitude sociale ponctuelle d'une communauté villageoise peut s'avérer un échec, peut en revanche être interprété comme un succès à terme, du point de vue des objectifs macro-économiques de l'Etat, à savoir l'augmentation des superficies cultivées en cacao par des techniques culturelles nouvelles en vue d'accroître la production cacaoyère nationale.

Revenons encore une fois, sur la question coopérative, en la rapportant à un contexte plus général de la société bété.

En 1955, V. Zalensky constatait à ce propos : "Les plantations les plus importantes et les mieux tenues ne sont pas aux mains de ces aborigènes (Bété) : ce sont des immigrants qui les possèdent... Ces forestiers africains, façonnés par un milieu qui prédispose à l'isolement, sont des individualistes hostiles à toute idée de coopération... la récente évolution n'a fait qu'accroître leur esprit d'indépendance. Ayant obtenu le droit de se soustraire à tout contrôle et de cultiver à leur guise, ils se dérobent chaque fois que

nous tentons de rétablir le contact" (1).

Cette constatation reflète pour l'essentiel, la réalité sociale bété d'aujourd'hui (2) telle que nous l'avons observée et décrite en faisant apparaître le rapport allochtone-autochtone sur le front agricole.

Toutefois, nous pouvons observer que la thèse du déterminisme écologique ("... Ces forestiers africains façonnés par un milieu qui prédispose à l'isolement sont des individualistes...") nous paraît un peu forcée. Notre thèse est que c'est la direction et le contenu mêmes du changement social dans les milieux ruraux ou plus précisément, les problèmes généraux de la société moderne qui véhiculent les principes d'individualisme et cela, sur les décombres des sociétés traditionnelles dès lors irrémédiablement disqualifiées dans ce mouvement historique d'ensemble.

On peut rappeler à cet égard, les termes de l'analyse que nous avons développée dans les pages précédentes concernant les difficultés de la coopération sur les blocs et de l'entraide en général. Les membres de la communauté sociale traditionnelle (village, famille) sont capables d'élan coopératif en vertu de la convergence ou de la communauté d'intérêts et d'objectifs auxquels, chacun dans les limites de son statut social (aîné, cadet, épouse) cherche à contribuer. Ce peut-être le prestige familial ou de lignage, la sécurité morale ou physique du groupe, la suffisance alimentaire, la cohésion et l'équilibre sociaux. Or, les "temps modernes" et l'économie commerciale et de plantations n'ont eu pour résultat entre autres, que précisément la suppression de ce point de convergence des intérêts et objectifs communautaires : la richesse ou plus humblement, la possession d'un bien n'est perçue que dans son acception personnelle et individualisante parce que les problèmes que cette possession permet de résoudre sont eux-mêmes personnels (impôts, maison en dur, scolarité des enfants etc).

Répondre par l'affirmative, en vertu de la thèse écologiste ci-dessus à la question de savoir si les populations Bété sont irréversiblement "individualistes et hostiles à toute idée de coopération" c'est prétendre à l'immobilisme de cette société, hypothèse qui ne saurait mener loin. Au contraire il

---

(1) V. ZALEMSKY : Agronome tropicale N° 5; sept-oct. 1955 cité par M. RAULIN voir op. cité p. 97.

(2) Tout au moins pour la zone ayant ici fait l'objet d'étude.

est aisé de constater que la société bété a subi de profondes mutations même si à l'évidence, les modifications qu'elle a subi n'ont pas donné lieu à l'émergence, sur le plan agricole, d'une "bourgeoisie des plantations" qu'on observe dans les autres régions du pays (dans "la boucle du cacao") où la-bas comme ici, les facteurs naturels s'étaient déjà constitués comme atout de départ. C'est à ce niveau, nous semble-t-il que se situe le problème des planteurs bété. Car comme l'a fait remarquer H. Raulin que nous avons déjà cité, "... les Bété en général ne semblent pas participer dans la même mesure que les autres populations de Côte d'Ivoire, au mouvement de fond créé par les transformations de l'économie de substance à l'économie de marché" (1). Que cette assertion soit vraie ou fausse, elle ne conduit pas moins à une série d'interrogations que suscite l'observation sur le terrain qui pourraient constituer la trame de nouvelles hypothèses de travail pour une nouvelle activité de recherche dans la région.

---

(1) H. RAULIN : voir op. cité.

J. MICHOTTE

"Innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire : la diffusion du coton Allen dans la zone dense de Bouaké".  
in : Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. VII, n° 4, 1970.

D. HARDEL

"Réponses des milieux ruraux à la présence d'une industrie agricole".  
in : Cahiers de l'ORSTOM, série Sc. Hum., vol. VII, n°4, 1970.

J.M. GASTELLU

"Disparition de la main-d'oeuvre étrangère ?"  
Communication proposée pour le séminaire du CIRES sur le thème :  
"La mobilité de la main-d'oeuvre en zone forestière".  
ORSTOM, Sciences Humaines, mai 1979.

Ph. LENA

"Le problème de la main-d'oeuvre en zone pionnière".  
Communication présentée au séminaire du CIRES sur le thème :  
"La mobilité de la main-d'oeuvre en zone forestière".  
ORSTOM, Sciences Humaines, 30 mai 1979.

R. LAKPE ORE

"Stratification sociale et main-d'oeuvre agricole. (Relations autochtones - allochtones dans le Centre Ouest ivoirien).  
ORSTOM, Sciences Humaines - IES; oct. 1975.

J.P. DOZON

"Autochtones et allochtones face au développement de la riziculture irriguée dans la région de Gagnoa".  
Rapport provisoire SODECI-ORSTOM, 1973-74.

"Les transformations des structures de parenté bété dans le cadre de l'économie marchande". Quinzième séminaire international de recherche sur la famille.  
Lomé 3-10 janvier 1976.

"Terrains et théories".

Editions Anthropos, Paris 1977.

"Femmes, greniers et capitaux".

Editions Maspéro, Paris 1975.

"Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire".

Mouton-Paris.

R. BADOUIN

"Les agriculteurs de subsistance et le développement économique".

Editions PEDONE, Paris 1975.

H. RAULIN

"Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et Daïloa".

Mission d'études de groupements immigrés en Côte d'Ivoire.

Fascicule 3. ORSTOM, Paris 1957.

E. DUNGLAS

"Dans la forêt de Côte d'Ivoire. Coutumes et moeurs des Bété".

Larose. Paris, 1939.

A. KÖBBEN

"Le planteur noir".

Études éburnéennes. IFAN, Centre de Côte d'Ivoire, 1956.

V. ZELENSKY

Agronomie tropicale n° 5. Septembre-octobre 1955.

D. PAULME

"Une société de Côte d'Ivoire, hier et aujourd'hui : les Bété".

Paris Mouton 1962.

B. HOLAS

"Image du monde bété".

Paris PUF 1968.

MINISTÈRE DU PLAN

"Dossier économique du Centre-Ouest". Perspective 1970-1980.

Juin 1969.

- "Études régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire".  
vol. II, octobre 1979.

- "La Côte d'Ivoire en chiffres".  
Société africaine d'éditions.

- "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975".  
Tome provisoire, août 1976.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

"Études sur la politique des prix, aides et subventions agricoles".  
Rapport intérimaire vol. II, annexes, janvier 1982.

SATMACI-MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

"Projet de développement agricole intégré pour la région du  
Centre-Ouest". Rapports préliminaires : premier, deuxième et  
troisième volumes, juillet 1977.

SATMACI-CENAPEC

- "Intervention du CENAPEC pour la promotion des GVC de production  
cacaoyère". Projet BIPD II.

- "Organisation moderne du travail sur les blocs cacaoyers".  
Lettre-leçon n° 26.

- "Le règlement intérieur du GVC de production cacaoyère".  
Lettre-leçon n° 24, juin 1976.

- "Pourquoi devenir un planteur moderne de cacao".  
Lettre-leçon n° 22.

SATMACI-ONPR

"L'intervention de l'ONPR pour la promotion des GVC de  
production cacaoyère. Projet FED-ARSO.  
Rapport semestriel, mars 1979.

## TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	i
FREMIERE PARTIE : LA SOUS-PREFECTURE DE DALOA : PRESENTATION	10
A. GENERALITES NATURELLES	11
a) Situation et climat	11
b) Végétation	11
c) Géologie-Pédologie	13
B. GENERALITES HUMAINES ET ECONOMIQUES	13
a) Démographie	13
b) Peuplement	14
1 - Peuplement allogène	14
2 - Peuplement autochtone	15
c) Les Bété	16
1 - Organisation sociale et politique traditionnelle	16
2 - De l'économie traditionnelle à l'économie moderne	19
C. LES GROUPES ETUDIES	23
a) Milieu humain	23
b) Economie	25
1 - Economie vivrière	25
2 - Economie de plantations ; prédominance caféière	25
DEUXIEME PARTIE : LES BLOCS CULTURAUX CACAOYERS	30
A. DE LA CACAOYERE TRADITIONNELLE A L'AVENEMENT DES BLOCS	31
a) La politique de régénération cacaoyère	31
b) La politique d'extension cacaoyère	32
c) Les blocs culturels cacaoyers	33
1 - Définition	33
2 - Structure fonctionnelle	37
B. ACTION ET MILIEU : A LA RECHERCHE DES OBJECTIFS	40
a) Le bloc culturel cacaoyer : objectifs de développement	40
b) Le milieu villageois	45

TROISIEME PARTIE : DE LA STRATEGIE FORMELLE EXOGENE DE DEVELOPPEMENT AUX STRATEGIES ENDOGENES DES PLANTEURS	55
A. LES PHASES CULTURALES : CARACTERISTIQUES ET IMPACT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL	57
a) Les différentes phases culturelles	57
b) Contraintes inhérentes aux phases culturelles	58
1 - Les pépinières	58
2 - Le défrichage	59
3 - L'abattage	59
4 - Le piquetage	59
5 - La trouaison	60
6 - La mise en terre	60
7 - L'entretien courant des parcelles	60
B. LES DIFFERENTS FACTEURS SOCIAUX ET D'ORGANISATION ET LEUR INFLUENCE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL COLLECTIF	61
a) Les facteurs inhérents au projet et l'encadrement	61
b) Coopération traditionnelle et idéologie paysanne sur leur propre pratique	65
1 - Le Gadé, le Ban ou le Gbadjéi : ou les conditions sociales d'entraide dans la communauté traditionnelle	65
2 - Les planteurs face à leurs propres pratiques	68
C. L'EMERGENCE DES STRATEGIES INDIVIDUALISTES-COMPETITIVISTES ET LEUR CONSEQUENCE SUR L'EVOLUTION DES BLOCS	71
a) La dynamique de compétition	71
b) Rôle de la main-d'oeuvre familiale restreinte et évolution des blocs	72
c) Evolution des blocs	73
1 - Remarques sur les tableaux	73
2 - Les causes de discrimination	76
d) Conclusion partielle	78
D. ADOPTION DE LA <u>CULTURE DU CACAO</u> : FACTEURS DE MOTIVATION	
a) Les avantages d'opportunité liés à la cacaoculture	81
1 - L'hybride IFCC	81
2 - Les avantages de travail et de la pérennité d'une plantation cacaoyère	82
3 - Le prix d'achat du cacao au producteur	82



b) L'environnement : problèmes fonciers et facteurs migratoires : exemple de Zahia	84
1 - La question foncière	85
2 - La colonisation foncière allochtone	91
3 - Problème foncier et adhésion au bloc	99
 CONCLUSION GENERALE	 101
 BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE	 107